

PREMIERE PARTIE

LES DONNEES QUANTITATIVES

Les localisations des découvertes sont précisées dans le tableau XXV en annexe.

CHAPITRE I

ANALYSE CRITIQUE DES TEMOIGNAGES ICONOGRAPHIQUES D'HERCULE EN GAULE

Nous avons choisi de les diviser, pour tous les types de support, en deux catégories selon leur degré de fiabilité : nous analyserons pour chacun d'eux d'abord celles qui paraissent devoir être éliminées, puis celles qui, même peu fiables, peuvent servir à l'analyse. Dans cet inventaire, nous éliminons d'office tous les monuments conservés dans les musées dont l'origine est clairement indiquée comme étant hors du territoire gallo-romain¹.

*
* *

I. LES REPRESENTATIONS EN PIERRE

Pour mener à bien une classification critique, il a été nécessaire de déterminer des critères raisonnés pour identifier figures et inscriptions de ce dieu. Pour les premières il apparaît indispensable d'avoir la présence d'un attribut ou d'un fragment de l'un d'eux. Le nombre d'attributs que l'on peut remarquer est lié aux exploits du dieu : le lion, la massue, le sanglier, le taureau ou le bœuf, Cerbère, le serpent, les pommes et l'arbre du jardin des Hespérides, l'arc et le carquois, l'hydre de Lerne ou un monstre, le cervidé, le Centaure, l'Amazone, Parmi ceux-ci, deux semblent devoir être le facteur d'identification essentiel : la peau de lion et la massue. L'existence de ces deux données conjointes donne une certitude quasi absolue, la présence d'une seule d'entre elles laisse des doutes dans le cas d'objets isolés². Ceux-ci peuvent être encore plus importants pour les autres attributs associés à Hercule puisque la plupart du temps il les partage avec d'autres divinités³. D'autre part la comparaison avec des modèles déjà bien identifiés permet de limiter les dérives interprétatives, souvent intéressantes mais qui manquent de justificatifs clairs et précis.

Les raisons pour lesquelles certaines sculptures n'ont pas été retenues sont au nombre de quatre : un défaut d'attributs significatifs ; des attributs insuffisants ; une localisation douteuse ou une époque incertaine.

*

LES DONNEES POSANT UN PROBLEME Ces données sont, pour un certain nombre, d'une origine douteuse, alors que pour d'autres leur identification à Hercule paraît pour le moins peu assurée (tableau II en annexe).

¹ Comme par exemple l'Hercule Farnèse conservé au musée de Leyde.

² Il existe des figurations divines, autres qu'Hercule, tenant une massue, E. ESPERANDIEU, *Recueil*, n° 93, 8012, ou coiffées du lion, D. CAZES, *Le musée Saint Raymond de Toulouse*, 1999, p.38., ou revêtu d'une peau comme les images de Marsyas.

³ Voir par exemple pour le serpent les images d'Esculape ou d'Hygie, E. ESPERANDIEU, *Recueil*, n° 4454

LES SCULPTURES CONSIDEREES COMME FAUSSES Nous ne tiendrons pas compte des sculptures dont l'identification est manifestement erronée comme celle du Musée de Bor-les-Orgues ou d'Arlon⁴. Dans cette série il apparaît utile, avant d'analyser des témoignages bien localisés, de commencer par éliminer les sculptures dont l'origine est inconnue ou douteuse. On peut y ajouter les monuments dont l'attribution chronologique à l'époque gallo-romaine n'est pas assurée, phénomène dû à l'absence de contexte bien identifiable.

1. A Vienne, R. Lantier a identifié comme Hercule une sculpture d'un homme tenant un bâton noueux dans la main; la découverte de la partie sommitale du relief a montré qu'il s'agissait d'un satyre⁵.
2. Une série de bas-reliefs de Vaison-la-Romaine⁶ qui décorait une habitation et qui est conservée au musée Calvet d'Avignon. Ils montrent quatre travaux d'Hercule. Le premier le figure, vêtu d'une tunique longue et tenant un bâton dans ses mains, face à l'hydre de Lerne représentée avec sept têtes; le second rappelle l'épisode du troupeau de Géryon, représenté par deux bovidés suivis par le dieu nu et imberbe; le troisième concerne la lutte avec le lion de Némée, dont le dieu, nu et imberbe, ouvre la gueule avec ses mains; le dernier figure le combat avec Antée: le dieu porte une barbe et chaque personnage est vêtu d'une tunique qui le couvre jusqu'aux chevilles. Comme le remarque E. Espérandieu ces images s'écartent des canons traditionnels, ce qu'il attribue soit à la réalisation de l'œuvre à une «basse époque», soit à la maladresse «d'artistes gaulois», et il rapproche ces représentations de celles qui ornent l'arc de Suse⁷. On ne peut que souscrire à la remarque d'E. Espérandieu sur le style particulier de ces représentations mais ses conclusions prêtent à discussion. En effet les représentations de l'arc de Suse ont un style sensiblement différent de celui qui est utilisé ici: le port de la toge, rappelant les tuniques figurées à Vaison et parfois une certaine gaucherie de la figuration sont les seuls points communs. Les bas-reliefs de l'arc de Suse correspondent à des canons classiques dans leur composition. Il en va différemment des reliefs de Vaison. Ce ne sont pas les épisodes représentés qui incitent à la prudence, mais le mode de figuration d'Hercule. La tunique dont il est vêtu à deux reprises ne semble pas correspondre à un vêtement de l'époque gallo-romaine, mais semble plus tardive. D'autre part il faut rappeler qu'Hercule, sur la totalité de ses figurations, est nu, comme il sied à une divinité, ou vêtu de la peau de lion. Dater cette image de la période gallo-romaine en invoquant la faiblesse technique des sculpteurs semble peu convaincant.
3. Un groupe en ronde-bosse d'Hercule et Cerbère en marbre d'Italie⁸ conservé au musée lapidaire de Narbonne, de provenance inconnue.
4. Une tête barbue coiffée d'une tête de lion est enserrée dans le mur d'une maison à Nissan-lez-Enserune (Hérault)⁹. Si l'on peut y reconnaître Hercule sans aucun doute, la datation de cet objet

⁴ Courrier reçu de ce musée; la vérification sur place montre qu'il s'agit d'une déesse, sans doute Minerve; pour Arlon, voir E. ESPERANDIEU, *Recueil*, n° 4018 il s'agit d'un Laocoon.

⁵ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, n° 8012; réfutation dans *Les sculptures de Vienne antique. Catalogue des œuvres conservées à Vienne et à Saint Romain-en-Gal*.

⁶ Dans E. ESPERANDIEU, *Recueil*, I, n° 274; voir aussi R. BIANCHI-BANDINELLI, *Rome, la fin de l'art antique*, 1970, p.169, fig.160.

⁷ ID., *ibid.*, n° 16.

⁸ ID., *ibid.*, IX, n° 6892

⁹ Information transmise par l'abbé J. GIRY, conservateur honoraire du musée d'Enserune. Cette tête a été publiée dans un numéro spécial du *Bulletin des amis de Nissan*, 1976.

- isolé ne peut être donnée avec certitude, d'autant plus qu'à des périodes postérieures, une coutume régionale faisait placer l'image d'Hercule sur des maisons pour les protéger¹⁰.
5. Un fragment de statuette d'origine inconnue conservé au musée de Périgueux¹¹. On y voit un homme assis dont la cuisse gauche est recouverte d'un pan de manteau qui visiblement revêt le côté gauche du personnage. E. Espérandieu y voit « peut-être Hercule ». L'image d'Hercule assis existe bien mais en nombre très limité sur le territoire de la Gaule romaine¹². L'auteur du recueil a sans doute lié son identification à l'étude qui a été faite par S.Reinach de « l'Hercule de Feurs », figure en bronze qui présente le dieu assis¹³ sur la peau de lion. Mais, outre que cette identification à Hercule a été remise en question pour l'exemplaire de Feurs¹⁴, dans tous les cas de figure il est assis sur la peau et il n'en est pas revêtu. L'absence d'attribut probant et ces remarques comparatives amènent à ne pas retenir ce témoignage.
 6. Une tête imberbe coiffée de la peau de lion¹⁵, conservée à l'époque de sa publication dans une collection particulière au Mans ; sa provenance est inconnue, mais pourrait être locale au vu de la pierre commune dont elle est faite.
 7. Un Hercule de type Farnèse¹⁶. Taillé dans un bloc de marbre d'Italie, cette sculpture en ronde-bosse conservée au musée de Compiègne, n'a pas d'origine certaine. La collection du musée a été constituée par la donation d'Antoine Vivenel, dont la collection était composée de pièces d'origines très diverses, E. Espérandieu estimant qu'il n'y avait là « aucune pièce d'origine gallo-romaine »¹⁷.
 8. Hercule combattant Antée, conservé au Musée Lorrain de Nancy¹⁸. Ce groupe en marbre blanc qui n'a aucune origine connue n'est vraisemblablement pas une œuvre antique.
 9. A Chaligny (Meurthe-et-Moselle) a été découverte une stèle¹⁹ montrant un personnage dont la main gauche est placée devant le front et la droite tient un vase ; ses épaules sont recouvertes d'un manteau²⁰, considérée comme une peau de lion par M. Toussaint²¹ qui reconnaissait un Hercule aux épaules couverte de la peau de lion dont la patte retombait sur la cuisse, mais nous avons réfuté cette interprétation erronée²². En fait l'examen de la pièce montre qu'il s'agit d'un voile et donc ainsi disparaît le seul critère d'identification herculéen²³. Il a été utilisé par E. Thévenot pour appuyer sa démonstration sur le rôle guérisseur d'Hercule²⁴.
 10. Un personnage barbu levant sa main droite à hauteur du front²⁵, d'origine inconnue et conservé

¹⁰ P. NEUMAN, «Hercule à Beaucaire », *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Beaucaire*, 88, 1986, p.13-15 ; et aussi J.-B. GAIGNEBET, «Hercule et l'histoire de France », *Provence historique*, 1972, p.118, qui rappelle qu'Hercule figure sur le décor du portail de Saint Trophime à Arles.

¹¹ ID., *ibid.*, II, n° 1307.

¹² Un exemplaire est présenté au musée de Saint Germain en Laye sous le numéro 34166.

¹³ S. REINACH, «L'Hercule de Feurs », *Revue archéologique*, 1899, p.58, étude reprise dans cette revue en 1933, p.56-66.

¹⁴ S. BOUCHER, *Recherches sur les bronzes figurés de la Gaule pré-romaine et romaine*, 1976, p.145.

¹⁵ Elle est répertoriée par E. ESPERANDIEU, *Recueil*, IV, n° 3000.

¹⁶ ID., *ibid.*, V, n° 3918

¹⁷ S. BOUCHER, *Recherches sur les bronzes*, p.143.

¹⁸ G. MOITRIEUX, *Images du monde gallo-romain. Les sculptures gallo-romaines du Musée lorrain de Nancy*, Nancy, 1992, p.77.

¹⁹ E.ESPÉRANDIEU, *Recueil*, VI, n° 4693.

²⁰ ID., *ibid.*

²¹ M. TOUSSAINT, *Répertoire archéologique de la Meurthe-et-Moselle*, Nancy, 1947, p.16

²² G. MOITRIEUX, *Hercules salutaris*, Nancy, 1992, p.12-13.

²³ G. MOITRIEUX, *Images du monde gallo-romain*, p.12-13.

²⁴ E. THEVENOT, *Divinités et sanctuaires de la Gaule*, 1968, p.121

²⁵ E.ESPÉRANDIEU, *Recueil*, VIII, n° 6403.

au musée de Cologne, il ne porte aucun attribut et son identification à Hercule semble tenir essentiellement à sa barbe.

11. Dans son répertoire S. Reinach note plusieurs figures d'Hercule :
 - a. Un buste en ronde-bosse²⁶, déposé au musée de Poitiers ; le dessin montre des pattes de lion nouées sur la poitrine du personnage, ce qui peut le faire considérer comme une image d'Hercule, mais aucune origine n'est signalée et ce buste ne se retrouve pas dans les autres recueils.
 - b. Une statue en ronde-bosse d'un Hercule Farnèse²⁷ que S.Reinach juge suspecte.
 - c. Une statuette d'Hercule au repos²⁸, vendue à Paris en 1912, sans origine.
 - d. Un buste connu en 1912 chez un collectionneur²⁹, lui aussi d'origine inconnue.

LES TEMOIGNAGES HYPOTHETIQUES Certaines données, bien qu'étant parfaitement localisée dans le temps et dans l'espace, paraissent très hypothétiques par leur facture (tableau II en annexe). Elles sont attribuées à Hercule plus par une analogie plus ou moins lointaine des attributs ou de l'aspect que par une analyse rigoureuse des composantes de la représentation.

AQUITAINE

1. Statue en ronde bosse découverte à Eymet (Dordogne) et conservée au musée de Périgueux³⁰. Elle représente un homme nu, hanché à gauche, le bras droit sans doute levé, aucun attribut ne complétant cette image qu'E. Espérandieu identifie sans certitude comme un Hercule. Le doute est permis, en effet, en raison de l'absence de tout attribut. On peut penser qu'il y en avait un au vu d'un arrachement à l'arrière de la cuisse droite et d'une trace sculptée sur le mollet droit, qu'E. Espérandieu assimile à une griffe. L'examen attentif de la sculpture ne permet pas de confirmer l'hypothèse de la présence du lion ou de la peau de celui-ci, les traces qui subsistent étant beaucoup trop ténues et imprécises ; on peut penser que si la sculpture avait voulu rappeler le premier des travaux du dieu, le lion aurait été collé à son corps comme on peut le voir sur une stèle de Cologne³¹ et les traces d'arrachement auraient été beaucoup plus conséquentes. Aussi cette identification d'Hercule paraît hasardeuse.

BELGIQUE.

4 témoignages paraissent devoir être éliminés

1. Scène représentant un homme combattant un taureau, trouvée à Metz (Moselle)³². Le moulage qui était au musée semble avoir disparu. La sculpture, assez frustrée et dégradée, devait faire partie, selon son inventeur, d'un monument plus important³³. Il est difficile d'identifier le personnage principal en l'absence de tout attribut. La scène du taureau de Crète est connue par quelques exemplaires en particulier dans les Champs Décumates à Lorsch et à Ballmertshoffen³⁴. Dans le premier cas le monument présente plusieurs travaux d'Hercule et le dieu est bien identifiable par sa massue ; dans le second le doute est aussi grand que dans le cas de Metz en l'absence d'attribut, E. Espérandieu rappelant que pour certains auteurs il s'agissait d'un

²⁶ S. REINACH, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, 1924, tome V, p.98, numéro 7.

²⁷ ID., *ibid.*, II, p.209, n° 3.

²⁸ ID., *ibid.*, V, p.83, n° 6.

²⁹ ID., *ibid.*, V, p.83, n° 7.

³⁰ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, I, n° 1260.

³¹ ID., *ibid.*, IX, n° 6382

³² ID., *ibid.*, V, n° 3666 ; elle a été reprise par J.M.C. TOYNBEE, «Greek myth in roman stone », *Latomus*, 1977, p.372.

³³ V. SIMON, «Notice archéologique sur Metz et ses environs », *Mémoires de l'académie de Metz*, 1854-1855, p.504 et pl.1, n°3

³⁴ E. ESPERANDIEU, *Recueil des bas-reliefs, bustes et statues de la Germanie romaine*, n° 231 et 653.

monument mithriaque. Pour l'exemplaire de Metz, E. Espérandieu évoque la possibilité d'identifier ce personnage à Thésée. L'incertitude grevant ce témoignage pousse à ne pas l'inclure dans la liste des monuments herculéens.

2. Personnage debout dans une niche. Trouvé à Champigneulle (Meurthe-et-Moselle) il est présenté par E. Espérandieu³⁵ comme étant peut-être Hercule. En fait la stèle, par ailleurs fortement restaurée, figure un Mars³⁶.
3. Dans le catalogue du musée d'Epinal³⁷, l'auteur cite un torse d'Hercule découvert à Arches (Vosges) en 1838 ou 1842. Aucun attribut ne permet cette identification, puisque seul le torse subsiste. En fait, la sculpture taillée dans du grès comporte entre le bras droit et le corps un raccord piqueté à la pointerolle qui a été assimilé abusivement à une peau de lion. En réalité, comme cela a pu être montré à Deneuvre, dans les sculptures régionales en grès le bras était souvent relié ainsi au corps car la pierre était trop peu résistante pour permettre son détachement.
4. M. Toussaint signale à Soulosse (Vosges) une stèle figurant Rosmerta portant Hercule³⁸, tandis qu'E. Espérandieu parle d'une déesse portant un enfant³⁹. On ne peut en aucun cas suivre l'interprétation de M. Toussaint, car il s'agit bien d'une femme portant un enfant, ainsi que le montre clairement l'analyse faite dans le catalogue du musée d'Epinal⁴⁰. On connaît des exemples d'Hercule portant Télèphe, mais non en Gaule, et aussi d'Hercule habillé en femme ; mais il ne semble pas que ces modèles soient superposables à cette image.

LYONNAISE.

Dans cette province on peut relever 6 témoignages dont l'identification n'est pas assurée.

1. Personnage dans une stèle trouvée à Vignory (Haute-Marne)⁴¹. L'auteur se fait l'écho de l'interprétation de A.-J. Reinach⁴² qui y voit un Hercule au serpent. Or rien ne permet cette identification : le personnage tient bien un serpent mais aucun attribut du dieu Hercule n'est apparent, la reconnaissance de la massue dans la main gauche du dieu étant pour le moins excessive (E. Espérandieu y voit un coq tenu la tête en bas). Il existe quelques rares représentations d'Hercule adulte tenant un serpent mais le dieu est clairement identifié par ses attributs classiques⁴³. D'autre part l'aspect général du personnage ne correspond en rien aux figurations herculéennes de la Gaule puisqu'il porte une cuirasse et une couronne sur la tête ; il semble bien que l'auteur ait identifié le personnage avant d'en faire une analyse exhaustive. Malgré son intégration dans les représentations d'Hercule en Gaule dans un ouvrage plus récent⁴⁴, il ne nous paraît pas possible de suivre cette voie et il semble préférable de l'éliminer de notre liste.
2. E. Espérandieu présente⁴⁵ un homme, la tête couverte d'un capuchon, vêtu d'une tunique et portant un arc et une serpe. Il a été découvert à Mont Saint Jean (Sarthe). C'est sans doute par ce détail que S. Reinach voit un «Hercule ou Silvain ? » coiffé de la peau de lion⁴⁶. Rien ne permet

³⁵ ID., *ibid.*, VI, n° 4687.

³⁶ G. MOITRIEUX, *Images du monde gallo-romain*, p.13-14.

³⁷ G. TISSERAND, *La sculpture funéraire et votive gallo-romaine du musée départemental des Vosges d'Epinal*, mémoire de maîtrise dactylographié, Université de Nancy II, 1973, p.5-6.

³⁸ M. TOUSSAINT, *Répertoire archéologique du département des Vosges*, 1948., p.70.

³⁹ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, VI, n° 4851

⁴⁰ G. TISSERAND, *La sculpture* [37], p.82-83.

⁴¹ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, IV, n° 3219

⁴² A.-J. REINACH, «Divinités gauloises au serpent », *Revue archéologique*, 1911, p.225-228

⁴³ Voir l'exemplaire de Deneuvre par exemple, numéro S.A.8, étudié par G. MOITRIEUX, *Hercules salutaris*, p.42

⁴⁴ S. DEYTS, *Images des dieux de la Gaule*, 1992, p. 122-123.

⁴⁵ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, IV, n° 3001.

⁴⁶ S. REINACH, *Catalogue illustré du musée de Saint Germain en Laye*, 1917, , p.98, n° 22656.

de suivre S. Reinach, car aucun attribut ne permet une identification sûre, d'autant plus que le personnage porte un torque, ce qui ne se rencontre dans aucune autre représentation du dieu.

3. A Vienne-en-Val (Loiret), une base d'autel figure une scène de chasse⁴⁷ montrant des enfants dont l'un est armé d'une massue mais on ne peut y voir une figure herculéenne.
4. Aux Fontaines-Salées (Yonne) une pierre à quatre dieux semblait, selon R. Louis⁴⁸, être un Hercule. La pierre très abîmée ne permettait pas une identification sûre : la main droite repose sur un objet dans lequel R.Louis voyait une massue mais cela n'a rien d'assuré⁴⁹, l'auteur travaillant surtout par analogie avec d'autres sites pour identifier cette figure.
5. Dans le mur d'une ferme à Peigney (Haute-Marne), près de Langres, on peut voir un bloc portant deux personnages⁵⁰. L'un est de face, s'appuyant de la main droite sur un objet allongé et tenant une couronne dans la main gauche levée ; il semble porter un vêtement autour de la taille. L'autre, nu, tient de la main gauche un objet non identifiable reposant par terre. Les deux reliefs sont très abîmés ; il semble qu'il s'agisse d'une pierre à plusieurs dieux mais l'origine gallo-romaine n'est pas assurée quoique vraisemblable et il est impossible de reconnaître de manière certaine le dieu Hercule.
6. A Entrains (Nièvre) un fragment de stèle est attribué à Hercule par J-B. Devauges⁵¹ ; on y voit une tête d'homme dont l'oreille est tenue par une main. L'auteur, reprenant une interprétation de R.Lantier, y voit un Hercule psychopompe, tandis qu'E. Espérandieu, plus prudent, avouait ne pas comprendre l'image représentée⁵². Rien ne permet d'y voir un Hercule et encore moins de lui attribuer une fonction psychopompe.

NARBONNAISE.

On peut y dénombrer 6 sculptures, attribuées au dieu Hercule, qui prêtent à discussion.

1. Une stèle en calcaire découverte à Aix-en-Provence⁵³ qui serait conservée au musée d'Aix-en-Provence. Elle figure un homme dont le corps est recouvert d'une sorte de vêtement matelassé ; il marche vers sa droite et porte sur l'épaule droite ce qui ressemble à une massue. Appelé Hercule gaulois, il pourrait se rattacher au type de l'Hercule combattant. Son attribution à l'époque gallo-romaine a été très tôt discutée, ainsi que son identification à Hercule. E. Espérandieu, évoquant les différentes possibilités, ne se prononce pas. Il faut cependant remarquer plusieurs particularités de ce monument. Tout d'abord l'aspect vestimentaire du dieu serait hors des normes connues dans ses représentations puisqu'il n'existerait aucun autre exemple de ce type ; en effet la nudité est une caractéristique des images d'Hercule. D'autre part, dans le type Hercule combattant, le dieu brandit la massue derrière la tête et elle est tenue avec une main alors qu'ici elle est portée sur l'épaule avec les deux mains. Il faut rappeler que ce type de représentation en pierre du dieu est relativement rare en Gaule romaine⁵⁴. Des exemplaires existent dans le monde grec⁵⁵, et il a surtout été diffusé dans l'Occident romain sous forme de

⁴⁷ «Informations archéologiques, circonscription du centre », *Gallia*, 1970, p.258-259.

⁴⁸ Lettre du 7 juin 1983

⁴⁹ Lettre de P. TOLLARD de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, ancien conservateur du musée de Saint-Père.

⁵⁰ Lettre et photographies envoyées par S. FEVRIER.

⁵¹ J-B. DEVAUGES, *Entrains gallo-romain*, Entrains, 1988, p.96

⁵² E. ESPERANDIEU, *Recueil*, III, n° 2295

⁵³ ID., *ibid.*, I, n° 95.

⁵⁴ Citons les exemples de Meaux, E. ESPERANDIEU, *Recueil*, IV, n°3212 et de Deneuvre, G. MOITRIEUX, *Hercules salutaris*, p.153-154.

⁵⁵ Voir M. YON, «A propos de l'Héraklés de Chypre », *Actes du colloque « iconographie classique et identités régionales »*, Paris 1983, Paris, 1986, p.287-297 et dans les mêmes actes, A. BOUNNI, «Iconographie d'Héraklés en

statuettes de bronzes. Mais le type représenté à Aix-en-Provence est très éloigné de la typologie connue aussi bien en bronze qu'en pierre. Enfin l'aspect général du personnage, ployant sous le poids de son attribut, les modes de représentations pour la barbe et les cheveux ne sont pas de nature à contester les doutes déjà émis. On ne peut totalement écarter un modèle unique, en dehors des canons habituels, mais il nous semble préférable, au vu des interrogations qu'il suscite de ne pas retenir ce témoignage.

2. Un fragment d'autel en marbre trouvé à Avignon⁵⁶ a été conservé au musée Calvet de cette ville. Sur la face principale de l'autel on distingue le reste d'un homme nu portant un attribut sur le bras gauche. La figuration est très dégradée, et si E. Espérandieu voit une massue dans l'attribut porté par le personnage, il est difficile d'en être certain. Son identification, dubitative d'ailleurs, est excessive devant le manque de données assurées. S'il s'agissait effectivement d'Hercule, il serait possible de rattacher ce témoignage au modèle de l'Hercule marchant dont on a retrouvé quelques exemplaires en Gaule⁵⁷. Ce type est peu fréquent dans la sculpture lapidaire, en particulier sur les autels, et la construction de l'image est différente de ce qui est donné à voir ici : en effet, dans les autres exemplaires connus, le dieu porte la massue appuyée contre l'épaule qui est recouverte de la peau de lion. Ce type existe aussi dans les séries de petits bronzes⁵⁸. L'absence d'éléments d'identification sûrs conduit à éliminer ce témoin lapidaire.
3. Autel en calcaire trouvé à Nîmes et conservé au musée⁵⁹. Dans la partie supérieure de l'autel on voit un personnage barbu debout, la main droite posée sur la hanche et la main gauche tenant un attribut qui longe la jambe gauche ; il porte un manteau qui repose sur l'épaule et le bras gauche et couvre le bas du corps en enveloppant la jambe droite et le haut de la jambe gauche en faisant un pli qui repose sur la main gauche. La partie inférieure de l'autel porte la dédicace *...T.CIRRATIV[s] MARTIALI[s] V(otum) S(olvit) L(ibens) M(erito)*. E. Espérandieu identifie ce personnage à Hercule en fonction de l'attribut sur lequel repose la main gauche et dans lequel il voit une massue. Ce rapprochement paraît abusif, car l'objet est difficile à identifier. D'autre part, il est rare que le dieu Hercule, dans la position dite au repos de laquelle se rapproche ce monument, s'appuie sur une massue placée à sa gauche. Enfin il n'existe pas d'exemple, dans l'aire gallo-romaine, d'une sculpture où le dieu porte un manteau, son seul vêtement étant la peau du lion de Némée. Dans son culte à Rome, étudié par J. Bayet, il existe des images où le dieu porte des vêtements féminins⁶⁰, mais on n'en a pas d'exemple en Gaule et il faut souligner que le manteau de l'image de Nîmes ne correspond pas aux figures de ce type que l'on connaît⁶¹. Toutes ces remarques amènent à ne pas identifier cette divinité à Hercule.
4. Un fragment de statuette découvert à Arles et conservé au musée Calvet⁶², présente un corps humain des épaules aux genoux, barré par un serpent qui va de l'épaule gauche à la cuisse droite. E. Espérandieu y voit un enfant qu'il identifie, avec des réserves, à Hercule. Cette attribution est difficile à suivre dans la mesure où l'absence d'attribut véritablement clair sème le doute ; il pourrait s'agir d'Hercule enfant luttant contre les serpents envoyés pour le tuer ; mais outre que le thème est rare, le modèle est sensiblement différent des types courants où l'on peut voir

Syrie », p.377-387 ; voir aussi C. JOURDAIN-ANNEQUIN, «De l'Héraklès grec à l'Hercule romain », *Concilium, Eirene*, XVI, Prague, 1982, p.269.

⁵⁶ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, I, n° 230

⁵⁷ Voir les exemples de Deneuvre, G. MOITRIEUX, *Hercules salutaris*, p.155

⁵⁸ Comme on peut le voir au musée de Bar-le-Duc par exemple.

⁵⁹ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, I, n° 429 et F. BENOIT, «La légende d'Héraklès et la colonisation grecque dans la vallée du Rhône », *Lettres d'humanité*, 8, 1949, p.112 .

⁶⁰ J. BAYET, *Les origines de l'Hercule romain*, 1926, p. 314.

⁶¹ Voir par exemple S. REINACH, *Répertoire de la statuaire* [23], II, p.231.

⁶² E. ESPERANDIEU, *Recueil*, III, n° 2522.

l'enfant étouffant les serpents de ses mains comme c'est le cas pour la sculpture lapidaire de Nîmes⁶³ ou pour des statuettes en bronze⁶⁴.

5. Torse en marbre découvert à Aix-les-Bains (Savoie)⁶⁵. Il n'est pas identifié à Hercule par E. Espérandieu, mais à Apollon ou à Bacchus. L'attribution de ce témoignage à Hercule a été faite par E. Thévenot⁶⁶, par juxtaposition de ce torse avec des statuettes en bronze représentant Hercule combattant. J. Prieur a bien montré qu'en réalité ces statuettes n'avaient pas été découvertes sur place, mais certaines l'avaient été à Lyon et d'autres en Sicile⁶⁷. D'autre part la puissance de ce torse à la musculature particulièrement développée a mené certains chercheurs à une relation simpliste entre la force et sa représentation divine qui serait personnifiée par Hercule ; de surcroît aucun attribut ne permet une identification sûre.
6. Une base de sculpture découverte à La Bâtie-Monsaléon pourrait être celle d'une statue d'Hercule, sans qu'il soit possible d'avoir des certitudes⁶⁸.

DES DONNEES ABUSIVEMENT INTERPRETEES D'autres données retenues dans cette partie de l'étude posent des problèmes d'interprétation et il ne peut y avoir de certitude quant à leur identification. Cependant ce doute ne peut les faire rejeter totalement, soit parce qu'incomplètes elles pourraient effectivement intégrer le corpus des témoignages herculéens, soit parce que leur apparence peu classique n'empêche pas la présence de signes d'appartenance aux images de ce dieu (tableau Ii en annexe).

Il faut tout d'abord, pour éviter une répétition inutile de l'analyse, regrouper toutes les têtes attribuées à Hercule sans que le contexte permette de justifier cette identification. A l'analyse, nous pouvons nous apercevoir que dans la plupart des cas les têtes barbues, au front bas et à la mâchoire fortement marquée, ont été quasi systématiquement attribuées à Hercule ; leur aspect, proche de celui du pugiliste, a paru suffisant pour cette attribution. Ce stéréotype est à rapprocher de quelques analyses de torses dont la musculature puissante a semblé ne pouvoir être que celle d'un dieu dont la force est la seule qualité qui subsiste dans l'imaginaire contemporain, au détriment de la réalité qui a pu être dégagée par les études sur ses fonctions⁶⁹. Un exemple muséographique est particulièrement typique de cette conception hasardeuse de l'identification d'une divinité dont il ne nous reste que le chef : au musée de Fréjus, 2 têtes sont attribuées l'une à Hercule, l'autre à Jupiter, toutes les deux trouvées hors de tout contexte archéologique, toutes deux barbues, la seule différence résidant dans la plus grande finesse des traits de l'une par rapport à l'autre. Nous pensons qu'il est inutile de souscrire à ce jeu de hasard et qu'il faut approcher avec beaucoup de prudence ces témoignages, d'autant plus que de nombreux exemples montrent un Hercule imberbe, parfois dans un même site, comme c'est le cas à Deneuvre⁷⁰.

Nous avons pu relever 15 témoignages de ce type, auxquels nous pouvons ajouter un autre cas dans une province périphérique. Il s'agit des têtes trouvées à Abbeville (Somme)⁷¹, Alésia

⁶³ ID., *ibid.*, n° 2657.

⁶⁴ Voir l'exemplaire découvert à Viller (57), M. TOUSSAINT, *Répertoire archéologique de la Moselle*, 1959, p.81

⁶⁵ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, X, n° 7461

⁶⁶ E. THEVENOT, *Divinités et sanctuaire*, p. 99 repris par J. DAYET, «Le Borvo-Hercule d'Aix-les-Bains», *R.A.*, 1963, p.167-178 et plus récemment par D. DAVIER, *Les Romains en Savoie*, 1985, p.14.

⁶⁷ J. PRIEUR, *Aix-les-Bains dans l'Antiquité. Guide du musée archéologique*, 1978, p.26 et 39

⁶⁸ I. GANET, *les Hautes-Alpes. Carte archéologique de la Gaule*, 1995, p.71.

⁶⁹ Particulièrement bien montrées par J. BAYET, *Les origines de l'Hercule romain*.

⁷⁰ Les témoignages du dieu y montrent 21 têtes barbues et 13 imberbes, G. MOITRIEUX, *Hercules salutaris*, pl..X à XXVII.

⁷¹ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, V, n° 3952.

(Côte d'Or)⁷², Avenches (Suisse)⁷³, aux Bolards (Côte d'Or)⁷⁴, à Brumath (Bas-Rhin)⁷⁵, Fréjus (Var)⁷⁶, Louvain (Belgique)⁷⁷, Montceau les Mines (Saône et Loire)⁷⁸, Reims (Marne)⁷⁹, Saint Bertrand de Comminges (Haute-Garonne)⁸⁰, Saint Rémy de Provence (Bouches du Rhône)⁸¹, Saint Victor (Allier)⁸², Saint Wendel (Allemagne, Rheinland-Pfalz)⁸³, Tours (Indre-et-Loire)⁸⁴ et Trèves (Allemagne)⁸⁵. On peut y ajouter la tête découverte à Aime (Haute-Savoie) dans les Alpes Cottiennes, considérée comme un Hercule *Bibax* portant une couronne torsadée⁸⁶. On peut aussi ajouter à cette liste le mufler de lion découvert à Orléans sans aucun autre élément qui rappelle le premier des travaux d'Hercule⁸⁷.

A coté de ces têtes, il existe une série de sculptures dont l'état ne permet plus d'affirmer avec certitude l'identité du personnage représenté.

AQUITAINE

1. Un autel portant l'image d'un dieu barbu retrouvé à Saintes (Charente-Maritime) dans un puits, a été considéré comme un Hercule par les auteurs de la publication⁸⁸. Leur raisonnement s'appuie sur la présence d'un vêtement sur l'épaule gauche, qui est considéré comme une peau de lion, sans que rien d'autre ne vienne confirmer cette possibilité.

BELGIQUE

1. Un fragment de pierre à quatre dieux conservé à Reims de provenance locale⁸⁹. Il montre sur une de ses faces un personnage nu, visible jusqu'à l'abdomen. L'identification proposée est celle d'un Hercule mais en ce cas encore aucun attribut ne permet de justifier cette opinion, forgée sans doute sur le fait que ce dieu est très souvent présent sur ce type de monument.
2. Pierre à quatre dieux découverte à Berg-les-Tongres (Limbourg belge)⁹⁰ ; sur l'une des faces se trouve un personnage nu portant un manteau sur l'épaule. Le mauvais état du relief rend impossible une identification sûre, doute qui est accentué par l'absence de tout attribut.
3. Pilier découvert à Trèves⁹¹ et portant quatre bustes ; deux d'entre eux ont des visages barbus ce qui a amené l'identification classique d'un Hercule. Rien ne peut confirmer ce fait.

⁷² S. REINACH, *Catalogue du musée de Saint Germain* [46], p.120, vitrine 27.

⁷³ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, VII, n° 5422 et M BOSSERT, *Die Rundskulpturen von Aventicum*, C.S.I.R., IX, 1983, numéro 3 et pl.4 .

⁷⁴ E. PLANSON et alii, «Les Bolards : un monument aux têtes sculptées » *R.A.E.*, 1976, p.569.

⁷⁵ Inédite ; elle est placée, avec trois autres têtes, sur un chapiteau conservé au musée de cette ville.

⁷⁶ Inédite dans les grands catalogues.

⁷⁷ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, V, n° 4006.

⁷⁸ H. LAVAGNE, «Le mausolée de Cucuron, les masques», *Gallia*, 47, 1990, p.192, et dans E. ESPERANDIEU, *Recueil*, XV, n° 9017 où il n'a pas cette identification.

⁷⁹ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, V, n° 3746

⁸⁰ R. MAY, *Lugdunum Convenarum, Saint Bertrand de Comminges*, Lyon, 1996, p.73.

⁸¹ A. ROTH CONGES, «Nouvelles fouilles à Glanum (1982-1990) », *Journal of roman archeology*, 5, 1992 , p.53, fig.12

⁸² E. ESPERANDIEU, *Recueil*, II, n° 1576 ; l'auteur ne l'attribue pas à Hercule, alors que dans un courrier J. CORROCHER évoque cette possibilité qui n'est pas fondée.

⁸³ E.ESPERANDIEU, *Recueil*, VI, n° 5110.conservée au musée de Trèves.

⁸⁴ Dans l'amphithéâtre, lettre du musée de Tours.

⁸⁵ W. BINSFELD et alii, *Katalog der römischen Steindenkmäler des Rheinischen Landesmuseums Trier*, numéro 342

⁸⁶ J. PRIEUR, *Catalogue du musée savoisien de Chambéry, l'époque romaine*, 1984, n° 22

⁸⁷ J. DEBAL, *Cenabum Aurelianus*, Lyon, 1996, p.91.

⁸⁸ C. VERNOU et M. COLLILIEUX, «Puits saintais comblés à l'époque gallo-romaine », *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, XII, 1986, p.16.

⁸⁹ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, V, n° 3691.

⁹⁰ ID., *ibid.*, V, n° 4004.

⁹¹ ID., *ibid.*, VI, n° 4965

4. Dans un ouvrage récent sur Maastricht⁹², l'analyse des restes d'une colonne à Jupiter a conduit l'auteur à identifier Hercule et les oiseaux du lac de Stymphale. On peut encore voir une tête barbue tournée vers la gauche et deux jambes entre lesquelles gît un oiseau dont le bec repose sur le bord inférieur du monument. Aucun autre attribut ne permet de confirmer cette identification ; sans la repousser, il faut rester prudent, même si d'autres monuments montrent le dieu avec un oiseau entre les pieds⁹³, car il existe d'autres cas de divinités, comme Mercure, accompagnées d'un oiseau présenté de la même manière⁹⁴.
5. A Schiffflange (Grand-duché de Luxembourg)⁹⁵ une stèle porte une divinité difficile à identifier ; si elle tient un objet allongé dans la main gauche, il est impossible de dire s'il s'agit d'une massue.
6. A Virton (Luxembourg belge)⁹⁶ un fragment d'une pierre à quatre dieux est illustré sur une face par l'image d'une tête barbue qu'E. Espérandieu assimile à Hercule, sans que rien ne puisse le confirmer.
7. A Arlon (Luxembourg belge), le revers d'une stèle rappelant le mythe de Télèphe⁹⁷ porte une scène où l'on peut distinguer une femme, un personnage assis et un autre debout et nu. La dégradation de la pierre interdit toute certitude quant à son contenu, même s'il est tentant de la rapprocher de son autre face ; mais rappelons qu'à Metz un bloc avec deux motifs⁹⁸, séparés comme ici par un canthare, présentait deux personnages différents et sans lien direct
8. A Grosslittgen (Allemagne, Rheinland-Pfalz)⁹⁹, une stèle figure un personnage nu, le bras droit replié sur le ventre et la main gauche appuyée sur un objet. L'état de la pierre ne permet plus de reconnaître les attributs ; d'autre part les reproductions d'Hercule tenant sa massue à gauche sont suffisamment rares pour nous faire rejeter ce témoignage.
9. De Langsur (Allemagne, Rheinland-Pfalz)¹⁰⁰ provient une pierre portant un fragment de sculpture représentant le bas des jambes d'un personnage placé à côté d'un autel. Il ne reste plus assez d'éléments pour identifier le sujet avec certitude.
10. Sur une stèle de Trèves¹⁰¹ on voit un personnage marchant, recouvert d'un manteau et tenant un objet sur le bras gauche. Les auteurs du catalogue eux-mêmes émettent un doute quant à son identification herculéenne, réserve que nous ne pouvons qu'approuver.

GERMANIE INFÉRIEURE

1. Un fragment de table trouvé à Rheder (Allemagne, Westphalie)¹⁰² et conservé au musée de Bonn montre, en partie, une femme le bras droit levé avec un anneau relié à une chaîne autour du poignet ; E. Espérandieu propose d'y reconnaître Hésione et suggère que ce personnage soit flanqué d'un Hercule. En l'absence de tout élément qui le confirmerait nous ne pouvons retenir cette identification, l'auteur lui-même estimant qu'elle n'est pas sûre.

⁹² T.A.S.M. PANHUYSEN, *Romeins Maastricht en zijn beelden*, Maastricht, 1996, p. 365.

⁹³ L.I.M.C., V, 1988, n^{os} 1724, 1732.

⁹⁴ G. MOITRIEUX, *Images du monde gallo-romain*, p. 47, où il s'agit d'un Mercure trouvé à Hultehouse, près de Phalsbourg.

⁹⁵ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, XI, n^o 7707

⁹⁶ ID., *ibid.*, V, n^o 4137.

⁹⁷ ID., *ibid.*, V, n^o 4013.

⁹⁸ Voir plus loin dans la série des figurations d'Hercule mal connues.

⁹⁹ W. BINSFELD et alii, *Katalog* [85], n^o 346.

¹⁰⁰ ID., *ibid.*, n^o 531.

¹⁰¹ ID., *ibid.*, n^o 530

¹⁰² E. ESPERANDIEU, *Recueil*, VIII, n^o 6305. Repris dans J.-J. HATT, «Les croyances funéraires des gallo-romains», *R.A.E.*, XXI, 1970, p. 87.

2. Une stèle trouvée à Rohr (Allemagne, Westphalie)¹⁰³ et conservée au musée de Bonn porte l'image d'un personnage debout et de face. La dégradation de la pierre ne permet plus de reconnaître à coup sûr les attributs du dieu, si c'en est un qui, en ce cas, peut aussi bien être Mercure qu'Hercule.
3. Au musée de Cologne un pilier de provenance locale porte l'image de plusieurs divinités¹⁰⁴. L'une d'elle, malheureusement dégradée, montre un personnage barbu, vêtu d'un manteau et tenant un objet dans la main gauche. L'auteur y voit une massue, ce qui n'est pas assuré, d'autant plus que le nombre de reliefs figurant Hercule tenant la massue de la main gauche est extrêmement réduit¹⁰⁵.
4. Sur trois autels trouvés à Bonn, une des faces porte un arbre autour duquel s'enroule un serpent.
 - a. Sur le premier il est sur une face centrale¹⁰⁶ ; J.M.C. Toynbee propose¹⁰⁷ d'y voir l'arbre du jardin des Hespérides sans qu'Hercule soit représenté. Rien ne permet de supposer qu'il s'agisse là d'une scène herculéenne, les pommes n'apparaissant pas dans l'arbre sur lequel s'enroule un serpent.
 - b. Sur le deuxième autel¹⁰⁸, il figure sur une face latérale¹⁰⁹. Nous ne pouvons que faire la même réserve.
 - c. Sur le troisième¹¹⁰, oublié par J.M.C. Toynbee, le décor est le même, mais le serpent sort de l'arbre dont les branches supportent un nid garni de quatre oiseaux. L'assimilation aux travaux d'Hercule paraît hasardeuse, ce qui amène de notre part les mêmes réticences que pour les documents précédents.

GERMANIE SUPERIEURE

1. Une pierre à quatre dieux de Brumath (Bas-Rhin)¹¹¹ porte sur l'une de ses faces un dieu nu dont l'identification herculéenne n'est pas assurée du fait de la dégradation de la pierre.
2. Il en est de même pour une pierre du même type trouvée à Büchelberg (Allemagne, Rhein Land-Pfalz)¹¹².
3. A Creuznach (Allemagne, Rheinland-Pfalz), un fragment de bloc portait l'image de différentes divinités¹¹³ parmi lesquelles seule une Minerve est encore reconnaissable.
4. Une pierre à quatre dieux¹¹⁴ à Mayence, montre un homme portant un attribut allongé avec un petit personnage placé à côté de lui ; E. Espérandieu hésite entre un Jupiter et un Hercule, certains auteurs y voyant un Vulcain¹¹⁵. Il est difficile de donner une identité sûre à cette divinité ; on ne peut raisonnablement reconnaître Hercule dans la mesure où aucun attribut de ce dieu n'est reconnaissable, même si la présence de Jupiter est très rare sur les faces de ce type de monument

¹⁰³ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, VIII, n° 6310.

¹⁰⁴ ID., *ibid.*, VIII, n° 6415.

¹⁰⁵ Voir plus loin l'étude des images du dieu.

¹⁰⁶ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, XI, n° 7765.

¹⁰⁷ J.M.C. TOYNBEE, «Greek myth in Roman stone » [29], p. 375

¹⁰⁸ ID., *ibid.*, p. 376

¹⁰⁹ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, XI, n° 7768

¹¹⁰ ID., *ibid.*, n° 7772.

¹¹¹ ID., *ibid.*, VII, n° 5541

¹¹² ID., *ibid.*, VII, n° 5914

¹¹³ ID., *ibid.*, VII, n° 6146

¹¹⁴ ID., *ibid.*, VIII, n° 5874

¹¹⁵ G. BAUCHHENS, *Germania Superior, Denkmäler des Iuppiterkultes aus Mainz und Umgebund*, Mayence, 1984, numéro 42.

LYONNAISE

1. A Melun a été retrouvée une stèle dans un hypocauste dont il n'est conservé qu'un dessin¹¹⁶. On y voit un personnage tenant un serpent qui lui entoure les épaules. L'assimilation à Hercule enfant ou porteur du serpent peut être tentante mais il n'y en a aucune certitude.
2. Une statue en ronde-bosse d'Orléans¹¹⁷ est indiquée comme étant un Hercule au vu du «mouvement du corps». Aucun attribut ne permet de confirmer cette identification stylistique.
3. Un fragment de statue aujourd'hui disparu a été découvert à Urville (Calvados)¹¹⁸. Il a été placé par son inventeur¹¹⁹ sur la liste de possibles témoins herculéens, mais le peu d'informations dont nous disposons ne permet pas de confirmer ce point de vue.
4. A Paris une stèle¹²⁰ montre un homme nu accompagné d'un enfant. Les attributs sont difficilement identifiables et la reconnaissance d'un Hercule et Télèphe sujette à caution. Cette suspicion est accentuée par le fait que ce thème n'existe pas en Gaule et que son image n'est pas conforme à ce qui nous est proposé ici, puisque le dieu porte l'enfant sur le bras¹²¹ ; d'autre part il n'existe pas de modèle herculéen où le dieu porte la massue et la peau de lion de la même façon que sur ce monument.
5. Une autre stèle¹²² de même provenance montre un homme vêtu d'une tunique et portant ce qui semble être une massue. L'hypothèse d'un Hercule¹²³ se heurte à sa tenue qui serait exceptionnelle dans l'iconographie herculéenne.
6. Un autel de Meaux porte sur une de ses faces un homme dans l'attitude du combat¹²⁴. L'état du relief ne permet pas de le confirmer¹²⁵, l'identification ayant visiblement été faite en fonction d'une autre stèle découverte dans cette localité¹²⁶.
7. Des dessins conservent la trace d'une pierre à quatre divinités trouvée à Lisieux¹²⁷. Deux des faces seraient consacrées à Hercule : sur l'une il combattrait avec sa massue le sanglier d'Erymanthe, sur l'autre il porterait la massue appuyée contre l'épaule droite et serait couronné par une Victoire. Outre la valeur du dessin qui reste à prouver, les images du dieu restent incertaines : sur la première la massue et l'animal sont peu lisibles et le thème est rare en Gaule¹²⁸ ; la seconde serait unique car aucune image ne lie le héros et la Victoire sur un même tableau.
8. Une stèle de Soirans (Côte d'Or), conservée dans une collection particulière, est donnée par son inventeur comme un Hercule jeune¹²⁹. L'état de la pièce ne permet pas une lecture certaine mais il semble qu'il s'agisse plutôt d'un Mercure, coiffé du pétase, tenant son caducée et une bourse au-dessus d'un autel.

¹¹⁶ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, IV, n° 2946.

¹¹⁷ ID., *ibid.*, n° 2968. Voir aussi J. DEBAL, *Cenabum Aureliani* [87], p.91.

¹¹⁸ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, IV, n° 3053.

¹¹⁹ PELLERIN dans *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, 1, 1860, p.266.

¹²⁰ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, IV, n° 3157.

¹²¹ Voir par exemple S. REINACH, *Répertoire des reliefs grecs et romains*, 3, 1912, p.376

¹²² E. ESPERANDIEU, *Recueil*, XI, n°7705.

¹²³ J.-J. HATT, entretien en 1989.

¹²⁴ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, IV, n° 3208.

¹²⁵ *Collection du musée de Meaux*, t.1, 1983, n° 174

¹²⁶ *Ibid.*, n° 173, et E. ESPERANDIEU, *Recueil*, IV, n° 3212.

¹²⁷ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, XIV, n° 8324.

¹²⁸ ID., *ibid.*, II, n° 899 et 1110.

¹²⁹ ID., *ibid.*, XIV, n° 8348.

9. Dans la liste des découvertes faites à Nuit-Saint-Georges (Côte d'Or) et établie par E. Thévenot¹³⁰, des débris de sculptures sont présentés comme pouvant être un Hercule, en raison de la présence d'un menton barbu et d'une main qui tiendrait le sommet d'une massue. Ces arguments trop limités ne peuvent suffire à emporter l'adhésion.
10. A Estivareilles (Allier) a été trouvé un fragment de statue d'un homme portant un manteau sur l'épaule gauche. E. Espérandieu laisse subsister le doute sur une divinité indéterminée¹³¹ mais certains ont voulu y voir un Hercule¹³² sans que des attributs ou un contexte puissent étayer cette affirmation.
11. A Lillebone (Seine Maritime)¹³³ on voit un homme barbu portant un manteau sur l'épaule. A l'arrière plan est placé un personnage plus petit ; E. Espérandieu y voit Hercule et Eurysthée. En dehors du fait que ce serait le seul exemple de cette scène qui existerait en Gaule, il y a peu d'éléments qui permettent de confirmer cette identification qui a été remise en cause par E. Poirel¹³⁴.
12. A Alésia, un monument réemployé, sans doute en borne-fontaine, a été publié par E. Espérandieu comme un satyre¹³⁵, mais comme un Hercule par J. Toutain¹³⁶. On ne peut suivre les arguments de ce dernier qui reposent sur les aspects musculaires de la sculpture pour justifier son choix, la remarque concernant la peau de l'animal ne clarifiant pas le problème. En effet la tête de l'animal est cornue, mais l'allusion possible aux bœufs de Géryon semble très douteuse. Il n'y a donc aucun attribut permettant d'identifier Hercule et l'analyse d'E. Espérandieu proposant une autre divinité se justifie donc.
13. Un dessin nous est conservé d'une stèle trouvée à Saint Brandan (Côtes d'Armor)¹³⁷. On y voit un personnage vêtu d'une tunique et tenant de la main gauche un objet allongé appuyé contre son épaule. E. Espérandieu le cite comme un Hercule, mais cela est loin d'être assuré tant par l'imprécision du dessin que par l'aspect exceptionnel du dieu, ce qui nous ramène aux cas précédents¹³⁸.

NARBONNAISE

1. Dans le répertoire de S. Reinach est présenté un Hercule au repos dont la provenance serait Montpellier¹³⁹. Nous n'avons aucune autre trace de ce monument dont l'origine n'est pas clairement fondée.
2. F. Benoit dans son ouvrage sur les dieux de la Gaule cite la partie inférieure d'une pierre à quatre dieux trouvée à Vernègues (Bouches du Rhône) où Hercule serait figuré. Le personnage considéré s'appuie sur un bâton de la main droite et a le bas du corps couvert par un manteau,

¹³⁰ E. THEVENOT, « Informations archéologiques : Nuit-saint-Georges », *Gallia*, 1948, p.318.

¹³¹ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, II, n° 1559.

¹³² F. PEROT, « L'inventaire des découvertes archéologiques faites en Bourbonnais en 1891 », *Bulletin de la société d'émulation du Bourbonnais*, I, 1891, p.43 ; rapporté par J. CORROCHER

¹³³ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, IV, n° 3098

¹³⁴ E. POIREL, *Le lapidaire gallo-romain du musée des Antiquités*, mémoire de maîtrise, ms, Université de Rouen, 1983, p.96-97.

¹³⁵ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, IX, n° 7115 ; ID. « Note sur un satyre en forme d'Hermès », *Bulletin des fouilles d'Alise*, I, 3, 1914, p.75-77.

¹³⁶ J. TOUTAIN, « Note sur une statue d'Hercule en forme d'Hermès trouvée à Alésia », *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques*, 3, 1913, p.418-422.

¹³⁷ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, IX, n° 7169

¹³⁸ Cet avis est partagé par L. RICHARD, « Un dieu au maillet en Bretagne », *Gallia*, 28, 1970, p.235-237.

¹³⁹ S. REINACH, *Répertoire de la statuaire* [23], V, I, p.80, numéro 2

mais rien dans cette représentation ne permet de donner une signification précise à cette image, ce que n'a d'ailleurs pas fait E. Espérandieu¹⁴⁰.

Tous ces témoignages ne donnent pas d'éléments suffisants pour authentifier les personnages figurés sur ceux-ci. Mais pour une autre catégorie, des historiens ont privilégié certains éléments de reconnaissance sur des reliefs, sans qu'ils soient directement rattachés aux canons herculéennes.

DES IMAGES HORS NORMES Il faut ajouter à ces données incertaines, des témoignages qui posent un problème particulier. S'ils sont peu sûrs, ils peuvent aussi se révéler être des images en dehors des normes habituelles des stéréotypes herculéens et elles ont été utilisées comme telles dans un certain nombre de travaux. Celles-ci méritent donc un traitement particulier et peuvent servir dans l'analyse du culte de cette divinité.

1. Sur une pierre à quatre dieux de Reims¹⁴¹ Hercule n'est pas signalé en tant que tel, mais à côté du dieu Mercure figure une massue posée sur le sol. L'accumulation des attributs ne doit pas cacher que le personnage principal est bien Mercure puisqu'il en a les données caractéristiques, bourse et caducée. On peut cependant se poser la question du syncrétisme possible entre les deux divinités dont l'une serait figurée seulement par son attribut. La question est d'autant plus difficile ici que le dieu est aussi accompagné d'une lyre. Peut être le sculpteur a-t-il voulu renforcer ainsi la puissance du dieu invoqué en ajoutant les attributs d'autres divinités¹⁴². Mais le fait que la massue soit à côté du dieu et non tenue par lui doit nous faire exclure ce témoignage du corpus herculéen, sinon il faudrait aussi le considérer comme un témoin du culte d'Apollon. Il semble plus adéquat de placer ce témoignage dans la liste des images de Mercure et ce monument montre la complexité des représentations divines en Gaule, où la rigueur des figurations des dieux cède le pas à la force des attributs : le classicisme et la pureté de l'image laissent la place à la force de l'invocation et à l'imagination de l'artiste.
2. Dans son ouvrage sur la religion des Celtes¹⁴³, J. De Vries évoque un Hercule qui serait au Donon (Bas-Rhin), dans la cité des Médiomatriques, reprenant ainsi la thèse émise par E. Linckenheld¹⁴⁴. Cette stèle (planche IX, n° 4) représente un homme portant un manteau, sur lequel on voit à la hauteur de la poitrine la tête d'un animal qui a été considéré comme un lion ; il porte à la main une serpe à long manche tandis qu'un cerf est placé derrière lui. J.-J. Hatt avait déjà attiré l'attention sur cette composition dans laquelle il voyait l'image d'un *Smertrius*¹⁴⁵. Ces interprétations très particulières de cette image doivent toutefois laisser un doute quant à la justesse de l'interprétation. On ne peut cependant pas totalement l'écarter pour une analyse du syncrétisme des religions romaine et celtique.
3. Un monument assez complexe, découvert à Nickenich, près de Coblenche (Allemagne, Rheinland-Pfalz)¹⁴⁶ et déposé au musée de Bonn, est découpé en deux registres superposés. Sur celui du haut on peut voir un personnage vêtu d'une tunique et d'un manteau brandissant de la main droite un objet allongé, qui pourrait être une massue, et de la gauche une chaîne ; sur celui du bas

¹⁴⁰ F. BENOIT, *Art et dieux de la Gaule*, 1969, fig.138 ; E. ESPERANDIEU, *Recueil*, I, n° 127.

¹⁴¹ ID., *ibid.*, V, n° 3666 ; voir aussi J.-J. HATT, *Mythes et dieux de la Gaule*, 1989, p.248.

¹⁴² Notons que cet assemblage qui peut paraître hétéroclite correspond aux attributs du dieu celte Dagda tels que les décrit J. DE VRIES, *La religion des Celtes*, 1977, p. 46-47.

¹⁴³ ID., *ibid.*, p. 69., ; elle est publiée dans E. ESPERANDIEU, *Recueil*, IX, n° 7800.

¹⁴⁴ E. LINCKENHELD, «Le Donon, son importance pour l'étude des cultes et des rites celtiques », *Cahiers d'archéologie et d'histoire d'Alsace*, 1947, p.69-78.

¹⁴⁵ J.-J. HATT, «Essai sur l'évolution de la religion gauloise», *R. E. A.*, 1965, p. 102 et *Mythes et dieux*, p.87.

¹⁴⁶ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, XI, n° 7759.

- deux personnages portent autour du cou un carcan relié à cette chaîne. E. Espérandieu y voyait un soldat tenant deux prisonniers. J.-J. Hatt¹⁴⁷ l'a interprété comme un Hercule psychopompe, en fonction sans doute du bâton, assimilé à la massue, tenu par le premier personnage.
4. Le célèbre pilier de Mavilly (Côte d'Or)¹⁴⁸ est découpé en plusieurs panneaux. L'un d'entre eux (planche IX, n°3) comporte un personnage ailé aux épaules couvertes d'un manteau sur le devant duquel on distingue la tête d'un animal. Si E. Espérandieu donne l'interprétation de S. Reinach qui y voit un Mercure, certaines études postérieures ont modifié cette interprétation¹⁴⁹ pour y reconnaître un Hercule de type indigène. Pour recevable qu'elle puisse être, cette analyse ne doit pas cacher les incertitudes qui subsistent à ce sujet. L'aspect particulier du personnage laisse des doutes, même si la datation très ancienne acceptée par des chercheurs¹⁵⁰ peut donner à penser que la personnalité d'Hercule n'était pas encore clairement passée dans les poncifs de l'art gallo-romain. Cependant la diffusion du culte, ainsi que nous le montrerons ultérieurement, nuance cette vision schématique.
 5. A Freckenfeld, (Allemagne dans le Palatinat), a été découverte une stèle portant deux personnages¹⁵¹. Celui de gauche est une déesse, celui de droite un homme habillé d'une tunique, portant une épée au côté et s'appuyant de la main droite sur une massue. Ce dernier attribut peut faire penser à Hercule, mais l'épée renvoie plutôt à Mars comme le remarque E. Thévenot ; de plus la tunique, surtout en milieu rhénan, est inattendue sur une représentation herculéenne. Cette image composite est donc incertaine mais peut se rapprocher des cas évoqués précédemment.
 6. A Paris le pilier des Nautes¹⁵² a fait l'objet de rapprochement avec Hercule pour deux de ses figurations, celle de *Smertrius* et celle d'*Esus*. Le premier présente un personnage de profil tenant un objet brandi de la main droite, et un serpent serré dans la gauche ; le second tient une serpe dans la main droite et de la gauche s'appuie sur le tronc d'un arbre. En prenant en compte l'attitude des deux personnages, on peut constater que la composition de ces deux images est commune, visiblement inspirée d'un même modèle. Ces témoignages sont à prendre en considération, même si les personnages ne sont pas explicitement herculéens, car l'analyse de nombreux historiens les a utilisés dans ce cadre¹⁵³.

*

LES DONNEES INEDITES OU MAL CONNUES On peut ajouter à cette liste des exemplaires connus par les grands recueils (planches I-III en annexe), 21 figures méconnues ou inédites (tableau I en annexe).

¹⁴⁷ J.-J. HATT, «Les croyances funéraires des gallo-romains » [102], p.44-47.

¹⁴⁸ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, III, n° 2067

¹⁴⁹ J.-J. HATT, *Mythes et dieux*, p. 130, E. THEVENOT, «Le monument de Mavilly (Côte-d'Or). Essai de datation et d'interprétation », *Latomus*, 1955, p.86-87 ; S. DEYTS, *Sculptures gallo-romaines mythologiques et religieuses*, Dijon, Musée archéologique, Paris, 1976, fig. 284.

¹⁵⁰ J.-J. HATT et E. THEVENOT la situent dans la première moitié du I^{er} s.

¹⁵¹ E. THEVENOT, *Divinités et sanctuaires*, p.118

¹⁵² E. ESPERANDIEU, *Recueil*, IV, n° 3132 et P.-M. DUVAL, «Le groupe des bas-reliefs des *Nautae Parisiaci*», *Monuments Piot*, XLVIII, 1956, p.63-90.

¹⁵³ P.-M. DUVAL, «Le dieu *Smertrios* et ses avatars gallo-romains », *Etudes celtiques*, 1953-1954, p.219-238. et H. LAVAGNE, «Les monuments de référence : le pilier des Nautes à Lutèce et l'autel de Trèves », *A la rencontre des dieux gaulois*, 1999, p.35-40.

AQUITAINE

1. A Saint Bertrand de Comminges (Haute-Garonne) ont été retrouvés des restes de bas-reliefs figurant les travaux d'Hercule, de la veine de ceux qui ont été découverts dans la villa de Chiragan. Non publiés, il est difficile de préciser le nombre et les travaux représentés¹⁵⁴.
2. Un sarcophage mérovingien a été creusé dans une pierre à quatre divinités à Savigné (Vienne) ; la pierre est trop dégradée pour reconnaître le type de l'Hercule représenté, qui est accompagné de Minerve et de Mercure¹⁵⁵.

BELGIQUE

1. Le monument en ronde-bosse d'un homme combattant un lion a été découvert à Belval (Ardennes)¹⁵⁶ ; le lion est à peu près complet, mais de l'homme il ne reste que les jambes. Comme le souligne E. Espérandieu, il peut s'agir d'Hercule combattant le lion de Némée, mais aussi une scène de bestiaire. Si le doute peut subsister, la ressemblance avec un groupe découvert à Cologne¹⁵⁷ rend vraisemblable la reconnaissance de l'un des douze travaux du dieu.
2. Dans le même département, à Stonne, a été trouvé, en 1831, un Hercule assis déposé au musée des Antiquités Nationales sous l'origine « Ardennes »¹⁵⁸. Il est clairement localisé dans l'ouvrage de Du Vivier¹⁵⁹, alors que J-J. Hatt le situait à Paris. P-M. Duval en a fait une étude¹⁶⁰ que nous avons reprise¹⁶¹.
3. A Manheulles (Meuse), E. Espérandieu¹⁶² voyait un Mercure sur une pierre à quatre dieux transformée en sarcophage, conservée au musée de Verdun (planche II, n° 15): en fait une analyse plus précise permet de reconnaître un Hercule du type Farnèse¹⁶³, accompagné d'Apollon et d'une divinité indigène vêtue d'un manteau.
4. A Rimogne (Ardennes) il y avait une statue d'Hercule de provenance locale, d'une hauteur totale de 0,62 m. M. Toussaint qui la cite dans son répertoire, doute de la valeur de ce témoignage¹⁶⁴, sans qu'il en explique la raison. L'étude du document original (planche III, n° 22) de Du Vivier¹⁶⁵ ne laisse cependant pas place au doute, car la description est accompagnée d'un dessin très clair montrant un Hercule au repos, s'appuyant sur sa massue de la main droite et portant la peau de lion sur l'avant-bras gauche.
5. A Uriménil (Vosges) ont été découverts des fragments de sculptures comportant un torse, du cou aux genoux, une peau de lion et une main tenant une massue¹⁶⁶. Si l'on suit les indications de Marquis, qui l'a étudié le premier, il semble qu'il s'agisse d'un Hercule Farnèse. Dom Calmet y

¹⁵⁴ Cités par J. MARCADE dans *Gallia*, 2, 1964, p.443; repris dans R. MAY, *Lugdunum Convenarum* [77], p.73. Malgré mes demandes répétées aucune précision ne m'a été fournie par le musée.

¹⁵⁵ A. TRANOY, «Minerve et la civitas des Pictons », *Hommage à R. Etienne, R.E.A.*, 1986, p.171.

¹⁵⁶ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, V, n° 3769. Il est indiqué comme déposé au musée de Sedan où il n'est plus présent (il aurait été rendu à son propriétaire).

¹⁵⁷ ID., *ibid.*, V, n° 6382.

¹⁵⁸ ID., *ibid.*, VI, n°s 3191 et 3197.

¹⁵⁹ DU VIVIER, *Mythologie et archéologie*, ms, 1832, p.101

¹⁶⁰ P.-M. DUVAL, «Note sur un haut relief d'Hercule resculpté en stèle funéraire provenant des Ardennes », *Revue des Arts, Musées de France*, 9, 1959, pp. 37-40.

¹⁶¹ G. MOITRIEUX, «Réflexions sur les modèles et leur diffusion dans le nord-est des Gaules à partir de l'étude de deux sculptures d'Hercule (Toul et Verdun). », *La sculpture d'époque romaine dans le nord, dans l'est des Gaules et dans les régions avoisinantes*, Besançon, 2001, p.149-154, pl.LXI-LXII (A.L.U.B. 694)

¹⁶² E. ESPERANDIEU, *Recueil*, VI, n° 4649.

¹⁶³ G. MOITRIEUX, «Réflexions sur les modèles et leur diffusion » [162], p.153.

¹⁶⁴ M. TOUSSAINT, *Répertoire archéologique du département des Ardennes*, Paris, 1955, p.72

¹⁶⁵ DU VIVIER, *Mythologie et archéologie* [160], p.103.

¹⁶⁶ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, VI, n° 4762. Cette sculpture a été redonnée par erreur sous le numéro 4800.

voyait un Jupiter¹⁶⁷.

6. Lors de la construction du centre commercial de « l'Ilot Saint Jacques » à Metz un pilier comportant deux divinités a été découvert¹⁶⁸ d'une hauteur totale de 0,335 m., et 0,30 m de large. Sur une face on voit Cernunnos, sur l'autre Hercule au repos (planche II, n° 18). Ce dernier a la peau de lion qui repose sur l'épaule et le bras gauche, la main droite est abaissée, reposant sans doute sur la massue ; il porte un carquois dans le dos.
7. A Dugny (Meuse), lors de la fouille de ce qui est vraisemblablement un petit sanctuaire de source, a été découvert une stèle d'Hercule¹⁶⁹, le dieu étant conservé de la tête aux genoux (planche I, n° 8). Sa hauteur totale est de 0,60 m., et sa largeur de 0,41 m. Le personnage, imberbe, est un Hercule combattant, brandissant de la main droite sa massue, placée derrière la tête, sur l'épaule et le bras gauche est posée la peau du lion de Némée et le haut d'un carquois apparaît dans son dos ; il tient un arc dans la main gauche.
8. Trouvée à Toul (Meurthe-et-Moselle) et conservée dans cette ville (planche III, n° 27), une stèle, de 0,635 m de hauteur et de 0,32 m. de largeur, dédiée à Hercule¹⁷⁰. Le dieu est nu, s'appuyant sur la massue de la main droite et le bras gauche recouvert de la peau de lion.
9. Un bas-relief (planche I, n° 3) découvert à Boulogne-sur-Mer en 1978 est tout à fait particulier¹⁷¹. Hercule est montré au repos selon le canon classique de la main droite reposant sur la massue et la peau de lion reposant sur l'épaule et le bras gauche ; un carquois apparaît derrière l'épaule gauche. Le haut de la stèle porte une frise qui imite un fronton de temple ou de théâtre¹⁷² sous les côtés duquel sont figurées 2 têtes symétriques tournées vers l'extérieur ; sur le montant droit figure un soldat, avec son bouclier, brandissant une arme dans la main droite.
10. A Grevenmacher (Luxembourg), un bas de sculpture en ronde-bosse conserve la massue et le bas de la peau de lion¹⁷³.
11. Un agriculteur de Rigny-la-Salle, a trouvé un fragment de stèle¹⁷⁴ où figure Hercule au repos tenant un arc à la main gauche et la peau de lion sur l'épaule et le bras du même côté.

GERMANIE INFÉRIEURE.

1. A Maastricht a été retrouvée en 1963 (planche II, n° 14) une pierre à quatre dieux¹⁷⁵ qui sont tous assis (Hauteur totale : 0,84 m., largeur : 0,48 m.). Le dieu est assis sur un rocher recouvert de la peau du lion, la massue tenue de la main gauche reposant le long de la jambe ; le bras droit est appuyé sur le genou du même côté et la main tenait peut-être un vase. Sur cette image, assez semblable à celle déjà connue dans ce site¹⁷⁶, il est accompagné de Vénus et de Mars ; la quatrième face est trop abîmée pour être interprétée.
2. Sur une stèle de Bonn (planche I, n° 2), découverte en 1963¹⁷⁷, mesurant 1,14 m. de haut et 0,59

¹⁶⁷ Rapporté par J. FAVIER, « Découverte archéologique faite près de Xertigny-en-Vosges », *Bulletin de la société philomatique des Vosges*, 1894-1895, p. 99-103.

¹⁶⁸ J.-L. COUDROT, G. MOITRIEUX, « Une nouvelle représentation de Cernunnos et d'Hercule : le pilier de Metz-Saint Jacques », *R.A.E.*, 1992, p.386-390

¹⁶⁹ Cl. LEFEBVRE, « L'Hercule de Dugny », *Signa deorum. L'iconographie divine en Gaule romaine, (Gallia Romana, IV)*, Paris, 2000, p.81-82.

¹⁷⁰ G. MOITRIEUX, « Réflexions sur les modèles et leur diffusion » [162], p.149.

¹⁷¹ E. BELOT, *Les dieux et les morts*, 1990, p.71-72.

¹⁷² ID., *ibid.*, p.72 ; voir partie III, chapitre II, II, Hercule et la mort.

¹⁷³ F. DÖVENER, « Zwei Zeugnisse der Herkules-Verehrung aus Luxemburg », *Hémecht*, 53, 2001, p.105 ; la pierre de Rigny-la-Salle est inédite.

¹⁷⁴ Inédite.

¹⁷⁵ T.A.S.M. PANHUYSEN, *Romeins Maastricht* [92], p. 368-371.

¹⁷⁶ E.ESPERANDIEU, *Recueil*, V, n° 4003.

¹⁷⁷ H.G. HORN, « Eine Weihung für Hercules Magusanus aus Bonn », *Bonner Jahrbuch*, 1970, p.233-251

m. de large, Hercule est au repos, s'appuyant sur sa massue de la main droite et portant la peau de lion sur l'épaule et le bras gauche. Cerbère, de face, est placé à sa gauche. Sur la partie inférieure est placée la dédicace *IN H D D / DEO HERCVLI MAG / M.NAEVIVS MINERVI / NVS OPTIO PRINCI / PIS LEG M P F [...] / IMP D N [...] / AVG II ET MARCEL / LO COS V S L M.*

GERMANIE SUPERIEURE

1. E. Espérandieu a répertorié un pilier à trois divinités trouvé à Ingwiller (Bas-Rhin) en 1843¹⁷⁸. Il identifie les personnages comme étant Bacchus, une déesse et le troisième Mercure. Ce dernier est nu et de face. Une étude de 1924¹⁷⁹ propose, à juste titre, d'y voir une image d'Hercule puisqu'on peut voir une massue tenue contre l'épaule gauche et une peau de lion sur l'avant-bras droit ; les autres divinités y sont considérées comme étant Cérès et Bacchus.
2. A Hohwiller (Bas-Rhin), certains la situent à Wengen, a été découverte une pierre à quatre dieux (planche II, n° 11) en grès¹⁸⁰ d'une hauteur de 0,84 m et d'une largeur de 0,53 m. L'origine locale du monument est sûre mais la situation précise de la découverte est discutée. La pierre est très érodée ce qui ne facilite pas l'identification de certains personnages. Hercule est nu et debout ; il a la main gauche appuyée sur la massue. La peau de lion n'est plus visible. Le dieu est accompagné de Mercure et de deux divinités féminines.
3. D'Altenstadt (Bas-Rhin) provient le même type de monument (planche I, n° 1) conservé au même endroit. Son origine précise n'est pas assurée. La pierre est là aussi très usée à une hauteur de 1,10 m. et une largeur de 0,41 m. Hercule est nu, debout et de face. Il s'appuie de la main gauche sur la massue. La peau de lion n'est plus visible. Les divinités qui l'accompagnent sont les mêmes que sur le monument précédent.
4. A Niederbronn (Bas-Rhin) a été déposé à la Maison de l'Archéologie¹⁸¹ un fragment de pierre à quatre dieux d'une hauteur de 0,19 m. et d'une largeur de 0,16 m. On peut encore distinguer la présence d'un Mercure et d'un Hercule.
5. A Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne) un pilier à quatre dieux incomplet a été découvert en 1911¹⁸². Il reste le bas du monument, les personnages apparaissant jusqu'au torse. Hercule est présent tenant la massue de la main droite, la peau de lion pendant le long de la jambe gauche. Il est accompagné de Vénus, une déesse assise et d'un personnage indéterminé..

LYONNAISE.

1. A Mesnestreau (Nièvre), 2 têtes ont été découvertes dans les fouilles d'un sanctuaire en rapport avec l'eau en 1991. Elles sont semblables. Il s'agit de fragments d'Hercule combattant (planche II, n° 17) dont la massue passe derrière la tête selon un modèle connu à Deneuvre¹⁸³.
2. Dans le hall de la mairie de Parmain (Val d'Oise) est exposé un torse en ronde-bosse (planche III, n° 21) découvert à Mours dans le même département¹⁸⁴ (Haut. : 0,30 m., larg. :0,33 m.). La sculpture porte bien visible la peau de lion sur la poitrine du personnage, les griffes apparaissant à la hauteur du cou. La peau descend le long du dos.

¹⁷⁸ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, VII, n° 5645.

¹⁷⁹ L.-G. WERNER, «La pierre à trois dieux d'Ingwiller (Bas-Rhin) », *Bulletin du musée historique de Mulhouse*, XLIV, 1924, p.26-34.

¹⁸⁰ Courrier de R. SCHELLMANNNS, conservateur du musée Westercamp de Wissembourg et étude de l'auteur. De même pour le monument suivant.

¹⁸¹ Courrier de P. PREVOST-BOURE de la Maison de l'Archéologie de Niederbronn-les-Bains et étude de l'auteur.

¹⁸² Courrier de H. TROISGROS, conservateur du musée.

¹⁸³ Courrier de M. BONNEAU ; S. DEYTS, *Images des dieux de la Gaule*, p. 123G. MOITRIEUX, *Hercules salutaris*, numéros A.A.9, A.A. 65 par exemple

¹⁸⁴ Photographie publiée dans «Fouilles archéologiques de Mours (Val d'Oise), carrière M.A.F.A., rapport de fouilles », *G.E.R.A.V.O.*, 1968, pl.3., et étude de l'auteur et M. FLEURY qui n'identifie pas Hercule «Informations archéologiques, circonscription de la région parisienne », *Gallia*, 28, 1970, p.250.

NARBONNAISE.

1. A Saint Romain en Gal a été retrouvé un torse en ronde-bosse d'Hercule (planche III, n° 26) exposé au musée de ce lieu¹⁸⁵. La sculpture est incomplète puisque du personnage ne subsiste que le torse de la taille aux épaules ; le dieu est nu et porte une patte de lion sur l'épaule gauche.
2. Le musée de Die (Drôme) possède un fragment de sculpture très intéressant¹⁸⁶ en marbre blanc (planche I, n° 7). Il a été découvert dans le rempart de la ville (Hauteur : 0,33 m., largeur : 0,28 m.). On y voit Cerbère bien identifié par ses trois têtes¹⁸⁷ et une jambe qui est selon toute vraisemblance celle d'Hercule¹⁸⁸.
3. A Cucuron (Vaucluse), un tombeau décoré aux quatre angles par un masque dont l'un est celui d'Hercule coiffé du crâne du lion¹⁸⁹.
4. Une tête identique, mais plus détériorée, décore un tombeau de Sisteron (Alpes de Haute Provence)¹⁹⁰.
5. La découverte d'un mausolée à Orange (Vaucluse) en 1999 a donné lieu à la mise au jour d'une autre tête de ce type¹⁹¹.

*

LA REALITE DES TEMOIGNAGES LAPIDAIRES

En fonction des diverses données lapidaires fournies par les répertoires, par les réponses des musées et dépôts de fouilles et par l'ensemble des publications concernant la Gaule romaine¹⁹², il est possible de dénombrer actuellement 471 images du dieu sur 439 monuments. Certains, rares il est vrai, ont en effet plusieurs effigies de la divinité, d'autres portent une image et une inscription. Sur ces chiffres bruts, nous pouvons relever 91 images fausses ou incertaines¹⁹³, selon les critères que nous avons retenus, sur 87 monuments

Donc, au total, les données sûres liées au dieu Hercule en Gaule sont de 380 sculptures sur 352 monuments (tableau I en annexe). On peut aussi retenir 6 images qui peuvent servir à l'analyse, mais qui restent incertaines¹⁹⁴.

Ces données peuvent être complétées par l'ajout de celles des régions alpines (tableau I en annexe) et des Champs Décumates (tableau XX en annexe). Pour les premières, on ne note qu'une sculpture, incertaine d'ailleurs, à Briançon¹⁹⁵. Pour les seconds, le total s'élève à 54 monuments pour 62 images¹⁹⁶.

Ce décompte est d'autant plus important que de nombreuses études¹⁹⁷ utilisent seulement une partie du *corpus*, ou des images qui sont douteuses, pour en tirer des considérations générales. A

¹⁸⁵ J. et T. DURAND, *Scènes de vie gallo-romaine évoquées par les vestiges de Saint Romain en Gal*, 1981, p. 51.

¹⁸⁶ Courrier H. DESAYE, conservateur du musée.

¹⁸⁷ J.-B. LONG, « Recherches sur les antiquités romaines du pays des Voconces », *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et belles lettres*, 1849, p.391.

¹⁸⁸ Le fragment est très proche d'une sculpture conservée à Narbonne, mais d'origine inconnue, E. ESPERANDIEU, *Recueil*, IX, n° 6892.

¹⁸⁹ H. LAVAGNE, « Le mausolée de Cucuron: les masques » [78], p.186-194,

¹⁹⁰ A. ROTH-CONGES, « La fortune éphémère de Glanum : du religieux à l'économique », *Gallia*, 54, 1997, p.182.

¹⁹¹ J.-M. MIGNON, « Les mausolées antiques d'Orange », *Archéologia*, 364, 2000, p.56.

¹⁹² L'exhaustivité est difficile, les collections particulières, des témoignages d'Hercule mal identifiés ayant pu échapper à notre enquête ; de même des publications ont pu échapper à notre recensement.

¹⁹³ Récapitulées dans le tableau II.

¹⁹⁴ Voir ci-dessus.

¹⁹⁵ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, I, n° 17 et J.M.C. TOYNBEE, « Greek myth in roman stone » [29], p.383.

¹⁹⁶ Ils seront analysés plus loin, dans la partie consacrée à la géographie des données et celle aux régions périphériques.

¹⁹⁷ Voir celles données en introduction et plus loin.

partir de là, les conclusions proposées sont évidemment sujettes à discussion, d'autant plus que les données lapidaires forment le cœur des témoignages du culte d'Hercule en Gaule.

*
* *

II. LES STATUES ET STATUETTES NON LAPIDAIRES

Considérées comme très nombreuses, les chiffres ne peuvent être pris en compte dans l'absolu en raison de la refonte des sculptures afin d'en récupérer le métal, et d'autre part de l'origine trop souvent inconnue des figurines.

*

LES STATUETTES EN METAL PRECIEUX

La liste de ces découvertes est limitée, dans la mesure où bien souvent le métal a été refondu ultérieurement dans une répétition iconoclaste de l'apothéose d'Hercule (tableau XIV en annexe). Deux figurines d'Hercule en argent subsistent cependant ; la première découverte à Avenches (Suisse) au début du XVIII^e siècle¹⁹⁸, figurant Hercule combattant le lion de Némée (planche IV, n° 3), est une sculpture en ronde bosse de 0,223 m de hauteur, dont le cœur en bronze est recouvert d'une fine couche d'argent ; la seconde, d'une hauteur de 0,055 m., provient de Kaiseraugst (Suisse)¹⁹⁹ et figurait avec d'autres statuettes dans un dépôt qui devait être un laraire. Hercule est au repos (planche IV en annexe, n° 1), la main droite appuyée sur la massue qui a disparu, la gauche tenant trois pommes ; la peau de lion repose sur l'avant-bras gauche et la tête est couronnée d'un diadème qui se termine par deux rubans qui flottent sur les épaules ; il est accompagné d'un petit sanglier. Enfin une troisième aurait été trouvée à Narbonne selon F. Benoit²⁰⁰ sans qu'il soit possible d'avoir plus de précision, par contre dans la même agglomération a été retrouvé un socle en pierre portant explicitement la mention d'une statue en argent, *signum argenteum*, qu'il supportait²⁰¹

*

LES REPRESENTATIONS EN BRONZE

Elles sont de deux types, dont l'un est partie intégrante de la grande statuaire et l'autre de l'artisanat des figurines.

LES GRANDS BRONZES

La plupart ont sans doute connu le sort des objets en métal précieux ; aussi leur nombre est extrêmement limité, puisque nous pouvons en répertorier 4, dont 2 sont incertains.

¹⁹⁸ A. LEIBUNDGUT, *Die römischen Bronzen der Schweiz*, II, Avenches, Mayence, 1976, numéro 18.

¹⁹⁹ A.-M. KAUFMANN-HEINIMANN, «Die Silberstatuetten des Herkules und der Minerva aus Kaisersaugst-Schmidmatt », *Archéologie suisse*, 8, 1985, p.30-38,

²⁰⁰ F. BENOIT, «La légende d'Héraklès » [59], p.115.

²⁰¹ *C.I.L.*, XIII, 4316.

Le plus beau témoignage reste la statue découverte à Bordeaux en 1812²⁰² : Hercule tend la main droite et porte la peau de lion sur l'avant-bras gauche, dans un modèle proche des statuettes du héros. L'œuvre est considérée comme une importation d'Italie²⁰³ et daterait soit de la fin du II^e siècle soit du règne de Septime-Sévère, ou de celui de l'empereur Postume. Au musée du Puy en Velay une massue, trouvée à Margeaix en 1836²⁰⁴, est attribuée à Hercule. F.R. Dupeux²⁰⁵ reprend dans une publication²⁰⁶ la description d'une « statue de bronze de la hauteur d'un homme », déposée au début du XVI^e siècle dans une chapelle à Strasbourg, puis chez le maréchal d'Estrée à Issy, qui représentait Hercule au repos s'appuyant de la main droite sur sa massue et portant la peau de lion sur le bras gauche, J.-J. Hatt précisant que deux statues de bronze du dieu, aujourd'hui disparues, étaient placées dans la cathédrale de Strasbourg²⁰⁷.

Une tête découverte à Kiém (Grand-duché de Luxembourg)²⁰⁸, conservée au musée de la capitale, a été attribuée à Hercule, mais rien ne peut confirmer cette identification, puisqu'aucun autre élément, en particulier un attribut, n'a été rapproché de ce témoignage ; dans ce pays a aussi été retrouvé à Christnach le bras d'une statue d'Hercule²⁰⁹.

Il en est de même pour une autre tête provenant de Marin (Suisse)²¹⁰ qui passe depuis sa découverte pour celle d'un Hercule Farnèse. Une patte de lion découverte à Avenches²¹¹ est considérée comme appartenant à une sculpture monumentale d'Hercule ; or rien ne permet d'affirmer qu'un culte à Hercule existait à Avenches comme le fait l'auteur qui justifie son hypothèse par l'existence d'autres témoignages à Augst et Vidy ; de même la datation, liée à la visite de Septime-Sévère à Avenches et à son adhésion au culte de ce dieu, est tout aussi fragile : aussi ce témoignage est incertain en lui-même, sa validité n'étant soutenue que par d'autres hypothèses.

Une massue²¹² et une peau de lion²¹³, d'origine inconnue, conservées au musée de Nimègue peuvent être attribuées à Hercule, ou à tout autre dieu, en l'absence de données complémentaires.

LES STATUETTES DE BRONZE Elles sont extrêmement nombreuses dans les musées du territoire de l'ancienne Gaule et dans ses périphéries (tableau XIV en annexe). Les auteurs traitant de la religion gallo-romaine ont largement évoqué leur présence, sans que jamais un dépouillement systématique n'ait eu lieu ; la plupart se sont contentés de signaler qu'elles étaient « nombreuses »²¹⁴, d'autres ont parlé d'« une foule »²¹⁵. Si les ouvrages traitant des bronzes antiques prennent en compte les témoignages herculéens, une étude spécifique, précise et complète n'existe pas. Récemment un mémoire de maîtrise de l'université de Nantes a étudié la

²⁰² E. ESPERANDIEU, *Recueil*, IX, n° 6935 et L. VALENSI, *Présentation d'œuvres gallo-romaines*, Bordeaux, 1964-1965, p.47-53.

²⁰³ L. VALENSI, *Présentation* [202], p.47.

²⁰⁴ Inventaire 840.19

²⁰⁵ F.R. DUPEUX, « Sur l'autel consacré à Hercule Saxanus », *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1878, p.409.

²⁰⁶ de MONTFAUCON, *Antiquité expliquée*, II, 1719, p. 231.

²⁰⁷ J.-J. HATT, « Les dieux gaulois en Alsace », *R.A.E.*, 1971, p.254.

²⁰⁸ E. WILHELM, *Bronzes figurés de l'époque romaine*, musée de Luxembourg, 1971, p.12, numéro 17.

²⁰⁹ F. DÖVENER, « Zwei neue Zeugnisse » [174], p.103.

²¹⁰ A. LEIBUNDGUT, *Bronzen Westschweiz*, 1980, p.170.

²¹¹ A. LEIBUNDGUT, *Die römischen Bronzen* [198], II, p.125.

²¹² A.N. ZADOKS-JOSEPHUS-JITTA et A.M. GERHART-WITTEVEEN, *The figural bronzes*, supp., 1983, n° 223.

²¹³ ID., *ibid*, VII, 1973, n° 52.

²¹⁴ Comme CH. RENEL, *Les religions de la Gaule*, 1906, p.320 ; et aussi P.-M. DUVAL, *Les dieux de la Gaule*, p.84.

²¹⁵ Comme E. THEVENOT, *Divinités et sanctuaires*, p.117.

figure particulière de l'Hercule combattant²¹⁶ ; ce travail très intéressant ne concerne qu'une partie des figurines en les classant par lieu de conservation et l'analyse qui en est faite, essentiellement stylistique, se réfère aux travaux de S. Boucher²¹⁷.

L'étude ne pouvait donc se limiter aux ouvrages de références classiques²¹⁸, ni aux catalogues plus récents puisqu'ils ne prennent en compte que des entités géographiques limitées, fondés en grande partie sur les collections des musées, sans que l'origine des pièces soit toujours prise en compte²¹⁹. L'apport des renseignements des musées a donc été en ce cas encore plus essentiel que pour les sculptures de pierre, puisque seul le collationnement de leurs données pouvait apporter un panorama plus complet des statuettes de bronze. Nous ne pouvons donc que regretter que certains établissements ne répondent pas aux demandes de chercheurs, puisqu'en l'absence de répertoire aucune source facilement accessible ne permet d'obtenir les renseignements²²⁰.

Aussi les données que nous utilisons sont un sondage à grande échelle dans les témoignages de bronze, mais ils ne peuvent tendre à l'exhaustivité d'autant plus que nombre d'entre eux sont dans des collections particulières. La difficulté est accentuée par le fait que le répertoire de S. Reinach²²¹ qui a présenté un nombre conséquent de statuettes en bronze pêche par le manque de clarté dans les sources citées ; l'auteur s'est contenté le plus souvent de donner le nom du musée de conservation, sans numéro d'inventaire. Cela risque de provoquer des doublons avec les sources muséographiques que nous avons recueillies, puisqu'il est ainsi difficile de retrouver celles qui sont

²¹⁶ S. CORSON, *Les figurines d'Hercule promachos en Gaule, importations italiennes ou productions locales ?*, mémoire de maîtrise, Université de Nantes, 1997, 255 p., 22 pl.

²¹⁷ S. BOUCHER, *Recherches*. ; ID. «Bronzes étrusques et italo-étrusques en Gaule », 1982, p. 149-162. ; ID. «Figurations de bronze. Grèce et Gaule », *Revue archéologique*, 1975, p. 251-266 ; ID., «Les dieux en Gaule d'après les monuments de bronze », *Dossiers de l'archéologie*, 1978, p.42-56.

²¹⁸ E. BABELON et A. BLANCHET, *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1895, 764 p ; W. DEONNA, *Figurines de bronze antiques du musée de Neufchâtel*, 1913, p.93-95 ; G. FAIDER-FEYTMANS, *Les bronzes romains de Belgique*, Mayence, 1979, p.206 ; S. REINACH, *Répertoire de la statuaire* [23] ; ID., *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, n.d.

²¹⁹ J-Ch. BALTU, «Dégradation successive d'un type d'Hercule italique », *Mélanges A. Grenier*, I, Bruxelles, 1962, pp. 197-215 ; E. BELOT, *Les dieux et les morts* [172], p. 74-77, 80-81 ; S. BOUCHER, *Les bronzes figurés antiques, Musée de Chalon-sur-Saône*, Paris, 1983, 171 p., ID., *Les bronzes figurés antiques, Musée Rolin d'Autun*, Autun, 1975 ; ID., *Bronzes figurés antiques, Clermont-Ferrand*, Musée Bargoin, non daté, 55 p., ill. ; *Les bronzes figurés*, catalogue des collections archéologiques de Besançon, 1961, 2 vol., 91 p., 100 pl. ; *Les bronzes figurés*, catalogue des collections archéologiques de Montbéliard, 1962, 44 p., 56 pl. ; *Bronzes antiques, musée d'Evreux*, p.24-25 ; *Bronzes antiques de l'Yonne*, Dijon, 1982, 49 p., pl. ; S. DEYTS et CL. ROLLEY, *L'art de la Bourgogne romaine*, Dijon, 1973, non paginé, 58 pl. ; E. ESPERANDIEU, H. ROLLAND, *Bronzes antiques de la Seine-Maritime*, Paris, 1959, 101 p., 1 carte, 63 pl. (XIII^e suppl. à *Gallia*) ; G.FAIDER-FEYTMANS, *Recueil des bronzes de Bavai*, Paris, 1957, 140 p., 2 cartes, 57 pl. (III^e suppl. à *Gallia*) ; A.-M. KAUFMANN-HEINIMANN, *Die römischen Bronzen der Schweiz, I, Augst*, Mayence, 1978, p.50-53 ; ID., «Römische Bronzestatuetten aus Augst und Kaiseraugst », *Augster Museumshefte*, 5, 1983, p.38-41 ; A. LEIBUNDGUT, *Die römischen Bronzen der Schweiz* [198] ; ID., *Bronzen Westschweiz* [210], p.170 ; F. PESNEL, *Epoque gallo-romaine. Répertoire des statues et statuettes de divinités retrouvées dans les départements normands du Calvados, de l'Eure, et de la Seine-Maritime*, mémoire de maîtrise, 2 vol., Université de Caen, 1978 ; J. PRIEUR, *Catalogue du musée de Chambéry* [86] ; M. REMY-WATTE, *Collections gallo-romaines du musée municipal de Fécamp*, 1987, 52 p. ; S. RICHOMME, *Bronzes figurés antiques du musée de Rennes*, mémoire de maîtrise, Université de Rennes, 1973, p.134-137 ; J. RIOUFREY et C. LAMBERT, *Province du Maine*, 1980, p.9-11 ; H. ROLLAND, *Bronzes antiques de Haute-Provence*, Paris, 1965, 211 p., 2 cartes, 478 fig., (XVIII^e suppl. à *Gallia*) ; B. SCHNITZLER, *Bronzes antiques d'Alsace*, (Inventaire des collections publiques françaises, 37), 1996 ; E. WILHEM, *Bronzes figurés du musée de Luxembourg* [208], 60 p.

²²⁰ Environ une quinzaine de musées qui possèdent des témoignages n'ont pas donné suite aux demandes d'information qui leur ont été adressées souvent à plusieurs reprises.

²²¹ S. REINACH, *Répertoire de la statuaire* [23].

déjà présentes dans cet ouvrage²²². Aussi, en cas de doute, nous sommes nous référé à ces dernières, sans tenir compte, dans ce cas précis, des données de ce répertoire. Enfin il faut souligner l'imprécision de nombreux témoignages, pour lesquelles nous n'avons qu'une vague détermination géographique du type «entre telle ville et telle ville» ou «au bord de telle route» ou bien une origine peu claire renvoyant à une collection ou à une ville dans laquelle la statuette était censée être conservée.

Au-delà de toutes ces incertitudes, pour l'ensemble de la Gaule, 613 statuettes ont fait l'objet d'une notice, chiffre que nous pouvons compléter par les 48 conservées dans les musées alpins, dont 1 à l'hospice du Grand Saint Bernard, 1 à Turin en provenance de Suse, 1 autre, disparue, découverte à Mont Joux et 44 au musée de Chambéry²²³, ainsi que 2 témoignages découverts dans des sites de la Germanie indépendante, à Lich (Allemagne, Westfalen) (planche IX en annexe, n° 1) et à Velsen (Pays-Bas, Nord-Holland) dans ce qui est peut-être un camp de l'armée romaine²²⁴ au nord du *limes*, soit un total de 659 statuettes. Ce chiffre est supérieur à celui des témoins lapidaires, mais l'analyse plus précise nuance le propos. En effet les auteurs des travaux font une étude globale de ces données qui forment le fond des collections qu'ils étudient. Si nous recherchons les origines de ces témoignages, le bilan est beaucoup plus contrasté comme nous le verrons plus loin.

Sur ce total, 4 sont réputées fausses (tableau XV en annexe): 1 d'origine inconnue, montrant le dieu combattant, est conservée au musée de Verviers (Belgique)²²⁵; une autre, de type inconnu et qui a disparu, proviendrait de Rheinzabern et aurait porté l'inscription *MAGV SANVS*²²⁶, mais les témoignages de cette provenance sont considérés comme douteux par la conservation du musée; une troisième, du type combattant, conservée au musée de Strasbourg et donnée comme découverte à Niederbronn est considérée comme un faux²²⁷; enfin, trouvée à Feurs, une dernière, figurant le dieu assis sans ses attributs²²⁸, est actuellement plutôt considérée comme un Mercure²²⁹ dont il existe d'autres témoignages de ce type²³⁰.

A ce nombre restreint de faux avérés, doivent s'ajouter les statuettes dont l'origine n'est pas précisée (tableau XV en annexe). La cause tient en partie à l'absence de référence lors des découvertes ou lors de l'entrée de l'objet dans les collections des musées concernés; mais il s'agit surtout de dons de collections privées dont les pièces ont été achetées soit à des antiquaires, soit à des particuliers, tant sur le territoire de l'ancienne Gaule que dans l'ensemble de l'Empire²³¹. La plupart du temps les témoignages ont été enregistrés sous le nom du collectionneur, ce qui lui fait bien de l'honneur mais ne clarifie pas les sources, sans qu'une recherche ait été faite sur leur origine; enfin on ne peut négliger le fait que les fiches muséographiques de ces objets aient pu disparaître avec les aléas du temps. Alignées comme une armée de soldats de plomb, ces séries plus

²²² La reconnaissance par l'apparence de la statuette est trop aléatoire, car elles offrent de nombreuses ressemblances et les dessins au trait qui illustrent cet ouvrage manquent souvent de précision.

²²³ S. REINACH, *Répertoire de la statuaire* [23], IV, p.131, n° 8; II, p.225, n° 3; *Dossier de l'archéologie*, n° 48, 1980, p.42

²²⁴ W. GAITZSCH et B. PÄFFGEN, «Der trunkene Hercules von Lich», *Archäologie in Nordrhein-Westfalen*, 1995 p.251-252 et 12^e congrès sur les bronzes antiques.

²²⁵ G. FAIDER-FEYTSMANS, *Les bronzes romains de Belgique* [218], I, p.206, B.06.

²²⁶ E. WILHELM, *Les bronzes figurés du Luxembourg* [208], p.25, n° 108

²²⁷ B. SCHNITZLER, *Bronzes antiques d'Alsace* [219], p.121, n° 147

²²⁸ S. REINACH, «L'Hercule de Feurs» [13], p.56-66.

²²⁹ Lettre de la conservation du musée de Feurs, 1989; S. BOUCHER, *Recherches sur les bronzes figurés*, p.145 évoque le problème de son identification.

²³⁰ Voir S. DEYTS, *Images des dieux de la Gaule*, p.118.

²³¹ Une statuette d'Agen est censée provenir «d'Egypte» selon la fiche du musée.

ou moins grandes devaient faire la fierté de leur propriétaire, puis des musées, à défaut de satisfaire la curiosité du scientifique.

Ainsi certains musées qui ont de grandes collections de ces statuettes, voient l'ensemble de leurs témoignages suspectés par manque de fiabilité de leurs origines : c'est le cas pour la totalité des collections d'Aix en Provence, de Bayonne, de Bruxelles, de Dieppe, de Dijon, de Fécamp, de Gand, de Laon, de Lausanne, de Mannheim, de Sens, de Wissembourg ou des 44 statuettes de Chambéry, alors que la série d'Avignon ne permet d'en retenir qu'1 sur 10, à Cologne 1 sur 11, à Clermont-Ferrand 1 sur 8, au Louvre 1 sur 22, 3 sur 11 à Luxembourg, 4 sur 15 à Lyon, 2 sur 12 à Marseille, à Rouen 2 sur 11, à Toulouse 1 sur 9 et seulement 2 sur 75 au Cabinet des médailles de Paris.

Finalement les musées du territoire considéré ont plus de statuettes d'origine inconnue que de témoignages fiables, puisqu'on est amené à éliminer pour cette raison 342 exemplaires, ce qui représente plus de cinquante-cinq pour cent du total. Mais il faut noter que le problème des localisations, qui est pourtant central, ne fait pas toujours dans les catalogues l'objet d'une recherche systématique, au profit d'études stylistiques ou esthétiques globalisantes, où tous les objets sont pris en compte, quelle que soit leur origine.

Enfin un certain nombre de témoignages est incertain (tableau XV en annexe) pour diverses raisons : soit le personnage n'est pas vraiment reconnaissable, soit parce que l'origine, bien que suggérée, n'est pas assurée, comme c'est le cas pour des statuettes d'Auvergne dites « probablement d'origine locale » sur des critères stylistiques²³² ou sur des présomptions encore plus ténues²³³. En conséquence, 59 statuettes doivent encore être éliminées.

Sur cet ensemble de figurines incertaines (tableau XV), il faut signaler 17 témoignages pas ou peu connus, car non publiés ou présents dans des publications moins accessibles que les grands catalogues :

- sur une statuette, déposée au musée d'Agen (n° 11), mais disparue, Hercule au repos tient des pommes dans la main gauche et la droite s'appuie sur la massue ; le registre du musée indique « statuette égyptienne » ;
- dans le même musée (n° 361), un personnage, trouvé dans les fouilles du cimetière de Fargues tient un objet allongé dans la main droite ; si on peut hésiter entre Hercule et Mercure, il semble que la deuxième hypothèse doive l'emporter²³⁴, d'autant plus que le Musée lorrain de Nancy possède une figurine semblable clairement identifiée comme étant un Mercure ;
- le musée de Bar le Duc a fait l'objet du don d'une statuette très corrodée d'un Hercule marchant la massue appuyée contre l'épaule gauche et reposant dans la main du même côté (n° 41)²³⁵, mais l'origine n'en est pas indiquée ;
- le musée de Cologne possède 10 statuettes sans localisation (n°s 153-162), dont six sont des Hercule combattant, trois du type marchant, tandis qu'une autre, le dieu tient un vase²³⁶ ;
- au Musée Lorrain de Nancy sont présentés deux Hercule combattant (n°s 267-268), sans que l'on sache d'où ils viennent²³⁷ ;

²³² S. BOUCHER, *Bronzes figurés de Clermont-Ferrand* [219], n°s 3-10.

²³³ S. REINACH, *Bronzes figurés de la Gaule romaine* [218], n°s 130,131,134,137.

²³⁴ Lettre de la conservation du musée d'Agen du 12.07.88, inventaire, n°s 889 a³ et 793 a³

²³⁵ Inventaire n° 872 11 82.

²³⁶ S. RITTER, «Die Bronzestatuetten des Hercules im Römisch-Germanischen Museum Köln », *Kölner Jahrbuch*, 26, 1993, p.464-478, n°s 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

²³⁷ Inventaire, n°s XXIV 553 et XXIV J 5 L

- dans la collection Desnoyers du musée d'Orléans (n° 274), la fiche d'inventaire d'un Hercule portant la peau de lion sur le bras gauche et tenant sa massue de la main du même côté, ne porte aucune indication d'origine²³⁸ ;
- un Hercule au repos (n° 321) non localisé est au musée de Trèves²³⁹.

Au total, ce sont donc 405 témoignages qu'il faut supprimer de nos listes pour ne garder que ce qui paraît réellement assuré, sans être certain d'ailleurs que des faux témoins ne sont pas cachés dans ce lot.

Pour l'ensemble des œuvres retenues, nous avons relevé 27 statuette inédites ou peu accessibles (tableau XIV en annexe) :

AQUITAINE

- à Cosa près de Montauban (n° 77), a été retrouvée avant 1857 une statuette d'Hercule coiffé de la peau de lion qui forme un noeud sur le torse et pend sur le bras gauche²⁴⁰, s'appuyant de sa main gauche sur la massue et posant la main droite contre sa hanche ;
- le musée de Périgueux²⁴¹ conserve un Hercule combattant (n° 162) ;

BELGIQUE

- le musée de Bar-le-Duc conserve 3 statuette dont l'origine meusienne est attestée (n°s 138-140) : la première²⁴² présente (planche V, n° 11) le dieu couvert par la peau de lion sur son côté gauche, la tête de l'animal reposant contre la cuisse et tenant dans la main droite un objet qui a disparu ; la seconde est plus classique puisqu'il est figuré combattant, la massue, aujourd'hui absente, dans la main droite, la peau de lion sur le bras gauche²⁴³ ; le dieu a la même attitude sur le troisième exemplaire, mais il ne porte pas de peau de lion ;
- de Clermont en Argonne (n° 69) provient une statuette d'Hercule combattant (planche IV, n° 4) conservée au musée de Bar le Duc, où le dieu brandit sa massue de la main droite et porte la peau de lion sur l'avant-bras gauche²⁴⁴ ;
- lors de travaux de recalibrage de l'Escaut un Hercule au repos (planche V, n° 16) a été découvert à Eke-Semmerzake en 1972 (n° 87), le dieu s'appuyant de la main droite sur la massue et tenant de la main gauche une branche portant cinq fruits²⁴⁵ ;
- de Tarquimpol (Moselle) provient un buste du dieu (n° 188), qui fut conservé au Musée lorrain de Nancy²⁴⁶ d'où il a disparu ;
- les fouilles de Trèves ont livré une statuette d'Hercule au repos (n° 194), la massue à droite et la peau de lion reposant sur l'épaule et le bras gauches²⁴⁷ ;
- Une figurine particulière (n° 198) a été découverte à Venlo (Pays-Bas), où Hercule porte la peau de lion sur le bras gauche, la massue dans la main du même côté, la tête ceinte d'une couronne de pampre de vigne²⁴⁸ ;

²³⁸ Inventaire actuel n° A 6249.

²³⁹ *Religio romana*, catalogue de l'exposition au musée de Trèves, 1996, n°7c.

²⁴⁰ Inventaire MIA.11 au musée de Montauban, inédite.

²⁴¹ Inventaire, n° 85105.

²⁴² Inventaire n° 858 10 002.

²⁴³ Inventaire 858 10 3.

²⁴⁴ Inventaire n° 887 20 1.

²⁴⁵ F. VERMEULEN et L. BAUTERS, «Een gallo-romeins beeldje uit Eke :Semmerzake », *Vobov-Info*, 1988, p.1-6.

²⁴⁶ Il est cité dans une nomenclature du musée de WIENER, parue dans le *Journal de la Société d'Archéologie Lorraine*, 1871, p.222.

²⁴⁷ *Religio romana* [235], n° 7a.

²⁴⁸ M.E. MARIEN, *L'empreinte de Rome*, 1980, p.212.

LYONNAISE

- un Hercule combattant (n° 144) qui a perdu tous ses attributs, a été retrouvé à Montrevault (Maine-et-Loire) au bord d'une voie romaine ;
- une figurine d'Hercule au repos est présentée au musée de Sens (n° 183), le dieu s'appuyant de la main droite sur la massue et portant la peau de lion sur le bras gauche ;
- une statuette (planche V en annexe, n° 15) de composition très particulière et de style très frustré (n° 193) a été découverte à Trégueux (Côtes d'Armor)²⁴⁹, le dieu portant la massue appuyée contre l'épaule droite, la main gauche tenant une pomme, tandis que la peau de lion pend jusqu'à terre, et constitue un support pour le bras gauche ;

GERMANIE SUPERIEURE

- à Avenches, 13 statuettes en bronze ont été découvertes dans un lairair²⁵⁰, dont un Hercule au repos (n° 42) qui a perdu ses attributs, mais porte encore trois pommes dans la main gauche ;
- à Castel (Allemagne), avant-poste de Mayence sur la rive droite du Rhin, a été découvert un fragment de statuette (n° 133) dont ne subsiste qu'Hercule avec la jambe gauche repliée (planche V en annexe, n° 10), dans la position habituelle de la capture de la biche cérynite²⁵¹ ;
- en 1963, une statuette d'Hercule, conservée à Coblenche (n° 95), a été découverte dans la Moselle à Gondorf-Cobern (Allemagne), figurant le dieu revêtu de la peau de lion (planche IV en annexe, n° 7), dont la queue pend sur l'avant-bras gauche, brandissant sa massue qui a disparu de la main droite²⁵² ;

GERMANIE INFÉRIEURE

- un Hercule combattant, au musée de Cologne, a été découvert dans cette ville (n° 73), tenant sa massue dans la main droite et la peau de lion reposant sur le bras gauche, la tête du dieu étant coiffée du crâne de l'animal²⁵³ ;
- de Deutz provient un ensemble (planche IV en annexe, n° 8), conservé au musée de Cologne, figurant le combat d'Hercule contre la reine des Amazones (n° 82), où le héros, portant sa massue appuyée sur l'épaule de la main droite et la peau de lion sur le bras gauche, saisit par les cheveux et renverse en arrière son adversaire montée sur un cheval²⁵⁴ ;
- à Empel (Pays-Bas)²⁵⁵, a été trouvée une statuette d'Hercule portant un canthare (n° 88) ayant l'épaule et le bras droit couverts par la peau de lion ;
- le musée de Nimègue (Pays-Bas) conserve 2 statuettes d'Hercule (nos 150-151), l'une où le dieu, dont la massue, tenue de la main gauche repose sur l'épaule, se tient le sexe de la main droite²⁵⁶ conformément au type du dieu ivre des cortèges bacchiques, tandis que la seconde appartient au type classique de l'Hercule combattant²⁵⁷ ;
- le musée de Zülpich (Allemagne) possède une statuette (n° 210) sur laquelle il n'a pas été possible d'avoir de précision, le musée étant en cours de restructuration ;

²⁴⁹ R. SANQUER, «L'archéologie romaine en Bretagne », *Archéologia*, 74, 1974, p.10.

²⁵⁰ *Archéologie suisse*, 13, 1990, figure 14.

²⁵¹ H. MENZEL, «Les ateliers des artisans bronziers », *Dossiers de l'archéologie*, 28, 1978, p.70.

²⁵² Catalogue de l'exposition *Zehn Jahre Ausgrabungen an Mittelrhein und Mosel*, 1976, p.49.

²⁵³ S. RITTER, «Die Bronzestatuetten des Hercules » [236], p.467, n°3.

²⁵⁴ H. MENZEL, «Les ateliers des artisans bronziers » [251], p.71.

²⁵⁵ L. SWINKELS, «Een vergoddelijkte Hercules en enkele andere bronsfiguren », *De tempel van Empel*, 1994.

²⁵⁶ A.N. ZADOKS-JOSEPHUS-JITTA, W.J.T. PETER et A.M. WITTEVEEN, *The figural bronzes* [212], n°10.

²⁵⁷ ID., *ibid*, n°12.

NARBONNAISE

- à Saint Vallier (Drôme) a été découverte une statuette du même type (n° 181), la massue manquant et la peau de lion reposant sur l'avant-bras gauche²⁵⁸ ;
- les fouilles de la ville de Die ont livré deux statuettes d'Hercule combattant, conservées au musée local (n° 84, 85) ;

EN DEHORS DU TERRITOIRE GAULOIS

- à Lich (Allemagne) sur le territoire de la Germanie indépendante, au nord-est de Francfort (n° d), le dieu (planche IX en annexe, n° 1) tient sa massue de la main droite et un canthare dans la main gauche, la peau de lion lui couvrant les deux épaules.
- dans ce qui était peut-être un poste avancé en Germanie indépendante à Velsen (Pays-Bas), a été découverte une figurine du dieu combattant dans sa position classique (n° e).

Après cette clarification des données, il reste donc 207 statuettes utilisables, soit un peu plus de trente-quatre pour cent de l'ensemble ; c'est dire à quel point ces images doivent être manipulées avec précaution et ne peuvent être utilisées avec autant d'assurance que les témoignages en pierre qui doivent rester la base d'une étude du culte d'Hercule.

*

LES STATUETTES NON-METALLIQUES 3 statuettes en os sont répertoriées en Gaule. La première proviendrait de Clermont-Ferrand (planche VI en annexe, n° 3), où elle a été achetée, sans que son origine soit clairement établie²⁵⁹ ; le dieu est debout, la main droite derrière le dos, portant la peau de lion sur l'épaule et le haut du bras gauche et tenant une pomme dans la main du même côté. La deuxième est au musée d'Orange et la troisième dans celui de Narbonne²⁶⁰.

Enfin on connaît 14 types de statuettes en terre cuite représentant Hercule (tableau VIII en annexe), mais pour une d'entre elles (n°s 1 et 12) il ne subsiste que la tête (à Toulon sur Allier), et une autre, provenant de Margerides (Corrèze), ne comporte que le socle et le bas des jambes (n°6). Dans tous les cas le dieu est figuré seul et debout (planche VI en annexe, n° 4), vêtu la plupart du temps de sa peau de lion. La tête présentée lors de l'exposition « La tête dans l'art romain et gallo-romain »²⁶¹ n'a pas d'origine connue et son style, qui tranche singulièrement sur le reste de la production de la Gaule, pousse à ne pas la retenir dans les témoignages propres à ce territoire.

*

LE MOBILIER FUNERAIRE Ce type d'objet, sans être de la statuaire, est plus proche par son rôle des statuettes que du petit mobilier proprement dit. Le seul exemple qui existe est sur un cercueil en plomb trouvé à Boulogne sur mer²⁶². Y figure l'image d'Hercule au repos s'appuyant sur sa massue de la main gauche et portant la peau de lion sur l'épaule et le bras droit ; le motif est répété sur les deux petits côtés de la cuve. On peut ajouter à

²⁵⁸ S. BOUCHER, «Les dieux en Gaule» [217], p.44.

²⁵⁹ S. REINACH, *Répertoire de la statuaire* [23], V, p.133 n° 141, et ID., *Catalogue illustré du musée de Saint Germain en Laye* [46], p.186.

²⁶⁰ Informations données par les musées.

²⁶¹ G. TISSERAND, *La tête dans l'art romain et gallo-romain*, 1984, p.63, n°10.

²⁶² E. ESPERANDIEU, *Recueil*, V, n° 3969 ; répertorié ici dans le tableau XIII.

cette donnée trois petites massues de Bâle-Klein-Hüningen²⁶³ et une bague portant l'inscription *HER* d'Iversheim retrouvées dans des tombes mérovingiennes.

Enfin nous ne saurions négliger, même s'il n'est pas sur le territoire de la Gaule, l'ex-voto qui est le seul du genre, fait d'une plaque d'argent portant la figure du dieu, découvert au col du Petit Saint Bernard²⁶⁴.

*
* *

III. LES AUTRES SUPPORTS

Objets de la vie courante, ils sont souvent laissés de côté dans les études consacrées à une divinité, car ils ne sont pas directement liés aux problèmes du culte.

*

LES OBJETS USUELS Des représentations du dieu se retrouvent sur 63 objets touchant à la vie quotidienne (tableau XIII en annexe) que nous avons regroupés en sept catégories : des décors sur divers supports, au métier des armes, des moyens d'éclairage, des objets funéraires, des poids et mesures, des ustensiles domestiques et des bijoux. Sur ce total 15 sont d'origine inconnue et 15 sont incertains.

Au nombre des objets d'origine inconnue, on trouve 9 appliques, dont 3 en bronze représentent son combat avec Minerve²⁶⁵, 1 en plomb montre le combat contre le lion de Némée²⁶⁶, 1 en bronze la scène avec une Amazone²⁶⁷, 2 du même métal figurent le combat contre l'hydre de Lerne²⁶⁸ et la dispute avec Apollon²⁶⁹, tandis qu'une troisième est un buste barbu dont l'identification herculéenne n'est pas certaine en l'absence de tout attribut²⁷⁰ ; enfin dans un médaillon ovale on peut reconnaître le combat contre Antée²⁷¹ ; un décor de candélabre²⁷² en bronze montre Hercule combattant ; un plat en argent est décoré du combat contre le lion de Némée²⁷³ ; un buste en bronze, aux épaules couvertes de la peau de lion, est sans doute un fragment d'ustensile domestique²⁷⁴ et un autre, sans attribut, ne peut être identifié avec sûreté ni localisé²⁷⁵ ; enfin sur 2 intailles le héros figure au repos²⁷⁶ et dans l'autre luttant contre le taureau de Crète²⁷⁷.

Les doutes sur les objets incertains sont divers :

²⁶³ U. GIESLER-MÜLLER, *Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Basel-Kleinhüningen*, 1992, pl.79.

²⁶⁴ F. BENOIT, «La légende d'Héraklès» [59], p.111.

²⁶⁵ S. BABELON et A. BLANCHET, *Catalogue de la Bibliothèque Nationale* [218], n^{os} 578, 579, 580.

²⁶⁶ ID., *ibid.*, n^o 585

²⁶⁷ S. REINACH, *Répertoire de la statuaire* [23], V, p.98.

²⁶⁸ S. BABELON ET A. BLANCHET, *Catalogue de la bibliothèque nationale* [218], n^o 581.

²⁶⁹ ID., *ibid.*, *Catalogue de la bibliothèque nationale* [218], n^o 582.

²⁷⁰ P. LEBEL, *Catalogue des collections archéologiques de Besançon, les bronzes figurés*, 1961, p.57

²⁷¹ S. BOUCHER, *Bronzes du musée d'Autun* [219], n^o 44

²⁷² S. CORSON, *Les figurines*, n^o 60

²⁷³ Déposé au Cabinet des médailles il a fait l'objet d'une présentation dans A. KAUFMAN, «Les figures mythologiques dans les décors de l'Antiquité tardive », *Dossiers de l'archéologie*, n^{os} 54, 1981, p.82-83

²⁷⁴ S. BABELON ET A. BLANCHET, *Catalogue de la Bibliothèque Nationale* [218], n^o 577.

²⁷⁵ S. BOUCHER, *Les bronzes figurés*, Châlon sur Saône [219], n^o45.

²⁷⁶ H. GUIRAUD, *Intailles et camées*, n^o 422 : l'objet est revendiqué de provenance locale sans plus de précision.

²⁷⁷ ID., *ibid.*, n^o 419 : l'objet est indiqué comme provenant de Noiron (70) sans que cela soit assuré.

soit l'identification est imprécise comme pour la tête ornant l'anneau de Saint Rémy (Saône et Loire)²⁷⁸ qui n'est accompagné d'aucun élément propre à reconnaître Hercule ; il en est de même pour les intailles, comme celles de Xanten²⁷⁹ ou du nord de l'Auvergne²⁸⁰ qui sont décorées d'une tête laurée, celles de Ehl (Bas-Rhin)²⁸¹ et de Brest²⁸² où la tête est couronnée, ou celles nues de Metz²⁸³, ou celle d'Epinal²⁸⁴. Enfin un médaillon en or d'Angers doit faire l'objet de la même suspicion²⁸⁵ ;

soit l'authenticité de l'objet n'est pas assurée comme pour l'applique de Wavre (Brabant wallon) montrant sa tête surmontée du crâne du lion²⁸⁶, ou pour celle, conservée au musée de Bruxelles et donnée comme provenant de Cologne, qui montre le héros luttant contre l'hydre²⁸⁷, ou encore pour la lampe en argent portant l'image d'Hercule enfant affrontant les serpents que S. Reinach donne comme « suisse » sans qu'on sache s'il s'agit du lieu de conservation ou de celui de la découverte²⁸⁸, ou enfin de la bague en cristal de roche de Metz dont l'antiquité n'est pas assurée²⁸⁹. Il en est de même pour une intaille en verre découverte à Louviers (Eure), sur laquelle on voit Hercule, couvert de la peau de lion, marchant avec la massue sur l'épaule : cet objet a été reconnu comme datant de l'époque moderne²⁹⁰ ;

soit le motif ne peut être reconnu avec certitude, comme à Carnac (Morbihan), où sur l'anse d'une oenochoé est figuré un enfant couvert d'une peau de bête et tenant une massue²⁹¹. On peut plutôt rapprocher ce motif des *putti* découverts à Vienne-en-Val où l'un d'entre eux porte une massue²⁹² ;

soit l'identification de l'objet n'est pas certaine comme le médaillon du Hérappel (Moselle)²⁹³ où sur l'avvers on voit le portrait de Septime-Sévère et sur le revers Hercule combattant vêtu de la peau de lion, avec un homme à ses genoux ; une inscription en grec entoure le motif où le rapporteur de la découverte a lu *ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΙΑ ΕΡΙΝΕΝΤΙΟΝ* et en exergue *ΝΕΟΚΟΡΟΝ*. Le mot « médaillon » pose un problème car l'auteur appelle ainsi les pièces de monnaies, d'autant plus que cette exergue figure sur un grand bronze de Caracalla ou de Geta émis en Orient à Philadelphie ;

enfin le musée d'Autun conserve, sur ce qui est considéré comme un manche de couteau, une figure de bronze d'Hercule combattant Antée, plus par analogie avec le modèle de Saint Rémy décrit ci-dessus, qu'à l'aide d'indices probants²⁹⁴ : il peut donc s'agir d'une statuette du dieu, cet épisode de sa légende étant un motif connu dans ce mode de représentation.

²⁷⁸ S. BOUCHER, *Bronzes du musée*, Châlon-sur-Saône [219], n° 41.

²⁷⁹ PLATZ-HORSTER, *Die antiken Gemmen aus Xanten*, 1987, n° 71

²⁸⁰ H. GUIRAUD, *Intailles et camées* [276], n° 426.

²⁸¹ ID., *ibid.*, n° 427.

²⁸² ID., *ibid.*, n° 428.

²⁸³ ID., *ibid.*, n° 425.

²⁸⁴ ID., *ibid.*, n° 424.

²⁸⁵ M. PROVOST, *Carte archéologique de la Gaule, Maine et Loire*, 1988, p.127-128, n°135-324

²⁸⁶ G. FAIDER-FEYSTMANS, *Bronzes romains de Belgique* [218], n° B.24

²⁸⁷ Fiches de la section des antiquités grecques et romaines, n° Ac ; 213.B

²⁸⁸ S. REINACH, *Répertoire de la statuaire* [23], V, p.95, n° 3

²⁸⁹ Musée de Metz, inventaire n° 5268.

²⁹⁰ Lettre du musée de Louviers du 16.02.99.

²⁹¹ Lettre du musée de Carnac de septembre 1988, une seconde lettre de 1998 ne semble plus reconnaître cette possibilité.

²⁹² Voir analyse ci-dessus et *Gallia*, 1970, p.259.

²⁹³ V. SIMON, « Notice sur Metz » [30], p.286

²⁹⁴ S. BOUCHER, *Bronzes figurés du musée d'Autun* [219], p.77, n° 123

Il ne reste donc de notre relevé que trente trois objets dont l'origine ou la fonction sont indiscutables. 11 sont des ustensiles domestiques, mais dont l'usage a pu être religieux :

- d'un vase en bronze trouvé à Malain (Côte d'Or), il ne subsiste que l'anse²⁹⁵ dont Hercule décore la base (planche VIII en annexe, n° 12). Il est représenté combattant brandissant la massue de la main droite et tenant un serpent enroulé de la gauche ;
- il en est de même pour l'anse de l'oenoché de Mandeur (Doubs)²⁹⁶ où figure une tête d'Hercule coiffé du lion ;
- une anse de Genève (Suisse) ;
- la panse d'un vase en bronze (planche VIII en annexe, n° 13) trouvé dans une nécropole à Vichy comporte l'image des différents travaux du héros²⁹⁷, dans lesquelles E. Thévenot propose de voir la scène où Hercule jette Iphitos du haut des remparts de Tyrinthe, celle où il combat Antée, Hercule portant le sanglier d'Erymanthe, Hercule vêtu de la peau de lion et tenant un caducée, Hercule et l'hydre de Lerne, Hercule muni de sa massue s'appuyant sur le trépied de la Pythie ; l'auteur pense que le travail est local, et non pas grec ou romain, compte tenu du fait que le dieu est barbu «à la mode gauloise», mais nous avons vu ce qu'il faut penser de ce type d'observation, et il faut préférer l'idée que les Gallo-romains maîtrisaient suffisamment l'art du bronze pour être capable de fondre un tel objet ;
- le fond d'une coupe en verre (planche VIII en annexe, n° 17) trouvée à Trèves²⁹⁸ comporte la scène du combat d'Hercule contre Antée ; la massue et le carquois posés à côté de lui permettent de l'identifier avec certitude ;
- une patère en or découverte à Rennes (planche VIII en annexe, n° 14) montre, en son centre, une scène illustrant le triomphe de Bacchus²⁹⁹ : Hercule y figure assis sur la peau de lion, tenant un canthare de la main droite, la gauche étant appuyée sur sa massue ; sur la couronne externe, le dieu ivre est soutenu par deux bacchantes. Le rebord de l'ustensile est décoré de *aurei* des Antonins et des Sévères ;
- sur un canthare en argent découvert dans la Meuse à Stevensweert (Pays-Bas, Gueldre)³⁰⁰ apparaît, sur la panse, une tête d'Hercule authentifiée par ses attributs (la massue et le carquois), le dieu étant accompagné de Pan, de Bacchus, de deux satyres et d'une ménade. Cet objet a été fabriqué dans le monde grec ;
- le manche, en fonte, d'un couteau pliant trouvé en un endroit inconnu du Grand-Duché de Luxembourg³⁰¹ montre Hercule luttant contre le lion de Némée ;
- A Trèves un manche en os (tableau XIII en annexe, n° 62) est formé par Hercule marchant avec la massue contre l'épaule gauche ; il semble avoir une pomme dans chaque main ;
- un autre manche de couteau (planche VIII en annexe, n° 11), fixe celui-là, est formé de deux hommes qui luttent, l'un décollant l'autre du sol et l'on peut certainement y voir le combat d'Hercule contre Antée, dans une composition semblable à celle qui illustre le

²⁹⁵ Catalogue de l'exposition «Malain», *Cahiers du Mémontois*, 4, 1979, pl.16, n° 54.

²⁹⁶ *Catalogue du musée de Montbéliard, III, les bronzes figurés*, 1962, n° 52.

²⁹⁷ Lettre de monsieur J. CORROCHER et E. THEVENOT, *Vichy gallo-romain*, 1957, fig.156-157 et A. MORLET, «Le vase aux légendes d'Hercule», *Aesculape*, 1951, p. 186-191.

²⁹⁸ K. GOETHERT-POLASCHEK, *Römische Gläser in rheinischen Landesmuseum Trier*, 1980, n° 32.

²⁹⁹ Y. YVON, «Les trésors monétaires, des documents d'histoire», *Archéologia*, 3, 1965, p. 9-18.

³⁰⁰ M.-E. MARIEN, *L'empreinte de Rome* [248], p.102 et 104.

³⁰¹ E. WILHELM, *Bronzes figurés du Luxembourg* [208], p.156.

vase, incontestablement herculéen, de Vichy³⁰². Fabriqué en bronze, il provient de Saint Rémy en Saône-et-Loire³⁰³ ;

- un autre exemplaire, pliant, reprenant la même scène a été découvert à Alsenz (Allemagne, Rheinland-Pfalz)³⁰⁴ ; l'auteur n'y voit que deux lutteurs, mais la similitude de la facture avec les autres témoignages de ce type permet d'y voir une image d'Hercule ;

Trois objets sont des poids et mesures :

- un peson en bronze et en plomb découvert au Donjon (Allier)³⁰⁵ est fait d'un buste d'Hercule et porte la peau de lion sur les épaules ;
- un autre en bronze (planche VIII en annexe, n° 15) provient de Quarante (Hérault) où il a été découvert dans une villa gallo-romaine³⁰⁶ : Hercule est coiffé du lion ;
- On peut y ajouter un *oscillum* découvert à Narbonne³⁰⁷.

Deux autres témoignages ont appartenu à des gens ayant exercé le métier des armes :

- sur la partie inférieure d'un casque de gladiateur (planche VIII en annexe, n° 16) à Rodez (Aveyron)³⁰⁸, un buste d'Hercule avec sa massue placée à côté de lui est représenté sur l'un des côtés, tandis que sur l'autre figurent une Minerve et une Méduse ;
- sur une croix de *signum* en bronze³⁰⁹ découverte à Strasbourg (planche VI en annexe, n° 2) Hercule figure en buste, revêtu de la peau de lion sur les faces antérieure et postérieure : il est dans la position du combattant, la massue derrière la tête et tient des pommes dans la main gauche ; figurent également un géant anguipède qui devait être surmonté de Jupiter, Bacchus, Diane et Mercure ;

Trois autres objets sont des éléments de décor :

- une applique en bronze doré (planche VI en annexe, n° 1) découvert à Chièvres (Hainaut belge)³¹⁰, avec un Hercule combattant qui brandit sa massue de la main droite et tient la peau du lion dans la main gauche ;
- une applique conservée à Genève ;
- un personnage en pied, dont le haut est creux, à Niort (Deux-Sèvres)³¹¹ est en bronze doré.

Enfin des parures portent des représentations d'Hercule :

- une attache de ceinture est conservée au musée de Genève,
- un bijou est conservé à Traben-Trarbach (Allemagne, Rheinland-Pfalz),
- deux camées sont illustrés par une scène où intervient Hercule : le premier (planche IX en annexe, n° 19) a été découvert à Grand (Vosges)³¹², où, placé à droite, Hercule est debout, la main droite tenant la massue baissée, la peau de lion pendue sur l'avant-bras gauche, séparé d'une femme, à demi dévêtue et qui occupe la partie gauche, par ce qui

³⁰² A. MORLET, «Le vase aux légendes d'Hercule » [297], fig.1.

³⁰³ S. BOUCHER, *Bronzes figurés antiques*, Châlon sur Saône [219], n° 42.

³⁰⁴ H. MENZEL, *Die römische Bronzen aus Deutschland, I, Speyer*, 1960, n° 41. L'auteur y voit deux lutteurs.

³⁰⁵ A. BERTRAND, «Les découvertes romaines et gallo-romaines de l'Allier », *Revue bourbonnaise*, 1, 1884, p.176.

³⁰⁶ Lettre de monsieur Ch. BLASCO du 15.12.98

³⁰⁷ Lettre du musée et *Carte archéologique de l'Aude*, p.12-13.

³⁰⁸ *Inventaire archéologique gallo-romain du département de l'Aveyron*, Rodez, 1947, n° 297.

³⁰⁹ B. SCHNITZLER, *Bronzes antiques d'Alsace* [219], n° 47 qui suit la première identification de J.-J. HATT qui y a vu ultérieurement un élément d'un cor militaire, *Argentorate*, 1993, p.92.

³¹⁰ *L'archéologie en Hainaut occidental, Catalogue de l'exposition*, Ath, 1988, p.50

³¹¹ Musée du Donjon

³¹² H. GUIRAUD, *Intailles et camées* [276], n° 987.

ressemble à un trophée. Sur le second venant de la villa de Chiragan (Haute-Garonne)³¹³, Hercule porte un Eros dont le poids le fait chanceler, à moins qu'il ne faille y voir un Hercule *bibax*,

- dix intailles portent l'effigie du héros : cinq le montrent seul : partiellement représenté sur trois d'entre elles, puisque à Nages (Gard) on ne voit que sa tête ouverte de la peau de lion³¹⁴, de même qu'à Martigny³¹⁵ (planche IX en annexe, n° 18) et à Arles son buste³¹⁶, alors que sur les deux autres, au Castellet (Var) et à Bibracte (Saône-et-Loire), il est en pieds, au repos, appuyé sur sa massue³¹⁷. Les autres intailles sont décorées d'une scène tirée de sa légende, le combat contre l'hydre à Lyon³¹⁸, contre le lion à Giroux (Indre)³¹⁹, contre Antée à Saint Eloy (Corrèze)³²⁰, la dispute avec Apollon à Poitiers³²¹; enfin il chevauche un porc sur l'intaille des Granges-Gontardes (Drôme)³²².

Pour être complet il ne faut pas oublier le chaudron de Gundestrup qui, bien que n'ayant pas été découvert en Gaule, est une référence incontournable puisqu'on peut y voir Hercule dans son combat contre le lion de Némée³²³.

*

LA CERAMIQUE ORNEE

Nous avons pu relever 45 témoignages sur des lampes, mais la description de beaucoup d'entre elles n'a pu être précisée du fait de l'absence de renseignements fournis par les musées (tableau XVI en annexe, n°s 1-13, 15-17). De ceux là il faut retrancher 2 témoignages incertains. Le premier a été trouvé à Fos-sur-mer (Bouches-du-Rhône) et montre une tête coiffée d'un animal et des pattes griffues qui entourent le cou : l'identification à Hercule est tentante, mais il faut reconnaître que le visage figuré peut être féminin et que les griffes peuvent être celles d'un autre animal mythique, ce qui pourrait donner à voir une harpie³²⁴. Le second est à Cognac, mais son origine n'est pas sûre³²⁵. Il reste donc 43 représentations dont l'origine est certaine.

Fabriqués par quelques ateliers de la vallée du Rhône, à Lyon (planche VIII en annexe, n° 9), Vienne et Saint Péray³²⁶ (planche VIII, n° 10), les médaillons d'applique comportent quelques scènes herculéennes (tableau XVII en annexe). On peut retenir 23 exemplaires, tous sur des vases à l'exception d'un seul sur une gourde (n° 23). Un motif est incertain bien que P. Wuilleumier et A. Audin le classent dans la catégorie des images dédiées au héros.³²⁷ Il faut aussi rappeler l'information d'E. Thévenot qui indique que des images d'Hercule ornaient 3 gourdes à Vichy³²⁸.

³¹³ ID., *ibid.*, n° 988.

³¹⁴ ID., *ibid.*, n° 429.

³¹⁵ F. WIBLE, «Fouilles archéologiques de Martigny », *Annales valaisannes*, 1977, pl.VIII.

³¹⁶ H. GUIRAUD, *Intailles et camées* [276], n° 430.

³¹⁷ ID., *ibid.*, n° 421 et note 36.

³¹⁸ ID., *ibid.*, note 35.

³¹⁹ ID., *ibid.*, n° 418.

³²⁰ ID., *ibid.*, n° 420.

³²¹ ID., *ibid.* n° 417.

³²² ID., *ibid.*, numéro 423.

³²³ Voir par exemple J.-J. HATT, *Mythes et dieux*, p. 73-99.

³²⁴ Lettre du musée d'Istres du 27.02.89

³²⁵ Réponse du musée à notre lettre circulaire de 1988.

³²⁶ Voir P. WUILLEUMIER et A. AUDIN, *Médaillons d'applique de la vallée du Rhône*, 1952, 181 p. 8 pl. et A. DESBAT, «L'atelier de médaillons d'appliques de Saint-Péray », *Dossiers de l'archéologie*, 9,1975, p.56-59.

³²⁷ P. WUILLEUMIER et A. AUDIN, *Médaillons* [326], n° 12

³²⁸ E. THEVENOT, *Divinités et sanctuaires de la Gaule*, p. 121.

La céramique sigillée ornée (planche VII en annexe, n^{os} 5, 6, 7, 8) propose un vaste éventail de sujets, dont l'identification n'est pas toujours certaine. Sans chercher à être exhaustif, nous avons relevé 127 poinçons figurant Hercule seul ou une scène de sa mythologie ; nous ne retenons ici que les types et non les exemplaires diffusés à travers la Gaule. Sur ce total, 20 sont faux ou incertains, dont 8 pour lesquels l'atelier n'a pu être défini avec précision : c'est le cas au musée de Niederbronn³²⁹ pour 1 poinçon avec Hercule debout et pour 2 où il combat le lion ; un autre, découvert à Nelly-Ronquerolles (95) et conservé à la mairie de Parmain, montre le dieu assis ; sur 2 autres, conservés au musée de Bordeaux, il est debout, accompagné sur l'un de Mercure et de Vénus, sur l'autre de la Victoire et d'un athlète³³⁰, tandis que sur un tesson, trouvé à Hendreville (27) et déposé au musée de Louviers il combat le lion³³¹ ; enfin une tête au musée de Visé (Belgique)³³². Sur les 12 autres le motif, même s'il a parfois été retenu comme herculéen³³³, laisse subsister suffisamment de doute pour que des chercheurs plus récents l'aient contesté : il s'agit, pour la Gaule centrale, d'un petit Hercule debout³³⁴ et d'un autre tenant des serpents³³⁵, pour Geugnon d'un Hercule debout³³⁶, d'une scène d'Amazone, et d'un Hercule combattant signé *Reginus* à Heiligenberg³³⁷, d'une scène d'Iole à La Madeleine³³⁸, enfin de 6 motifs de La Graufesenque comprenant un combat contre le lion, un Hercule debout, un combattant, un pêcheur, un chasseur, un Hercule porteur³³⁹. On peut aussi mettre à part 2 tessons d'Ensérune, qui sont de provenance attique³⁴⁰ : sur l'un figure la massue du héros, sur l'autre son apothéose qui le mène à la divinité.

Les 106 poinçons retenus (tableau XVII en annexe) se répartissent dans 19 ateliers dont 4 du sud de la Gaule (Banassac 5, La Graufesenque 33, Montans 1, Valéry 1), 3 du centre (15 sans plus de précision, 10 de Lezoux, 4 de Geugnon, 1 des Martres de Veyre) et 11 de l'est (3 de Chémery, 1 de Luxeuil, 5 de Blickweiler, autant d'Ittenwiller, 8 de Yutz, 4 d'Heiligenberg, 2 de Mittelbronn, 2 de Rheinzabern, 1 de La Madeleine, 1 de Lavoye et 3 de la Moselle sans plus de précision).

*

LES MONNAIES

Il est nécessaire de cerner le cadre de cette enquête sur les témoins monétaires : il n'est pas question de faire une analyse de l'ensemble du monnayage de Rome portant au revers l'effigie d'Hercule, car ce n'est ni le lieu ni le but ici, même si l'ensemble de ces données peuvent servir de référence. Nous nous limiterons donc

³²⁹ N. JUNKER-KANIUK, *La céramique sigillée gallo-romaine conservée au musée de Niederbronn*, mémoire de maîtrise, Université de Strasbourg, 1993, n^{os} 381, 382, 383.

³³⁰ N^{os} d'inventaire 70.19.47 et 70.19.48.

³³¹ N^o Lov.1013.

³³² J. KNAEPEN, *Découvertes gallo-romaines à Visé*, 1961, 39 p.

³³³ En particulier par J. DECHELETTE, *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, 1961 et F. OSWALD, *Index of figures-types on terra-sigillata*, 1937, pl, 36-39,

³³⁴ C. BEMONT, *Moules de gobelets ornés de la Gaule du Centre au musée des Antiquités Nationales*, 1977, p.67.

³³⁵ EAD., « Quelques aspects de l'imagerie mythologique sur la céramique gallo-romaine décorée de reliefs », *Mythologie gréco-romaine, mythologies périphériques*, 1981, fig.6.

³³⁶ H. GAILLARD et H. PARRIAT, « L'officine céramique gallo-romaine de Geugnon (Saône et Loire) », *R.A.E.*, 1976, n^o38.

³³⁷ J.-M. DEMAROLLE, « Les représentations d'Hercule sur les sigillées des ateliers de l'est de la Gaule », *Studien zur römischen Keramik*, p.164 et 166.

³³⁸ EAD., *ibid.*, p.164.

³³⁹ E. HEDAN et A. VERNHET, « Représentations d'Hercule sur les sigillées de La Graufesenque », *99^{ème} Congrès National des Sociétés Savantes, Besançon, archéologie*, 1974, p.295, 296, 298.

³⁴⁰ Lettre du musée d'Ensérune, 1995.

au monnayage émis dans un cadre plus régional, c'est à dire essentiellement celui qui a été frappé lors de la constitution de l'Empire romain des Gaules au III^e siècle. A contrario, il est utile dans cette étude de prendre en compte le monnayage gaulois du temps de l'indépendance, qui peut indiquer l'existence d'une culture herculéenne durant la période pré-romaine.

Si une monnaie trouvée à Brusq dans le Var, montrant une tête d'Hercule et un crabe, a été frappée en dehors de la Gaule, sans doute en Afrique, le trésor d'Auriol contient des monnaies attribuées à Marseille par A.E. Furtwängler, dont quelques-unes portent une tête d'Héraclès coiffé du lion : elles sont datées du premier monnayage de la cité entre 480 et 470 av.J.-C.³⁴¹.

Les témoins numismatiques proprement celtiques portant l'image d'Hercule frappés du temps de l'indépendance ne sont pas très nombreux³⁴², en particulier si nous les comparons à ceux d'Apollon sur son char, modèle qui a fait les délices des artistes celtes. Ils peuvent être réunis en trois grands types. Le premier représente une tête barbue à la chevelure stylisée, que l'on trouve sur des statères d'or des Ambiens³⁴³ ; E. Hucher a souligné que des personnages portant la barbe sont rares sur les monnaies celtiques et que l'on peut émettre l'hypothèse d'une représentation d'Hercule. L'idée a été reprise par A. Blanchet³⁴⁴ pour des monnaies de bronze trouvée dans la Somme ; la tête barbue qui est à l'avers porte en plus une chevelure curieuse, qui lui a fait supposer qu'il s'agit d'un Hercule coiffé du lion. Le même type se retrouve sous trois modèles, un peu différents, chez les Baiocasses, les Calètes et les Namnètes³⁴⁵. Ce rapprochement avec Hercule reste cependant sujet à caution, pour les mêmes raisons que celles qui ont été évoquées plus haut pour les images en pierre. Un deuxième type est composé d'une tête tournée à droite accompagnée d'une massue³⁴⁶, le revers étant décoré d'un lion bondissant ; il en existe deux variantes, l'une sans la massue³⁴⁷ et l'autre avec la même tête qui prolonge un torse avec un bras étendu³⁴⁸. Elles ont été émises dans la même région par les Longostalètes (planche VII en annexe, n° 1) et la cité de Béziers. Enfin le type le plus en phase avec les canons classiques est celui que reproduit une monnaie d'argent (planche VII, n° 2) des Ségusiaves³⁴⁹ : sur l'avers une tête casquée avec la légende *Segusia(uus)*, sur le revers Hercule au repos, la main droite sur sa massue posée sur un socle, la peau de lion pendant sur l'avant-bras gauche dont la main s'appuie sur l'épaule d'un petit personnage vêtu d'un long manteau ; cette monnaie serait contemporaine de la guerre des Gaules.

Une monnaie de Lyon³⁵⁰ datant sans doute de la fondation de la ville porte à l'avers une tête tourelée avec l'inscription *Copia. Felix Munatia* ; le revers est décoré du combat d'Hercule avec le taureau de Crète, la massue étant placée dans le décor pour bien identifier la scène.³⁵¹

Le III^e siècle, avec la naissance de l'Empire romain des Gaules, a vu apparaître un monnayage propre à cette dissidence territoriale. Frappés à la fin du règne, ces exemplaires de

³⁴¹ A. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, 1905, p.182 ; A.E. FURTWÄNGLER, *Monnaies grecques en Gaule. Le trésor d'Auriol et le monnayage de Massalia. 525/520-460 avant J.-C.*, Fribourg, 1978, pl.5, 6, 18, 35.

³⁴² Globalement il faut constater que les divinités sont peu représentées sur les monnaies

³⁴³ F. SCHEERS, *Traité de numismatique celtique*, 1977, p.226.

³⁴⁴ A. BLANCHET, *Traité des monnaies* [341], p.190.

³⁴⁵ E. HUCHER, *L'art gaulois ou les Gaulois d'après leurs médailles*, 1868, t.2, p.8-9.

³⁴⁶ J. JOUSSEMET, *Monnaies gauloises du musée du Puig de Perpignan*, 1, 1988, n°s 222-228, 230, 275-277 et page 83.

³⁴⁷ ID., n°s 278, 279 et page 83

³⁴⁸ ID., n°s 229, 273, 274.

³⁴⁹ E. HUCHER, *L'art gaulois* [345], 1, pl.7, n° 2. et A. BLANCHET, *Traité des monnaies* [341], p.425-426 qui précise que des exemplaires ont été trouvés dans les trésors de Chantenay et de Jersey.

³⁵⁰ A. BLANCHET, *Traité des monnaies* [341], p.427-428

³⁵¹ L'exemplaire a été trouvé à Gergovie.

Postume (planche VII en annexe, n° 3-4) portent au revers les travaux d'Hercule³⁵² : le combat contre le lion de Némée, qu'il étouffe dans ses bras, avec la légende *Hercules Nemaeus (aureus et billon)* ; celui contre l'hydre de Lerne, qui s'enroule autour de sa jambe tandis qu'il brandit sa massue de la main gauche, avec *Hercules Argiuis (aureus et billon)* ; la capture de la biche cérynite qu'il tient par les cornes en appuyant son genou gauche sur son dos, avec *Hercules Arcadius (billon)* ; celle du sanglier d'Erymanthe, qu'il porte sur l'épaule gauche, avec *Hercules Erymanthus (aureus, antoninianus et billon)* ; le combat du taureau de Crète, dont il a saisi les cornes, avec *Hercules Cretensis (aureus)* ; la scène des chevaux de Diomède avec la légende *Hercules Thracius (aureus daté de 268³⁵³ et billon)* ; le combat contre la reine des Amazones, étendue à ses pieds et dont il arrache la ceinture, avec *Hercules Inuictus (aureus, antoninianus et billon)* ; brandissant sa massue dans la main droite et tenant la peau de lion sur le bras gauche, sa lutte contre Geryon figuré par trois guerriers, avec *Hercules Gaditanus (billon)* (planche VII, n° 6) ; le combat contre Antée qu'il soulève du sol, avec *Hercules Lybicus (aureus)* ; les pommes du jardin des Hespérides gardées par un serpent avec *Hercules Rom(anus) (billon)* ; la capture de Cerbère, dont une des têtes est enserrée par un lien, avec *Hercules Immortalis (aureus et billon)*. Diverses petites pièces portent aussi l'image d'Hercule. Debout, tourné vers la droite, il est appuyé sur sa massue, la peau de lion pendant sur le bras gauche et tient un arc, avec la légende *Hercules Deusoniensis* ou *Her(cules). Deusoniensis*³⁵⁴ (daté de 260) sur sept types de billons et *antoniniani* (planche VII, n° 4). Avec la même légende figure son buste coiffé de la tête du lion, ce modèle existant aussi avec l'exergue *Postumus Augustus*. Sur un autre *antoninianus*, Hercule tourné à gauche, tient sa massue et une branche d'olivier avec l'inscription *Her(cules). Paciferus*³⁵⁵ ; sur un autre *antoninianus* ne figurent que des attributs, à savoir la massue, l'arc et le carquois avec la titulature de Postume qui permet de dater la monnaie de 266³⁵⁶. Hercule apparaît encore sur un *quinarius* où, sur l'avvers d'une pièce, son buste est aux côtés de celui de Postume qui porte une couronne de lauriers avec *Postumus Au(gustus)*, le revers portant une figure d'Esculape avec une légende en rapport³⁵⁷ : ce type est décliné en trois modèles différents³⁵⁸. Enfin un double sesterce porte à l'avvers Postume avec une couronne radiée et au revers Hercule tourné à droite, appuyant contre un rocher sa massue enveloppée dans la peau de lion, avec la légende *Hercules Magusanus*³⁵⁹ ; daté de 260, ce type existe aussi en *antoninianus*. Enfin notons le revers de monnaies où le buste de Postume est doublé par celui d'Hercule avec la légende *Comes Augusti* et d'autres du même type, avec à l'avvers *Hercules Comes Augusti Cos III*.

Cette série de monnaies figurant Hercule, de valeurs différentes, émise en neuf ans de règne, est d'autant plus remarquable qu'aucun de ses successeurs n'en a frappé de ce type. Notons cependant un témoignage indirect sous Victorinus qui fit émettre des *aurei* avec son buste lauré à l'avvers et au revers le nom des légions qui lui étaient fidèles et dont deux portent comme signe distinctif une image d'Hercule : tenant sa massue pour la légion II^e *Traiana Pia Felix*³⁶⁰, sa massue et une pomme pour la XXII^e *Primigenia Pia Fidelis*³⁶¹. Nous pouvons ajouter aussi la monnaie

³⁵² P. BASTIEN, «Les travaux d'Hercule dans le monnayage de Postume », *Revue numismatique*, 1958, p. 59-78, pl. IV-VII,

³⁵³ *R.I.C.*, V, 1927, n° 275.

³⁵⁴ *R.I.C.*, V, n° 64.

³⁵⁵ *R.I.C.*, V, n° 67

³⁵⁶ *R.I.C.*, V, n° 292

³⁵⁷ *R.I.C.*, V, n° 363.

³⁵⁸ J. LAFAURIE, «L'empire gaulois. Apport de la numismatique », *A.N.R.W.*, II, 2, 1975, p.912.

³⁵⁹ *R.I.C.*, V, [349], n° 139.

³⁶⁰ *R.I.C.*, V, n° 13

³⁶¹ *R.I.C.*, V, n° 23.

émise par Carausius, usurpateur qui a surtout régné sur la Bretagne mais qui a contrôlé aussi les côtes continentales de la Manche entre 287 et 293 : c'est un *aureus* portant à l'avvers le buste recouvert d'une cuirasse de Carausius, qui porte une couronne de lauriers, et au revers Hercule tourné à droite, appuyé sur sa massue et tenant un arc avec la légende *Conseruator Augg.* avec *ML* en exergue indiquant que la frappe a été faite à Londres³⁶².

Certaines de ces monnaies comportent des surnoms accolés au nom d'Hercule, dont l'étude sera faite plus loin en liaison avec les autres témoins épigraphiques.

*

LES DECORS IMMOBILIERS Les décors au sol sont les moins rares, car ceux qui ornaient les murs ont bien souvent disparu dans la destruction des édifices.

LES MOSAÏQUES La Gaule compte 6 mosaïques où sont représentées des scènes herculéennes ; 4 ont été découvertes dans la vallée du Rhône, une en Suisse et une en Rhénanie.

2 ornaient des habitations de Vienne. La première décorait le sol d'une pièce de la maison dites des athlètes³⁶³, que M. Le Glay identifie plutôt, et à juste titre, à un édifice public occupé sans doute par la *iuuentus* de Vienne³⁶⁴ ; est figuré, dans un octogone en périphérie du décor, le visage³⁶⁵ barbu du héros, une ligne de tesselles plus claires étant considérée comme la trace du *léonté*, ce qui n'a rien d'assuré ; sur le médaillon central dans la scène du combat contre le lion de Némée³⁶⁶, il est de dos, sa massue et son arc appuyés contre un rocher. La seconde³⁶⁷ était dans une zone comprenant huit autres pavements, appartenant peut-être à la même maison ; un tableau³⁶⁸ montre la scène classique d'Hercule ivre, couvert de la peau de lion et tenant la massue de la main gauche, soutenu par un satyre et une bacchante qui lui présente une coupe tentatrice, mais visiblement excessive vu l'état apparent du héros. Elles sont datées de la fin du II^e ou du début du III^e siècle.

La troisième mosaïque rhodanienne, conservée au musée Calvet d'Avignon, a été découverte à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)³⁶⁹. Sur le médaillon central figure Hercule libérant Hésione. Le héros barbu, portant la peau de lion sur l'épaule et le bras gauche, tient sa massue dans la main du même côté ; de la droite il saisit celle d'Hésione, tandis qu'un monstre se tord sous un rocher. Elle aurait été exécutée au milieu du III^e siècle.

La quatrième a été découverte dans la villa de Saint-Paul-lès-Romans (Drôme)³⁷⁰ ; elle est composée de quinze panneaux, dont l'un est détruit, disposés en trois rangées. On y voit successivement les combats contre le lion de Némée, contre l'hydre de Lerne, la capture du sanglier d'Erymanthe, celle de la biche, le combat contre les oiseaux du lac de Stymphale, celui contre Hyppolite, l'épisode des écuries d'Augias, celui de la capture du taureau de Crète, celui des chevaux de Diomède, la capture des bœufs de Geryon, le combat contre Antée et celui contre le Centaure ;

³⁶² *R.I.C.*, VI, n° 2

³⁶³ *Recueil général des mosaïques de la Gaule, Narbonnaise*, III, 2, 1979, n° 264., et *L.I.M.C.* [93], V, n° 2061.

³⁶⁴ M. LE GLAY, «Hercule et la *iuuentus* viennoise », *Mosaïque. Recueil d'hommages à Henri Stern*, 1982 p.266

³⁶⁵ *Recueil général des mosaïques*, III, 2, [363], p. 66

³⁶⁶ *Ibid.*, p.61

³⁶⁷ *Ibid.*, n° 306, p.106.

³⁶⁸ *Ibid.*, p.112, n°s 33 et 113.

³⁶⁹ *Ibid.*, III, 1, n° 118, p.109.

³⁷⁰ H. LAVAGNE, «Au dossier des mosaïques héracléennes (suite) : la mosaïque de Saint-Paul-lès-Romans », *Revue archéologique*, 2, 1979, p.269-290.

les deux derniers panneaux sont mal identifiés (planche X en annexe, n° 1). Elle aurait été réalisée vers 170-180.

La Suisse a livré dans une habitation à Avenches³⁷¹ une mosaïque décorée d'un motif herculéen (planche X, n° 2). Son panneau central est illustré par le combat d'Antée et d'Hercule qui soulève son ennemi du sol ; le héros est couronné et sa massue est posée contre un arbre.

Un dernier témoignage, cité dans le recueil sur les mosaïques³⁷² qui reprend l'information d'un recueil allemand³⁷³, provient de Trèves³⁷⁴, dont elle orne le musée ; on y voit Hercule saisissant l'hydre de Lerne, représentée par un serpent à tête de femme de la main gauche et brandissant sa massue de la main droite³⁷⁵ (planche X, n° 3). Elle est datée de la seconde moitié du IV^e siècle.

LES PEINTURES MURALES

Une seule peinture murale a été clairement identifiée comme représentant le mythe d'Hercule en Gaule. La rareté vient sans doute du nombre de modèles réduit de ce type de décor, encore que les fresques de Pompéi en montrent un certain nombre³⁷⁶, et plus vraisemblablement de la disparition de ces représentations lors de la destruction des bâtiments qui les abritaient. Il s'agit d'un fragment de tableau, découvert place Kléber à Strasbourg en 1901³⁷⁷ qui montre la scène de la rencontre du héros avec la reine des Amazones ; il ornait le mur d'un édifice proche du camp militaire et daterait de la fin du I^{er} siècle. Hors de Gaule, sur deux autres peintures murales découvertes dans un camp du *limes* des Champs Décumates, à Echzell³⁷⁸, Hercule figure sur un panneau en compagnie de la Fortune, avec un homme et sur un autre luttant contre le taureau de Crète, les deux tableaux étant réalisés sur le même mur.

Cette abondante documentation place Hercule parmi les divinités les plus représentées en Gaule, puisque P.-M. Duval parle de 440 inscriptions et de 350 reliefs pour Mercure³⁷⁹ qui est le dieu le plus honoré dans ce territoire, et d'une trentaine pour Mars³⁸⁰, les autres divinités citées par César ne faisant pas l'objet d'un décompte dans cet ouvrage. Si les supports en sont très variable, on peut regrouper ses représentations en quelques grandes séries par type d'objets .

³⁷¹ S. REBETEZ, *Mosaïques*, Avenches, 1997, n° 20.

³⁷² *Recueil général des mosaïques, Gaule Belgique*, I, 3, 1963, p.16.

³⁷³ K. PARLASCA, *Die römischen Mosaiken in Deutschland*, 1959, pl.56, 1.

³⁷⁴ Découverte en 1888, P. HOFFMANN, J. HUPE, K. GOETHERT, *Katalog der römischen Mosaiken aus Trier und der Umland*, (Rheinisches Landesmuseum Trier), 1999, p.113.

³⁷⁵ *L.I.M.C.* [93], V, n° 2061.

³⁷⁶ M. BORDA, *La pittura romana*, Milan, 1958, p.201, 238, 240,246,247 pour Pompéi, 278 pour Rome et 284 pour Tiro ; A. BARBET, *La peinture murale romaine*, 1985, p.132, 208, 210, 211 pour Pompéi.

³⁷⁷ M. DE VOS, «La fuga di Enea in pitture del I° s. », *Kölner Jahrbuch*, 24, 1991, p.120-121, et R. FORRER, *Strasbourg-Argentorate préhistorique, gallo-romain et mérovingien*, II, 1927, p.433-437, pl.63.

³⁷⁸ *Germania*, 46, 1968

³⁷⁹ P.-M. DUVAL, *Les dieux de la Gaule*, p.67.

³⁸⁰ ID., *ibid.*, p.70

CHAPITRE II

L'ANALYSE DES IMAGES DU DIEU : L'UNIFORMITE DANS LA DIVERSITE

I. LES IMAGES EN PIERRE

Si les images du dieu, sur des supports très divers, sont extrêmement nombreuses, plaçant Hercule parmi les divinités les plus figurées en Gaule, on peut se demander si celles-ci illustrent des influences différentes et en particulier si elles laissent apparaître une originalité gauloise qui permettrait d'étayer la thèse d'un culte original appuyé sur un substrat celtique.

*

LA TYPOLOGIE DU DIEU La variété des figurations du dieu est relativement limitée. Mais si les différentes images ont, par série, une composition assez semblable, il n'en est pas moins nécessaire de les sérier pour dégager ce qui peut faire leur particularité dans cette uniformité, car si les motifs sont inlassablement répétés, ils diffèrent dans les détails.

LES ATTITUDES DU DIEU Sur les 375 figures (tableau V en annexe), 26 ne peuvent être identifiées ; l'état du monument ne permettant plus de reconnaître l'attitude du dieu (n^{os} 1 à 25.), 9 ne sont que des bustes (n^{os} 41 à 44) ou des torsos (n^{os} 367 à 371), 23 des têtes (n^{os} 346 à 369) et 9 ne comportent que les attributs (n^{os} 32 à 40). Il en reste 310 qui sont analysables et que nous pouvons classer en différents types.

ATTITUDE	NOMBRE DE REPRESENTATIONS	REFERENCES TABLEAU V EN ANNEXE
Repos	150	102 à 286
Combattant	31	45 à 75
Marchant	16	86 à 101
Assis	6	28 à 31, 342, 373
Hercule dit Farnèse ³⁸¹	5	80 à 84
Enfant	3	77 à 79
Sacrifiant	2	288, 289
Ivre	1	85

Tableau 1 – Attitudes du dieu seul

³⁸¹ Selon le modèle le plus connu qui a appartenu à la famille Farnèse et dont un modèle particulièrement remarquable est déposé au musée de Naples.

Hercule enfant tient les serpents serrés dans ses mains, alors qu'adulte il est soit au repos, s'appuyant d'une main sur la massue dont l'extrémité repose sur le sol, la peau de lion étant le plus souvent sur le bras opposé, soit combattant, sa massue brandie d'une main, passant parfois derrière la tête, mais le plus souvent simplement dans le prolongement du bras : ces modèles ne sont jamais accolés à une autre figure. Hercule marchant tient dans le creux de la main la massue qui repose sur le bras et l'épaule. Hercule dit Farnèse s'appuie sur la massue dont l'extrémité supérieure se loge sous son aisselle gauche et la partie inférieure est posée sur un rocher recouvert de la peau de lion, la main droite passe derrière le dos et sur les modèles en ronde-bosse elle tient des pommes ; cette figure est inspirée de l'œuvre du sculpteur grec Polyclète et en Gaule, 2 sont en ronde-bosse conformément à ce modèle initial ; les débris de stèle découverts à Uriménil sont aussi vraisemblablement ceux d'une œuvre de ce type (n° 15). Hercule est figuré assis sur un rocher et en tailleur à Bordeaux (n° 28), tandis que ivre il a une démarche hésitante et tient un canthare à la main (on peut adjoindre à ce type la présence du dieu dans un cortège divin (n° 76). Enfin Hercule sacrifie parfois sur un autel placé à côté de lui.

SCENE	NOMBRE	REFERENCES TABLEAU V EN ANNEXE	AVEC D'AUTRES SCENES
Les pommes du jardin des Hespérides	10	316 à 325	7 (316, 317, 320, 322, 324, 318, 319)
Cerbère enchaîné	10	295 à 304	4 (295 à 297, 299)
La libération d'Hésione	7	308 à 315	4 (309, 310, 311, 313)
Combat contre le lion de Némée	6	331 à 336	2 (331, 335)
Combat contre l'hydre de Lernes	5	326 à 330	3
La mort du dieu et son apo théose	3	26, 27, 338	
La dispute du trépied avec Apollon	2	343 et 344	
La course avec la biche	2	293 et 294	1 (293)
La capture du sanglier d'Erymanthe	2	339, 340	2
Les oiseaux du lac de Stymphale	1	341	1
Le nettoyage des écuries d'Augias	1	305	1
Le taureau de Crète	1	342	1
Les chevaux de Diomède	1	305	1
Le combat contre les Amazones	1	290, 291, 292	3
La lutte avec Géryon	1	308	1
Le combat contre le centaure	1	295	1

Tableau 2 – Scènes des Travaux

Pour être plus précis, il faut distinguer deux types de scène où figure Cerbère: dans la première le dieu tire l'animal qui s'oppose à sa capture (à Bierbach, n° 299 et à Mayence n° 302), dans l'autre, le plus fréquent (à Die, n°301, Alzey, n°s 295-297, Augst, n° 298, Bonn, n° 300, Narbonne, n° 303, Trèves, n° 304), il est placé aux côtés du dieu, figé dans ce qui pourrait paraître l'acceptation de son sort ; d'autre part une scène de la dispute avec Apollon (n°343) et deux des scènes de la mort et de l'apothéose ont sur des monuments funéraires (26 et 338).

Hercule est aussi représenté dans des scènes diverses ; l'ensemble des scènes des travaux sont figurées sur des bas-reliefs de Saint Bertrand de Comminges (n° 345) sans que les citations donnent plus de précision³⁸² tout comme pour un combat avec un monstre indéterminé (à Isle en Dodon, n° 337) et une scène avec une femme (n° 307) ; enfin Hercule endormi est entouré d'Amours qui tiennent sa massue (n° 347).

Si nous résumons ces données force est de constater le stéréotype écrasant de l'Hercule au repos, qui forme la base de la représentation du dieu en Gaule, et en contrepartie le faible nombre des images des travaux : même s'ils sont tous représentés, ils ne forment qu'une petite partie des expressions plastiques du dieu Hercule. Mais l'analyse nécessite d'aller au-delà de ces figures pour étudier comment sont construites ces images.

LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DES IMAGES La composition des images est tout aussi répétitives, les variations restant toujours marginales et dans un registre classique pour la quasi totalité.

Le port de la barbe Cet aspect de l'apparence du héros a joué un rôle dans l'interprétation de ses de ses actions ; nous ne reviendrons pas sur le stéréotype du dieu barbu et prognathe qui a servi à identifier certains monuments (tableau X en annexe). Par contre le dieu imberbe a été qualifié de juvénile³⁸³, ce qui induit que cette caractéristique physique est à rapprocher des différentes étapes de son mythe. L'analyse des sculptures du dieu ne semble pas confirmer cette affirmation. En effet la tête est encore analysable sur 185 reliefs (tableau 10)³⁸⁴, dont il faut logiquement retirer les 7 images d'Hercule enfant ou qui ne comportent que les attributs du dieu.

TYPES	BARBUS	IMBERBES
Tous les reliefs	148	30
Repos	81	4
Scènes	20	3
Marchant	10	1
Combattant	8	12
Bustes	4	0

Tableau 3 – Port de la barbe

Il est notable que pour les mêmes travaux, Hercule peut être présenté dans les deux variables,

³⁸² R. MAY, *Lugdunum Convenarum* [80], p.73.

³⁸³ Voir par exemple E. ESPERANDIEU, *Recueil*, V, n° 4287.

³⁸⁴ On peut remarquer le nombre important de têtes du dieu qui a été détruit. Certes la fragilité de cet élément de la sculpture, qui souvent dépasse légèrement le relief, peut expliquer ce phénomène, mais il s'agit sans doute aussi d'une volonté iconoclaste, ce que nous étudierons ultérieurement.

comme nous pouvons le constater pour la scène de Cerbère, de la lutte contre l'hydre ou de la capture du sanglier (voir tableau X). Il faut cependant noter que dans la série des bas-reliefs de Chiragan, figurant l'ensemble des travaux du héros, celui-ci est sans barbe pour les premiers épisodes de sa légende (il l'est encore pour la capture du sanglier d'Erymanthe), et il la porte pour les suivants³⁸⁵, ce qui semble bien correspondre ici à une chronologie du mythe.

La massue Son port (tableau VI en annexe) ne peut être étudié sur 74 représentations d'Hercule car elle a disparu, et rien ne permet de la restituer avec sûreté ; il faut d'autre part éliminer 9 autels où le dieu n'est présent que par ses attributs ainsi que les 3 exemplaires où il est figuré enfant, la massue n'ayant là aucune raison d'être présente.

TYPES	MASSUE A DROITE	MASSUE A GAUCHE
Tous les reliefs	219	34
Repos	163	11
Combattant	26	2
Marchant	7	5

Tableau 4 – Port de la massue

On peut remarquer que dans les scènes du mythe la massue est brandie douze fois, ce qui est assez normal dans la mesure où elles figurent ses combats (quatre fois pour la scène de l'hydre, trois fois pour celle où il est représenté enchaînant Cerbère, et autant pour celle où il libère Hésione, une fois pour le taureau de Crète, autant pour le combat contre Géryon et pour la scène de l'apothéose) ; elle est appuyée sur le sol dans 6 cas (une fois pour les scènes des Hespérides, de la libération d'Hésione, du nettoyage des écuries d'Augias et de la capture de Cerbère, une fois pour celle du trépied, et peut-être une autre mais celle-ci n'est pas sûre). Il faut noter que cette répartition est aléatoire, car il n'y a pas réellement une spécificité de la place de la massue selon la scène : on trouve les deux types de positionnement pour les mêmes tableaux, comme le montre le cas de la capture de Cerbère, celui de la délivrance d'Hésione ou encore l'épisode du jardin des Hespérides. Enfin il ne faut pas négliger le fait que sur 22 images, le dieu ne porte pas cet attribut : dans la scène de la capture du sanglier d'Erymanthe, il ne la porte jamais, mais il faut rappeler qu'elle n'est connue qu'en deux exemplaires, et endormi l'objet lui est ravi par des Amours (n° 347).

La dépouille du lion Elle n'est pas apparente sur 83 figurations (tableau VII en annexe) ; on peut ici aussi retirer les monuments où ne figurent que les attributs et ceux où il est enfant. Il reste donc 277 monuments où figure cette dépouille du lion de Némée, ou le lion lui-même, lorsque le combat entre le héros et l'animal est représenté sur les 4 monuments de ce type connus. Cet attribut est absent sur 34 monuments, remplacé à plusieurs reprises par un manteau comme à Sens ou à Wolkrange par exemple (tableau I en annexe, n°s 298, 299, 300, 339).

TYPES	LEONTE A DROITE	LEONTE A GAUCHE	COIFFE	ENVELOPPE
Tous les reliefs	4	177	23	32
Repos	3	177	3	3
Combattant	0	0	1	3
Marchant	1		1	3
Scènes	1		13	12

³⁸⁵ D. CAZES, *Le musée Saint Raymond* [2], p.85-99.

Bustes et têtes	-	-	4	-
Ivre			1	1

Tableau 5 – Emplacement de la peau de lion

L'existence d'un lien entre ces dispositions de la peau de lion et le type de représentation n'est donc pas évident à l'étude de la typologie des représentations du dieu. Ainsi, dans les images des travaux, le placement de l'attribut à la droite du dieu se remarque dans 1 scène du trépied (une fois) et sur la tête dans 1 scène de Cerbère, de Diomède, du jardin des Hespérides, du combat avec l'hydre, de la capture du sanglier, des oiseaux du lac de Stymphale, du taureau de Crète et sur une tête isolée, soit au total sur 13 types différents.

TYPES	SUR L'ÉPAULE	SUR LE BRAS	SUR LE BRAS ET L'ÉPAULE
Tous les reliefs	15	79	78
Repos	11	62	68
Combattant	1	3	4
Marchant	3	3	4
Sacrifiant			2
Scènes	5	9	2

Tableau 6 – Position de la peau de lion sur le bras

Enfin la dépouille est posée sur le sol, en fait sur un rocher, sur 2 Hercule Farnèse et 1 Hercule assis.

Il faut donc noter que l'emplacement de la peau de lion n'est pas spécifique à une attitude donnée ni à l'un des travaux mais, au contraire, est assez largement réparti. Nous devons là aussi constater la disproportion des modes de représentation, confirmant l'uniformisation de ceux-ci.

Les pommes 59 représentations ne permettent plus de savoir si ce fruit était présent (tableau VIII en annexe) ; il faut leur ajouter les 9 images qui ne montrent que des attributs, et 3 où Hercule enfant ne peut en être pourvu. Sur les 10 scènes du jardin des Hespérides, le dieu le tient 3 fois, dans une redondance qui paraît inutile.

Sur les 284 images retenues, Hercule tient ce fruit à 42 reprises ; si nous détaillons plus, nous constatons que 22 fois il tient une pomme, 12 fois trois pommes, 5 fois deux et 3 fois quatre.

Ce motif est donc très restreint et contrairement aux attributs précédents il a une implantation plus spécifique puisqu'on le trouve dans sa presque totalité sur les images d'Hercule au repos car seuls 3 autres monuments en sont pourvus à savoir un buste du dieu, un Hercule marchant et les trois scènes du jardin des Hespérides que nous avons déjà citées.

L'arc Le dieu est pourvu de cet attribut sur 42 sculptures (tableau IX en annexe). Sur ce total l'arc est placé 1 fois à côté de lui ; il le tient dans la main à 8 reprises ; il le porte 16 fois en bandoulière, dont 15 avec le carquois ; la figuration la plus courante est celle du carquois seul qui dépasse derrière l'épaule puisque nous la retrouvons sur 20 monuments.

Si nous rapprochons cet attribut des types de représentations, nous pouvons constater qu'il en est pourvu 2 fois dans la position du combattant, autant dans celle de la marche, 33 dans celle du repos, 1 dans la scène du Centaure et celle de la capture de Cerbère et curieusement une seule pour l'action qui repose sur son adresse au tir à l'arc, à savoir celle des oiseaux du lac de Stymphale. Cet attribut finalement assez rare n'est jamais un élément dominant des figurations du dieu.

Les attributs seuls

Ils sont représentés sur 9 monuments, dont un seul est une stèle figurée.

Elle présente le mythe de Téléphe³⁸⁶, qui fait partie des mythes herculéens : le dieu n'est représenté que par sa massue, la sculpture ne donnant à voir que l'enfant allaité par une biche. L'attribut n'est là que pour identifier la scène qui sans lui pourrait prêter à confusion. On peut rapprocher cette image de celle de Reims évoquée plus haut où la massue est placée de la même manière à côté du dieu Mercure : le rapprochement permet de dire qu'à Reims aussi le monument évoquait Hercule, mais il est difficile de le situer par rapport au dieu illustrant le panneau. La massue joue en ce cas un rôle d'identification essentiel comme on peut le voir sur les autels de Norroy les Pont à Mousson, selon une tradition que l'on retrouve à Rome sur l'emblème décorant le portique d'Octavie.

Les figurations complémentaires

La lecture du tableau XI (en annexe) montre que sont aux côtés du dieu des éléments qui s'insèrent dans le

répertoire gréco-romain.

Les animaux accompagnant Hercule

Sur 64 figurations du dieu, celui-ci est accompagné d'un élément complémentaire sous la forme d'un animal plus

ou moins mythique, soit presque dix huit pour cent du total. La plupart sont directement liés à ses travaux.

ANIMAL	NOMBRE	REFERENCE
Lion	10	32, 41.01, 50, 54, 65, 180, 189.01, 199, 234, 286
Cerbère	11	11, 12.03, 13.02, 30, 41.02, 45, 151, 226, 227, 254, 317
Serpent	8	87, 121, 165, 243, 262, 267, 300, 311
Monstres		
<i>Hespérides</i>	7	13.01, 14, 32, 49.02, 65, 73, 272
<i>Menaçant Hésione</i>	5	41.01, 68.01, 250.02, 318, 342
<i>Hydre de Lernes</i>	9	2, 12.02, 13, 62.07, 164, 197, 233, 242, 275
<i>Indéterminé</i>	1	189.02
Oiseaux	6	5, 25, 62.10, 167, 199, 246.02,
Sanglier	2	47.01, 69.02
Taureau	1	69.06
Centaure	1	38

Tableau 7 – Animaux accompagnant Hercule

Nous avons un monstre sur 22 figurations herculéennes dont 8 fois sur des représentation où le héros n'accomplit pas un de ses exploits. L'animal n'est pas toujours clairement discernable, car l'état des sculptures ne laisse apparaître qu'un morceau de son corps, ce qui peut prêter à confusion avec l'image du serpent³⁸⁷.

Le lion se retrouve, autrement que sous forme de dépouille dans la scène illustrant le combat avec cet animal mais aussi en dehors de ce contexte sur 2 autres où il est dans la position du combattant ; à Saint Maurice, le lion repose aux pieds du héros. L'exemplaire de est particulier,

³⁸⁶ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, V, n° 4013.

³⁸⁷ Certaines stèles de Metz ont été l'objet de cette confusion ; voir par exemple M.-C. LHOTE-BIROT, «Les bas-reliefs d'Hercule à Metz », *Cahiers lorrains*, 1984, p.273-276.

puisque l'animal est représenté deux fois par son mufler placé sur chacun des montants de la stèle qui encadrent l'image du héros.

Les oiseaux sont figurés dans 2 scènes des Travaux (l'épisode du lac de Stymphale à Chiragan et le jardin des Hespérides à Monastier) et sur 4 figures dont 3 au repos (à Arlon, Ethe et une localité inconnue et une dans la position du combattant.

Le sanglier d'Erymanthe est sur deux scènes de composition. L'animal est tenu dans les bras d'Hercule qui est debout dans un cas et assis dans le deuxième.

Hercule tient un serpent sur des reliefs le présentant enfant (à Nîmes, Noyon et Spachbach), ce qui est naturel si l'on veut bien se souvenir de l'épisode de l'envoi des serpents destinés à le tuer dans son berceau ; il tient les deux serpents serrés dans ses mains dans un seul de ces exemplaires (à Noyon), un seul de ces animaux étant visible sur les deux autres sculptures. Plus particulières sont les représentations où il est incontestablement adulte avec un serpent dans la main (1 dans la position du combattant, 1 du repos, et 3 de la marche).

On peut aussi retenir de cette liste que le dieu est accompagné d'un seul animal à la fois sauf en un cas (au Chatelet, tableau XI n° 199), où un lion et un oiseau sont reproduits sur la stèle, mais le monument n'étant connu que par un dessin, les informations qu'il fournit ne sont pas assurées.

Les personnages accompagnant Hercule Nous pouvons relever ce cas sur 34 sculptures, soit un peu plus de neuf pour cent du total. Ce n'est donc pas une donnée très généralisée. Certains sont clairement identifiés, d'autres n'évoquent qu'un concept plus ou moins vague, symbolisé par un individu ou simplement par une partie du corps.

Il est accompagné 15 fois par une femme, soit près de la moitié des cas considérés. Sur ce total, nous pouvons relever 6 fois la présence Hésione (tableau XI en annexe, à Bierbach, n° 41.03, Coblenz, n° 64.02, Cologne, n° 68.01, Münchhausen, n° 250.02, Trèves, n° 318 et Yzeures n° 342), 3 fois celle d'une Amazone (à Besançon, Chiragan et Münchhausen, tableau XI n°s 38.01, 62.05 et 250.01), 2 fois celle de ses épouses Déjanire (à Besançon dans une scène les représentant avec le Centaure, n° 38.01) et Hébé (à Reims, n° 277), 1 fois celle des Hespérides (à Bordeaux., n° 49.02) ; il y a aussi 2 femmes indéterminées (à Narbonne et Cahors, n°s 255 et 56).

Hercule est accompagné 7 fois par un homme : deux fois Iolaos (à Chiragan et à Bordeaux, tableau XI en annexe, n°s 62.07 et 49.01), une fois Diomède (à Chiragan, n° 62.03), une fois soldat (à Boulogne, n° 50), une fois Geryon (à Chiragan, n° 62.08) et une fois Eurysthée (à Chiragan, n° 62.09). Enfin le dessin d'un sarcophage de Cologne (n° 69) montre Hercule tenant un homme par la main ; E. Espérandieu y voit l'image du mort soutenu par le dieu dans son trajet dans l'au-delà, mais il est difficile de bien saisir toutes les données de la scène qui est schématisée.

Le dieu n'est accompagné de plusieurs personnages que sur 3 images. Sur un sarcophage il est entouré de 4 femmes sur un tableau et sur l'autre de 2 personnages indéterminés (à Bordeaux, tableau XI en annexe, n°s 48 et 49.03) ; le troisième exemple est sur le même type de support et le montre accompagné de Silène et d'une femme (à Lyon, n° 204).

Sur 10 sculptures, le personnage qui l'accompagne est nettement différencié de celui-ci par un artifice iconographique. Dans 2 tableaux, la taille du personnage placé à côté du dieu est particulièrement réduite (à Mayence et à Seesbach, tableau XI en annexe, n°s 211 et 295) et sur 2 autres, il est situé sous la massue (à Vienne en Val et à Cobern, n°s 326 et 63). Le modèle le plus singulier est celui où seule la tête est figurée, soit entre les jambes du dieu (à Meaux, n° 233), soit sous la massue (à Deneuvre, n°s 89, 130, 141, 142, 143).

Enfin sur ce qui semble être un monument funéraire, la figure d'Hercule qui orne l'une des faces est accompagnée sur les autres de scènes de la vie quotidienne : d'un personnage assis à côté d'amphores et un batelier sur son embarcation (il proviendrait d'Arlon, n° 21).

Ces personnages sont présents dans dix sept tableaux mettant en scène les travaux du héros ; on peut y joindre l'exemplaire de Bordeaux qui est sur un sarcophage (tableau XI en annexe, n° 49.03). Dans les types où le dieu est seul, il n'est accompagné qu'une seule fois (à Reims, par Hébé, n° 277) ; sur les autres représentations, le personnage est petit ou symbolisé par sa tête.

Les accessoires Sur 75 monuments Hercule est pourvu d'un attribut supplémentaire, où celui-ci est placé dans un décor (tableau XI en annexe) figurant sur les côtés d'un monument dédié au dieu.

OBJETS	NOMBRE
Vase	20
Arbre	19
Autel	10
Manteau	5
Globe	3
Patère	4
Bouclier	2
Chaîne	2

Tableau 8 – Objets placés aux côtés d'Hercule

10 monuments sont sculptés avec un autel dont le rôle est, sur 4 d'entre eux, de supporter la massue ; un globe joue le même rôle à 3 reprises. Sur 2 images on peut reconnaître une grotte et sur 2 autres un rocher. Enfin certaines figures ne sont présentes qu'à une seule reprise : un trépied, un zodiaque, un temple, un arc et un carquois, un miroir, un mur, une bêche, un panier, un cheval, une corne d'abondance et une haste. Enfin 4 attributs restent indéterminés.

Sur l'ensemble, il y a 24 éléments différents liés à la nature et 68 qui sont des objets usuels, ou particuliers à la légende d'Hercule. Ce total supérieur au nombre de monuments s'explique par la présence assez fréquente d'accessoires multiples sur un même tableau ; en effet sur 20 d'entre eux il y en a 2, et 3 sur 5 autres. Pour être complet retenons que sur 14 monuments il y a 2 accessoires du même type : en un cas il s'agit de 2 personnages (à Lyon, tableau XI en annexe, n° 204 avec une femme et Silène), pour un autre de 2 animaux (n° 199 au Chatelet avec un lion et un oiseau.) ; les 12 autres ont des associations diverses (n°s 16, 20, 23 (vase, autel), 17 (pommes, massue), 40.3 (outils), 41.02 (chaîne, arbre), 61.1 (outils), 68.2 (trépied, arbre), 115 (patère, autel), 170 (patère, autel), 187.1 (arbre, pommes), 226 (grotte, arbre), 272 (mur, arbre), 298 (manteau, arbre), 308 (manteau, attribut non reconnaissable), 317 (grotte, chaîne), où l'arbre revient à plusieurs reprises. Il n'est pas possible de sérier ces regroupements, car ils sont rarement similaires, à l'exception de la dualité vase-autel reconnaissable à 3 reprises.

Notons aussi que ces accessoires illustrent 23 scènes de la vie du dieu et accompagnent le dieu seul dans la figure du repos à 27 reprises, dans celle du combattant à 3, pour celle où il marche à 4, pour le type sacrifiant à 2, celui où il est assis à 1, ainsi que pour le type Farnèse.

Pour terminer, on peut relever que certains de ces objets sont isolés sur des monuments ne portant pas la figure du dieu. Ce sont 9 autels portant des inscriptions et dont les flancs sont décorés avec des objets précisant la dédicace. Nous pouvons reconnaître à Saint Elix une patère et un vase, à Narbonne la peau de lion et un vase, un bouclier à Saint Elophe et un arbre à Cologne ; à Norroy-les-Pont à Mousson un autel porte sur un côté une patère et un arc, sur l'autre une massue et un peuplier, un deuxième une massue, un arbre et un vase, et un troisième une massue isolée,. Là aussi

la disparité prévaut, mais notons cependant la présence répétée de la massue (3 fois), d'un vase (autant), d'une patère (à 2 reprises) et d'un arbre (3 exemplaires) ; nous pouvons aussi remarquer qu'une certaine similitude prévaut pour les monuments issus du même site comme c'est le cas à Norroy-les-Pont à Mousson où la massue est l'attribut de base.

En conclusion, l'analyse des sculptures en pierre confirme donc la répétition des motifs avec de rares variations ; les canons utilisés sont généralisés, faisant du respect de ceux-ci un véritable critères d'identification du dieu Hercule dans tout le territoire gaulois. Cette étude ne permet donc pas de suivre P. Gros³⁸⁸ qui nuance la remarque d'H. Lavagne sur la pauvreté des témoignages herculéens en Narbonnaise³⁸⁹ en opposant celle-ci au reste de la Gaule car «le degré d'élaboration et le «classicisme» des fonctions et des attributs herculéens y sont plus élevés que dans le reste des provinces gauloises.»³⁹⁰, ce que la recension ne confirme en aucun cas puisque nous l'avons montré, l'uniformité est de règle sur tout le territoire concerné. Enfin, on ne peut dégager une évolution typologique montrant l'antériorité d'un modèle sur un autre, tous les types étant représentés sur l'ensemble du territoire et de la période considérée.

*

LES DIVINITES QUI LUI SONT JOINTES

Hercule est figuré sur 186 monuments qui comportent plusieurs images divines (tableau XXI en annexe). La plupart sont des pierres à quatre divinités, dont E. Espérandieu recensait 69 exemplaires en Gaule³⁹¹, avec 56 fois la présence d'Hercule. Les découvertes faites depuis 1922, date de sa synthèse, ont changé les ordres de grandeur, non les proportions. Nous avons pu dénombrer 137 pierres de ce type ; à cela nous pouvons ajouter les 16 qui furent des bases de colonnes portant un Jupiter à l'anguipède (n^{os} 73, 78, 162, 173, 205, 211, 216, 218, 219, 230, 231, 238, 248, 277, 299, 318). La séparation entre ces deux types porte à discussion, puisque certains auteurs³⁹² font systématiquement de ces monuments des bases de colonnes ; pour notre part nous estimons plus prudent de ne retenir pour ce cas que celles qui ont été découvertes avec des fragments du reste de la colonne, car il est vraisemblable qu'un certain nombre n'a jamais porté de colonne et ne constituait que des autels à représentation multiple, comme le suggère leur taille ou la réalisation de leur partie sommitale qui porte parfois une cupule. L'existence de 2 autels (n^{os} 196 et 340) semble confirmer cette approche. Le nombre de représentations est parfois plus limité et nous avons ainsi 5 pierres avec deux divinités (n^{os} 240, 244, 302, 312, 329), 14 avec trois (n^{os} 16,31, 192, 204, 235-238, 241, 246, 279, 292, 328), 1 à six divinités (n^o 271) et 1 à huit (n^o 331). Enfin quelques supports particuliers peuvent être relevés, comme un bloc avec un capricorne au revers (n^o 298), une colonnette où Hercule figure aux côtés d'une déesse portant une tête de bélier (n^o 7), 8 panneaux, l'un mithriaque (n^o 290), 5 sur des sarcophages (n^{os} 45, 67.02, 68, 202, 203), et 2 sur des reliefs funéraires (n^{os} 186.02, 225).

La répartition des pierres à quatre divinités faite par E. Espérandieu montrait la prééminence de Junon et l'importance, par ordre décroissant et en dehors d'Hercule, de Minerve, de Mercure, la Victoire, Mars, Apollon, la Fortune, Vulcain, Diane. Le décompte actuel montre que la hiérarchie esquissée il y a près de 80 ans est approximativement respectée, comme le montre ce tableau :

³⁸⁸ P. GROS, «Hercule à Glanum », *Gallia*, 1996, p.318, note 52.

³⁸⁹ H. LAVAGNE, «Les dieux de la Gaule Narbonnaise:"romanité et romanisation" », *Journal des savants*, 1979, p.187.

³⁹⁰ P. GROS, «Hercule à Glanum » [390], p.318, note 52.

³⁹¹ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, VIII, p.131-132, *ad.*, 6077.

³⁹² ID., *ibid.* ; J.DE VRIES, *La religion des Celtes*, p.39.

Mercur	105	Minerve	91
Apollon	31	Junon	71
Mars	26	Fortune	11
Vulcain	13	Vénus	9
Jupiter	13	Diane	6
Neptune	7	Néhalénia	6
Scène bacchique	4	Victoire	6
Dieu indigène	3	Abondance	3
Cernunnos	3 ³⁹³	Cérés	3
Amour(s)	2	Daphnée	1
Dieu au maillet	1	Déesse-mère	1
Dioscures	1		
Génie	1		
Persée	1		
Dieu indéterminé	3	Déesse indéterminée	47

Tableau 9 – Les divinités accompagnant Hercule sur les sculptures

S'y ajoutent un cortège divin sur le panneau mithriaque de Sarrebourg (tableau XXI en annexe, n° 151, planche III, n°s 23, 24) et un Capricorne au revers d'une image d'Hercule enfant (n° 298).

Mercur et Minerve restent les deux accompagnateurs essentiels d'Hercule sur ces supports, Junon se plaçant en troisième position ; il faut ici apporter une nuance, car parmi les 47 déesses dont l'identité n'a pu être établie avec certitude il est vraisemblable qu'un certain nombre sont des Junon dont les signes distinctifs ont disparu.

Ces trois divinités se retrouvent avec Hercule sur 35 pierres à quatre dieux auxquelles nous pouvons sans doute ajouter les 22 exemplaires où l'une des deux déesses n'est pas clairement identifiée. C'est le groupe le plus fréquent pour ce type de monuments, les autres divinités se retrouvant dans des assemblages très diversifiés :

Junon – Apollon – Minerve	6
Apollon – Mercur – Minerve	4
Mars – Mercur – Minerve	4
Junon – Vulcain – Minerve	3
Junon – Apollon – Mercur	3
Junon – Mercur – Fortune	3
Jupiter – Mercur – Minerve	2
Jupiter – Apollon – Mercur	2

Tableau 10 – Groupe accompagnant Hercule sur les sculptures.

Toutes les autres combinaisons ne se retrouvent qu'à un seul exemplaire. On peut aussi noter que si l'essentiel des groupes est composé de deux déesses et de deux dieux, assez logiquement selon les canons retenus pour ces pierres, il existe un nombre notable d'exceptions. En effet, sur 4

³⁹³ Dont deux sur le même monument à Saintes.

d'entre elles ne sont figurées que des dieux (tableau XXI en annexe, n^{os} 19, 22, 279, 327) et sur 27 autres, ils sont trois, dont Hercule (n^{os} 4, 21, 25, 26, 32, 33, 34, 36, 42, 79, 80, 158, 165, 169, 191, 196, 216, 219, 259, 266, 267, 274, 276, 280, 281, 289, 340). A contrario, Hercule n'est accompagné que de déesses sur 7 monuments (n^{os} 51, 76, 192, 234, 241, 248, 328). Il faut retenir les 2 cas particuliers d'une pierre cylindrique avec six divinités (n^o 271) et d'une autre octogonale à huit (n^o 331), comme de celle qui présente des couples divins sur chacune de ses faces (n^o 275).

Enfin 21 monuments portent une dédicace qui n'est pas adressée à Hercule ; 6 sont consacrés à *Jupiter Optimus Maximus* nommé seul (n^{os} 73, 173, 210, 214, 229, 243), accompagné 3 fois de *Juno Regina* (n^{os} 211, 228, 337) et 2 fois d'un vœu pour la maison impériale sous la forme *In H(onorem) D(omus) D(iuinae)* (n^o 213) ou plus personnelle de *Pro S[alute neronis]* (n^o 218), et des deux termes sur une inscription : *[IN H]DD I.O.M.E[t iunoni reg(inae)]* (n^o 231) ; un vœu est fait à la seule maison impériale (n^o 230) ; enfin 4 dédicaces sont faites à la déesse *Nehalennia* (n^{os} 154, 155, 156, 346).

*

DATATION DES SCULPTURES LAPIDAIRES

L'essentiel des témoignages en pierre a été trouvé en réemploi, et il est donc difficile de donner des dates absolues. Même ceux qui ont été découverts dans un contexte archéologique bien identifié posent un problème de chronologie. En effet, par leur position, plantés dans le sol, ils traversent plusieurs couches archéologiques si celles-ci sont relativement ténues ; d'autre part beaucoup ont été retrouvés renversés sur le sol, sans qu'il soit toujours possible de les rattacher clairement à une strate archéologique précise ; les cas de Deneuvre³⁹⁴ et de Saint Rémy de Provence³⁹⁵ sont particulièrement éclairant sur ce point cette dernière (n^o 290) a été datée de – 49 par G.-Ch. Picard en liaison avec son analyse de l'inscription ne peut être retenue, même si, ainsi que le suggère Y Le Bohec, elle paraît ne pas être contemporaine du socle³⁹⁶. Les dates qui sont proposées sont donc à prendre avec précaution, les critères essentiels restant du domaine technique ou stylistique. Or, à l'analyse il semble bien que ces critères ne correspondent pas forcément aux diverses régions de la Gaule pour la même époque ; les particularismes locaux et le développement des techniques obéissent plutôt à des rythmes variables qu'à des lois de simultanéité, ce qui explique les hiatus fréquents lorsque l'on étudie des séries statuaires issues d'un territoire. On peut noter que nombre de travaux portant sur la statuaire en général choisissent quelques exemples précis, voire isolés, pour élaborer des théories de la datation de la sculpture gallo-romaine³⁹⁷.

Les études portant sur des zones limitées semblent plus pertinentes³⁹⁸ et en tout état de cause les datations retenues ne peuvent être reconnues comme définitives, sauf exception en particulier celles qui portent des témoins épigraphiques incontestables, mais cet apport est assez rare puisqu'il n'y a que 20 reliefs qui en portent une dédiée à Hercule, tandis que d'autres le sont par des

³⁹⁴ Voir G. MOITRIEUX, *Hercules salutaris*, p. 170-182.

³⁹⁵ Voir H. ROLLAND, *Fouilles de Glanum, 1947-1956, Gallia*, 1958, p.106-107.

³⁹⁶ G.-CH PICARD, *A.E.*, 1964, 146 bis. ; H. LAVAGNE, «Un mausolée inconnu à Glanum », *Mélanges offerts à R.Chevallier, Caesarodunum*, XXIX, II, 1995, p.201 la datait de 23 ; Y. LE BOHEC, «Les *milites glanici* : possibilités et probabilités», *Revue archéologique de Narbonnaise*, 1999, p.293-300.

³⁹⁷ Voir l'ouvrage de J.-J. HATT, *La sculpture gauloise*, 1966, 181 pp., ill. ; ID., «Critères chronologiques pour l'étude de la sculpture provinciale de Gaule », *Atti del settimo congresso internazionale di archeologia classica*, III, Rome, 1961, p.205-208.

³⁹⁸ Comme celle de H. KOETHE, «La sculpture romaine au pays trévire », *R.A.*, II, 1937, p.199-239 et aussi J.-J. HATT, *Sculptures antiques régionales*. Strasbourg, Paris, 1964, 205 fig., auxquels nous pouvons ajouter la collection du C.S.I.R. d'Allemagne.

dédicaces adressées à des dieux différents (tableau XII en annexe) ;

- la citation des consuls en exercice à Mayence, *Cethegus et Clarus*³⁹⁹ en 170 (n° 233), *Aemilius et Albinus*⁴⁰⁰ en 206 (n° 215), *Praesentinus et Albinus*⁴⁰¹ en 246 (n° 230) ;
- un légat propréteur pour la colonne de Mayence *P(ublius) Sulpicius Scribonius Proculus*⁴⁰² présent à Mayence, son frère étant légat de Germanie Inférieure, entre 58 et 67 (n° 220).

D'autres ont été retrouvées en place dans un site daté, comme à Deneuvre où les sculptures sont réparties du règne d'Antonin jusqu'au début du III^e siècle, au milieu de ce siècle ; de la fin de celui-ci au règne de Valentinien I^{er}. Mais l'étude de ces données montre que s'il est parfois difficile de dater précisément certains vestiges iconographiques, on peut éliminer avec certitudes certaines périodes où le site n'existait pas encore ou a été abandonné⁴⁰³.

Certaines portent un formulaire qui permet d'établir une fourchette chronologique plus ou moins restreinte ;

- Junon avec la formule *Iuno Regina* datable après le milieu du II^e siècle⁴⁰⁴ à Mayence et à Worms (tableau XII en annexe, n°s 213 et 341) ;
- ou l'invocation de la maison impériale datable de la première moitié du III^e siècle : c'est le cas par exemple à Deneuvre⁴⁰⁵, Mayence ou Münchhausen⁴⁰⁶ (n°s 111, 215, 249), pour cette dernière dédicace, les *tria nomina* du donateur, *Lucius Seuerinius Victorinus*, le fait placer avant 212 ;
- ou encore le nom du dédicant lorsqu'il est citoyen romain avec les *tria nomina* du milieu du I^{er} siècle à l'édit de Caracalla, comme à *Glanum* avec *C(neius) Pompeius Cornutus* (tableau XII en annexe, n° 290), à Orange avec *Titus Pompeius Phrixus Longus* (n° 350), à Dombourg par *Sextus Nertomarius Nertonus*⁴⁰⁷ (n° 154), et par *Lucius Iustus Satto et Lucius Secundinus Moderatus*⁴⁰⁸ (n° 346), à Mayence par *Licinius Tugnatius Publius, duumvir*⁴⁰⁹ (n° 29) et à Cologne sur le sarcophage de *C(aius) Seuerinius Vitalis* (n° 69) ;
- ou des *duo nomina* seconde formule, après l'édit de Caracalla, comme à Mayence pour *Iuuentius Iulianus*⁴¹⁰, (n° 213) ou pour une dédicace de *Serotinius Cupitus*⁴¹¹ (n°230).

Sur l'ensemble des données, on peut en relever seulement 116 (tableau XII en annexe) qui ont été datées, dont 52 pour le seul site de Deneuvre et 22 pour Mayence. 13 d'entre elles sont datées du I^{er} siècle, 29 du II^e, 55 du III^e et 12 du IV^e. Les plus anciennes sont le relief de Mavilly, si on veut bien admettre son caractère herculéen, datable de la première moitié du I^{er} siècle, alors qu'il faut écarter la proposition de G.-Ch. Picard de dater la statue de *Glanum* de 50 à

³⁹⁹ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, VII, n° 5866.

⁴⁰⁰ ID., *ibid.*, VII, n° 5730.

⁴⁰¹ ID., *ibid.*, n°5756.

⁴⁰² ID., *ibid.*, VII, 5887.

⁴⁰³ G. MOITRIEUX, *Hercules salutaris*, 1992.

⁴⁰⁴ M. DONDIN-PAYRE et M-Th. RAPSAET-CHARLIER, *Cités, municipales, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut-Empire romain*, 1999, p.VIII.

⁴⁰⁵ G. MOITRIEUX, *Hercules salutaris*, p.177, numéro 115, p.181, numéro 286.

⁴⁰⁶ M-TH. RAPSAERT-CHARLIER, «La datation des inscriptions latines dans les provinces occidentales de l'Empire romain d'après les formules «In h(onorem) d(omux) d(ivinae)» et « deo, deae » », *A.N.R.W.*, II, 3, 1975, p.247.

⁴⁰⁷ La dédicace est faite à Néhalennia, E. ESPERANDIEU, *Recueil*, IX, n° 6651.

⁴⁰⁸ ID., *ibid.*, IX, n° 6647 pour une dédicace du même type.

⁴⁰⁹ ID., *ibid.*, n° 5862 ; dédicace à *I(oui) O(ptimo) M(aximo)*.

⁴¹⁰ ID., *ibid.*, VII, n° 5724.

⁴¹¹ ID., *ibid.*, VII, n° 5856

40 av. J.-C.⁴¹², le relief de la colonne de Mayence (n° 218) de 59 ou 60⁴¹³, les autels de Norroy de la période flavienne⁴¹⁴, le masque de Cucuron (n° 79)⁴¹⁵, une stèle d'Alzey de 70-90 (n°11)⁴¹⁶, et une autre de Trèves de la même période⁴¹⁷.

Le pourcentage relativement faible de données datées, soit vingt-huit pour cent, dont une partie dans seulement deux sites, ne permet pas de tirer des conclusions globales quant à l'évolution du culte.

*
* *

II. LES STATUETTES

Leur composition est très différente selon le matériau qui a été utilisé pour les réaliser, la qualité de celui-ci et le public à qui elles s'adressaient jouant un rôle important.

*

EN METAL Les variations sont beaucoup plus limitées que sur le matériau précédent, la simplicité voulue de ce type d'objets limitant visiblement l'imagination des artistes, dont on étudie plus souvent le style et l'esthétique que la composition du sujet⁴¹⁸.

LES TYPES Au total ce sont 206 statuettes que nous pouvons analyser, soit 204 en bronze et 2 en argent (tableau XXII en annexe). Sur ce chiffre il faut retirer 15 témoins dont l'attitude n'est pas connue (n°s 1 à 15), soit la pièce a disparu sans qu'une description précise existe, les registres des musées se contentant de noter l'entrée d'une statuette d'Hercule ; soit ces établissements ne nous en ont pas fourni les caractéristiques ; on peut y joindre un fragment de bras qui rend impossible l'identification de l'attitude. Comme pour les témoignages lapidaires, on constate que les types sont en proportion très variable, avec un modèle dominant largement.

Type	Nombre	Référence	Lion à droite	Lion à gauche	Revêtu de la léonté	Massue à droite	Massue à gauche
Combattant	116	32-148	0	75	19	104	3
Repos	22	174-194, b	0	12	6	16	1
Marchant	16	158-173	0	9	6	0	13

Tableau 11 - Caractéristiques des statuettes en bronze.

⁴¹² E. THEVENOT, «Le monument de Mavilly » [151], p.95 ; G.-CH. PICARD, «Glanum et les origines de l'art romano-provençal. Seconde partie : la sculpture », *Gallia*, 1964, p.20.

⁴¹³ G. BAUCHHENS, *Die grosse Jupitersäule aus Mainz*, (C.S.I.R., Deutschland, II, 2), Mayence, 1984, 37 p., 36 pl.

⁴¹⁴ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, VI, n° 4613 ; voir plus loin les inscriptions.

⁴¹⁵ G. HALLIER, R. GUERY, H. LAVAGNE, J. GASCOU, «Le mausolée de Cucuron » [78], p.167.

⁴¹⁶ E. ESPERANDIEU, *Recueil* X, n° 7750 ; et E. KÜNZL, *Germania Superior, Alzey und Umgebung*, (C.S.I.R., Deutschland, II, 1), Bonn, 1975, 55 p., 52 pl.

⁴¹⁷ E. ESPERANDIEU, *Recueil*, VI, n° 4916.

⁴¹⁸ Voir par exemple le travail de S. CORSON, *Figurines*.

Hercule combattant représente presque soixante pour cent de l'ensemble ; le dieu tient sa massue brandie et la peau de lion est posée sur le bras ou parfois couvre le dieu. La peau de lion est en quasi-totalité posée sur l'avant-bras, puisque c'est le cas sur 71 statuettes, 2 fois seulement sur le bras et l'épaule et autant sur l'épaule seule. Enfin sur 4 exemplaires le crâne du lion lui couvre la tête du dieu.

Le type d'Hercule au repos est beaucoup plus rare ; il y porte la peau de lion 11 sur l'avant-bras et 1 sur le bras et l'épaule. On peut y ajouter une variante qui est celle d'Hercule debout (n^{os} 149-151) où le dieu porte le haut de la massue appuyé sur la hanche gauche, la peau de lion étant alors sur l'épaule du même côté.

Hercule est présenté marchant avec la massue, tenue dans le creux de la main et reposant contre l'épaule ; la peau de lion est sur le bras du même côté, le crâne de l'animal étant sur sa tête à 2 reprises.

Les autres attitudes sont beaucoup moins nombreuses. Nous pouvons regrouper deux séries qui relèvent du même concept : il s'agit de représentations bachiques où le dieu est soit couronné de pampre de vigne (n^{os} 17-20) ou porteur de symboles propres à ce mythe (comme à Eke en Belgique), soit ivre dans des représentations où le dieu, en équilibre instable, se tient parfois le sexe pour uriner (n^{os} 21-27). Les attributs sont alors beaucoup moins utilisés puisque dans le premier type il n'est pourvu que 2 fois de la massue (1 fois à gauche, 1 fois à droite) et 1 fois de la peau de lion. Nous pouvons y joindre 2 autres exemplaires où le dieu, pourvu de la peau de lion sur une représentation (à Empel aux Pays-bas), tient un canthare (n^{os} 31-32), attribut que nous retrouvons sur une statuette de Kaisersaugst (n^o 180) et de Saint Rémy de Provence (n^o 176).

4 témoignages sont de type Farnèse (n^{os} 153-156), Hercule s'appuyant sur sa massue, dont l'extrémité supérieure est calée sous l'aisselle gauche, côté qui est couvert par la peau de lion ; 2 ne le présentent qu'en buste (n^{os} 28,29). Enfin Hercule enfant, avec les serpents qui s'enroulent autour de ses bras, n'est représenté qu'en 1 seul exemplaire (à Viller en Moselle, n^o 152), de même que le dieu tenant une lampe dans la main droite (n^o 16), thème tout à fait particulier découvert à Strasbourg.

Les 11 dernières statuettes montrent des scènes tirées du mythe du dieu. 5 le présentent combattant avec le lion de Némée (n^{os} 201-204 et a), 3 avec Antée qu'il soulève du sol (n^{os} 196-198) ; 2 figurent la capture de la biche cérynyde (n^{os} 199, 200), qui a disparu sur la figurine de Mayence, et 1 sa lutte avec la reine des Amazones qu'il fait tomber de son cheval en la saisissant par les cheveux (n^o 195 à Deutz).

Constatons que pour ces représentations l'uniformité est la règle, plus encore que pour le support lapidaire. Notons aussi que, dans l'immense majorité des cas, Hercule est figuré seul, les rares exceptions étant les scènes, où son adversaire est représenté, ou pour la statuette en argent de Kaisersaugst où il était sans doute accompagné par un petit sanglier.

LA DATATION DES STATUETTES METALLIQUES

La question de la chronologie des bronzes en Gaule a été étudiée par S. Boucher⁴¹⁹ et ses propositions ont été reprises dans la plupart des catalogues de bronze postérieurs à la date de parution. Constatons qu'en ce domaine, contrairement à la sculpture lapidaire, les chercheurs français ont su mettre en place des répertoires qui, bien qu'étant encore très fragmentaire, n'en constituent pas moins une base de travail encourageante. Les catalogues, plus rares en Allemagne et aux Pays-Bas, sont en revanche développés en Belgique, au Luxembourg et en Suisse. Dans ces recueils il est notable que les datations sont très rares, à l'exception de ceux qui concernent le

⁴¹⁹ S. BOUCHER, *Recherches sur les bronzes*, p.24.

domaine territorial de la France, ce qui est la situation inverse des datations des témoins lapidaires particulièrement développées en Allemagne, comme si s'était faite une division du travail sur la chronologie⁴²⁰, dont les acquis seraient cependant peu repris par les chercheurs des autres nations.

Les problèmes chronologiques ne sont pas minces. Les travaux de S. Boucher reposent sur le fait que le modèle de l'Hercule combattant est d'origine italique et que sa production, et, en corollaire, sa diffusion sont antérieures à la conquête césarienne « ... des travaux entrepris ont permis de leur assigner une époque allant du IV^e au II^e siècle avant J-C...Il est impensable par ailleurs que l'on puisse considérer ces *Hercules* comme représentatifs d'un art gallo-romain typique... »⁴²¹. Ces objets auraient donc été, pour leur très grande majorité, importés d'Italie aux temps de l'indépendance et auraient ensuite disparu⁴²² pour être remplacés par des modèles plus conformes aux canons culturels romains : Hercule combattant serait l'expression plastique de l'archaïsme grec, les autres types seraient inspirés, plus tardivement, des grandes œuvres classiques⁴²³. Cette démarche est reprise par de nombreux auteurs de catalogues, comme E. Belot, B. Schnitzler⁴²⁴ ou S. Corson⁴²⁵.

C'est cette structure qui a été reprise ici puisque les datations indiquées (tableau XIV en annexe) sont celles qui ont été retenues par les auteurs des répertoires. Cependant cette division très forte et très nette, cette rupture au sens épistémologique du terme, pose quelques questions. En effet, bien que cela soit bien trop rare, le contexte archéologique de la découverte de quelques statuettes est connu. Force est alors de constater qu'il est différent de celui de la datation retenue : quelques modèles d'Hercule combattant ont été découverts clairement dans des contextes gallo-romains, que ce soient des tombes comme à Boulogne et Arras (n^{os} 26,58), un sarcophage à Poitiers (idem, n^o161), des thermes à Bagnaux et Zülpich (idem, n^{os} 44 et 204) ou des *uillae* comme à Clermont-en-Argonne et Cosa (idem, n^{os} 68, 76). Si l'on peut concevoir une conservation des objets plus longue que dans notre société de consommation, on ne peut cependant que s'interroger sur cette permanence extraordinaire des choses ; la présence de statuettes dans des laraires à Kaisersaugst et Avenches, laisse à penser que, figures d'un culte familial, ces statuettes étaient pieusement préservées par les générations, mais il faut rappeler que ce phénomène s'est inscrit, si l'on suit la chronologie proposée, dans huit siècles d'histoire. Sans remettre en cause ces travaux de spécialistes, nous ne pouvons que nous interroger et penser que, peut-être, les ruptures ont été moins fortes que supposé, et que ces modèles ont pu continuer à être fabriqués localement pendant la période classique. Remarquons simplement, pour terminer, que si le contexte archéologique est parfois clair, il n'en va pas de même pour les objets découverts.

En tout état de cause, sur les 204 témoins conservés, 136 ne sont pas datés, soit parce que l'auteur ne l'a pas fait, soit en raison de l'absence de données suffisantes (tableau XIV en annexe, n^{os} 26, 27 par exemple). Sur les 70 qui restent, 19 sont attribués à la période gallo-romaine ; le plus ancien est de la deuxième moitié du I^{er} siècle (n^o178), 5 sont du II^e siècle (sans précision plus grande pour 2 d'entre eux [a, b], 1 serait de la première moitié [n^o 44], 1 de la deuxième [n^o 148], 1 de la fin [n^o 131]), 3 sont des II^e ou III^e siècle (n^{os} 89, 90, 180), 2 du III^e siècle (n^{os} 109 et 182), 1 du

⁴²⁰ Mode à laquelle adhère avec circonspection M. GSCHLID, «Die römischen und die gallorömischen Gottheiten in den Gebieten der equaner und Ambarner», *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 41, 1994, p.430.

⁴²¹ ID., *ibid.*, p.24.

⁴²² ID., *ibid.*, p.25.

⁴²³ ID., *ibid.*, p.144.

⁴²⁴ E. BELOT, *Les dieux et les morts* [172], p. 74 ; B. SCHNITZLER, *Bronzes d'Alsace* [219] pour la plupart des figurines référencées

⁴²⁵ S. CORSON, *Figurines*, ou le classement est stylistique.

III^e ou IV^e (n°191), et 1 du IV^e (n° 85), les 6 derniers étant considérés comme de l'époque romaine sans date précise. 54 sont antérieurs à l'occupation de l'ensemble du territoire de la Gaule ; la grande majorité est datée de la période allant du IV^e au II^e siècle av.J.-C. : 6 sont du IV^e av.J.-C. (n°s 85, 166, 171, 172, 181, 183), 1 de la fin de ce siècle (n°s 189), 10 des IV^e-III^e av.J.-C. (n°s 4, 9, 25, 101, 102, 104, 119, 162, 179, 197), deux du III^e av.J.-C. (n°s 120, 121), 1 du début de ce siècle (n° 170) et 1 de la fin ou du début du II^e siècle av.J.-C. (n° 142), 15 du IV^e au II^e siècle av.J.-C. (n°s 35, 59, 60, 61, 82, 97, 105, 106, 126, 127, 140, 145, 160, 176, 194), et 2 du II^e av.J.-C. (n°s 56, 157) ; les plus anciens sont considérés, par les chercheurs qui les ont analysés comme étant du VII^e ou du VI^e siècle av.J.-C. (n°161), du - VI^e (n° 67), du VI^e ou du V^e av.J.-C. (n°s 5, 91), du V^e av.J.-C. (n°152, 129) ; enfin le plus récent serait du II^e ou du I^{er} siècle av.J.-C. (n°22).

La typologie se répartit de manière très inégale dans cette chronologie, puisque toutes les statuettes avant notre ère sont des Hercule combattant, les modèles de la période gallo-romaine reprenant toutes les figures y compris 6 Hercule combattant (n°s 13, 14, 53, 148, 169, 184). Enfin il faut noter la lacune chronologique entre les deux groupes puisque la série des modèles anciens s'arrête, à une exception près, au II^e siècle avant notre ère, alors que la série gallo-romaine débute, là aussi à une exception près, au II^e siècle après. Ce hiatus, que nous retrouvons dans la sculpture lapidaire, engendre une grande perplexité en ce qui concerne les datations, mais aussi la permanence du culte herculéen en Gaule à travers ses supports les plus importants.

*

LES AUTRES STATUETTES

Les matériaux utilisés sont limités, os et céramique, et leur nombre est restreint.

LES STATUETTES EN OS

Elles sont trop incertaines et trop peu nombreuses pour pouvoir en tirer des conclusions. La seule analysable montre que les artisans travaillant cette matière ont plus ou moins repris les types classiques, tout en étant obligés de tenir compte de la spécificité de l'os : le personnage est donc très raide, sans qu'aucun membre ne s'écarte du corps.

LES SERIES EN TERRE CUITE

Elles relèvent des mêmes problèmes techniques. Aucune scène de la légende d'Hercule n'existe au répertoire de ce type de figurations (tableau XXIV en annexe). Il est représenté 1 fois dans la position du combattant⁴²⁶, 3 fois dans celle du repos⁴²⁷ et 7 fois debout⁴²⁸. Dans ce dernier cas il a été qualifié d'enfant en tenant compte de son visage imberbe⁴²⁹ ; nous avons vu ce qu'il fallait penser de cette affirmation, d'autant qu'il ne porte la barbe que sur 2 statuettes⁴³⁰. Il est pourvu d'une massue seulement sur 4 modèles⁴³¹, tenue dans tous les cas de la main droite et placée 3 fois le long de la jambe. Le dieu est vêtu de la peau de lion à 7 reprises et il porte une fois la *léonté* sur le bras gauche⁴³². A 2 reprises⁴³³ il porte

⁴²⁶ A Trèves.

⁴²⁷ A Saint Pourçain, à Toulon sur Allier et quelque part chez les Helvètes.

⁴²⁸ A Arlon, Geugnon, les Bolards et Saint Pourçain.

⁴²⁹M. ROUVIER-JEANLIN, *Les figurines gallo-romaines en terre cuite au musée des Antiquités Nationales*, Paris, 1972, numéros 527 à 529

⁴³⁰ A Moulins et à Toulon sur Allier.

⁴³¹ A Trèves, à Toulon sur Allier, à Saint Pourçain et en Suisse.

⁴³² A Trèves.

une corbeille avec des fruits et dans le type découvert en Suisse des cornes sont placées à ses pieds. Les modèles dans ce matériau sont donc sensiblement différents des autres ; le dieu est beaucoup moins typé ; ses attributs semblent superflus, rendant son image beaucoup plus floue et sans relief, comme si les céramistes gallo-romains avaient voulu en faire une divinité adaptable et passe-partout.

*
* *

III. TYPOLOGIE DES AUTRES IMAGES

LA CERAMIQUE Ce matériau est le plus fréquemment découvert dans les sites de la Gaule Romains. dont les décors figurés offrent une image intéressante des goûts des Gallo-

LES LAMPES 15 témoignages ne sont pas pris en compte par manque d'informations sur la représentation d'Hercule⁴³⁴. Sur les 28 témoignages (tableau XVI en annexe) qui sont retenus, nous pouvons relever 8 motifs différents.

Hercule est symbolisé par 2 massues sur 8 lampes⁴³⁵ et par une seule sur⁴³⁶ ; il est figuré enfant sur 10 exemplaires⁴³⁷, dont 5 où il tient 2 serpents⁴³⁸. Ces 2 images sont de loin les plus fréquentes, puisque sa tête seule n'apparaît que 3 fois⁴³⁹ et que 4 motifs ne sont connus qu'en un seul exemplaire : sur l'un Hercule est seul et imberbe⁴⁴⁰, sur un deuxième il est en buste et sur les 2 autres figurent des scènes tirées de la légende, qui sont celles de la capture de la biche⁴⁴¹ et du combat contre le Centaure⁴⁴². Il est frappant de constater la pauvreté des scènes extraites des récits des douze travaux sur ce type de support, surtout si nous les mettons en relation avec les autres données céramiques.

LES MEDAILLONS D'APPLIQUE Sur les médaillons d'applique (tableau XXII) le héros est présenté sous des aspects très divers. Il n'est barbu que sur 4 exemplaires, alors que sa pilosité est considérée comme un critère de reconnaissance. Il tient sa massue 4 fois de la main gauche et 1 fois de la main droite, proportion inverse de tous les autres types de représentation ; elle repose contre son épaule sur 3 images et elle est brandie 1 seule fois, ce qui est peu si l'on tient compte que le héros est essentiellement figuré dans des scènes de combat tirées de sa légende. Sur cet ensemble la peau de lion est portée 1 seule fois sur le bras et 2 sur le bras et l'épaule gauche ; elle revêt Hercule en 3 occasions. A la différence des autres supports, Hercule ne porte que 6 fois sa peau de lion et cinq fois sa massue, mais pour cette dernière, isolée, est posée 5 fois dans le cadre de la scène. Par contre l'arc est proportionnellement plus présent

⁴³³ A Moulins et à Saint Pourçain.

⁴³⁴ Soit parce qu'elle n'est plus lisible, soit parce que les informations fournies n'ont pas permis son identification. (tableau XVI, n^{os} 1, 5-13, 15-19).

⁴³⁵ ID., n^{os} 25-30, 41-42.

⁴³⁶ ID., n^{os} 38-40.

⁴³⁷ ID., n^{os} 2, 21-24, 31-34.

⁴³⁸ ID., n^{os} 20-24.

⁴³⁹ ID., n^{os} 14, 36-37.

⁴⁴⁰ ID., n^o 3.

⁴⁴¹ ID., n^o 4.

⁴⁴² ID., n^o 35.

puisque nous le retrouvons à 5 reprises, trois fois à côté de lui, 1 fois dans son dos et une autre dans sa main : notons qu'assez curieusement l'épisode des oiseaux du lac de Stymphale qui met en lumière son adresse au tir à l'arc est figuré sans cet accessoire ! Si les attributs classiques sont peu présents, la présence d'animaux, de personnages annexes et d'accessoires est fréquente : 10 cas pour chacun d'entre eux. Parmi les animaux nous pouvons relever 3 fois la présence du lion, 2 fois celle du serpent et d'un aigle, 1 fois la biche, le Centaure et l'Hydre ; pour les personnages, 2 fois Apollon accompagné d'une déesse, 2 fois Philoctète, 1 fois Mars, 1 fois Antée, 4 fois des Amours et 1 fois un personnage indéterminé ; pour les objets, un arbre apparaît 4 fois, le bûcher 2 fois ainsi que le trépied, tandis qu'un vase, un portique, un autel et une lyre ne sont présents que sur 1 témoignage. Ces chiffres sont à mettre en relation avec les scènes retenues sur ces médaillons et que nous analyserons ci-dessous.

32 images liées à Hercule sont représentées sur ces médaillons. L'un d'entre eux, fabriqué à Saint Péray⁴⁴³, devait comporter l'ensemble des travaux du héros, même si actuellement il n'en présente plus que dix. Sur ce total de 32 images on peut relever 22 thèmes tirés de la légende d'Hercule, un seul décor étant extérieur à ce répertoire. Le plus fréquent est celui de son combat contre le lion de Némée, qui apparaît 4 fois (tableau XXII en aneexe, n^{os} 7, 17.01,20,22), précédant celui du jardin des Hespérides connu en 3 exemplaires (n^{os} 15, 17.10, 23). 5 épisodes de son histoire sont figurés 2 fois : son combat contre l'hydre de Lerne (n^{os} 17.02, 19), la délivrance de Prométhée (n^{os} 2, 14), sa dispute avec Apollon pour le trépied (n^{os} 5, 9), la capture de la biche (n^{os} 17.04, 20) et sa mort (n^{os} 12,13). Les autres thèmes ne sont connus qu'à un unique exemplaire : il s'agit d'un Hercule assis (n^o 11), d'un autre marchant (n^o 15), de sa dispute avec Mars (n^o 3), de sa lutte contre le serpent (n^o 6), des combats contre les Amazones (n^o 17.09), contre Antée (n^o 18), contre Géryon (n^o 17.07), enfin de sa lutte avec le Centaure (n^o 4), de la capture de Cerbère (n^o 17.08) et de celle du sanglier d'Erymanthe (n^o 17.03), de l'épisode des chevaux de Diomède (n^o 17.06), des oiseaux du lac de Stymphale (n^o 17.05), de sa participation au rite bacchique (n^o 1) et à l'expédition des Argonautes (n^o 7). Hercule marchant, qui porte un canthare dans la main droite (n^o 10) et sacrifie sur un autel placé à sa droite⁴⁴⁴, est lui aussi unique.

Enfin les inscriptions sont particulièrement fréquentes sur ce support, puisque nous en avons répertorié dix soit presque le tiers du total.

- Sur la scène avec Mars⁴⁴⁵, on peut lire en vers : *[inuic]TA VIRTVS NVSQUA[m]TERRERI POTEST.- ADESSE VLTOREM NATI M[e]CREDAS MEI ;*
- sur la scène de sa mort⁴⁴⁶ figure le mot *PHILOCTE[tes]* ;
- sur la délivrance de Prométhée⁴⁴⁷ il est précisé dans un cas *[prometheus in] CAVCASO [uin]CTVS.-VISCERA PA[s]CEN[s aq]VILA.-[herc]VLES*. Et dans un autre *HERCVLES. CER[a]*⁴⁴⁸ ;
- sur 2 autres, on peut voir le simple mot *CERA*⁴⁴⁹, marquant le type de fabrication du vase ou *LATIN[i] CERA*⁴⁵⁰ ;
- la lutte avec Antée est soulignée par le nom de l'adversaire d'Hercule, *ANTAEVS [...]O[...]*⁴⁵¹ ;

⁴⁴³ A. DESBAT, «L'atelier de médaillons d'appliques de Saint-Péray » [326], p.58.

⁴⁴⁴ CH. ALEGOET et H. VERTET, «Un médaillon d'applique à Mellecey », *R.A.E.*, 1-2,1971, p.169-171

⁴⁴⁵ P. WUILLEUMIER et A. AUDIN; *Médaillons*, n^o 1

⁴⁴⁶ ID., *ibid.*, n^o 3

⁴⁴⁷ ID., *ibid.*, n^o 4.

⁴⁴⁸ ID., *ibid.*, n^o 22.

⁴⁴⁹ ID., *ibid.*, n^o 161.

⁴⁵⁰ ID., *ibid.*, n^o 90.

⁴⁵¹ ID., *ibid.*, n^o 46.

- l'épisode du jardin des Hespérides est souligné par l'inscription [...]MR. HERCVLES.FELICIS CERA⁴⁵² ;
- enfin les 2 exemplaires de la lutte avec Apollon portent sur l'une LATONA. APOLLO⁴⁵³, et sur l'autre un texte [ηρακλ] HC, la restitution du texte grec n'étant pas assurée.⁴⁵⁴

Nous pouvons retenir que ces médaillons sont essentiellement illustrés par des scènes composées et non par une image isolée du héros, ce qui ne confirme pas l'opinion de P. Wuilleumier et A. Audin qui voient une proche parenté entre les deux supports⁴⁵⁵. Le rôle des inscriptions, qui seront étudiées plus loin, est de préciser les protagonistes des actions figurées ce qui semble assez surprenant dans un milieu ouvert à la culture méditerranéenne où ces données pouvaient sembler acquises ; d'autre part la présence de ces quelques mots montre que l'artisan s'est adressé à un public qui pouvait être concerné autant par l'écrit que par l'image.

LA CERAMIQUE SIGILLEE ORNEE Les images (tableau XVII en annexe) montrent que les potiers ont indifféremment montré le dieu seul ou dans une scène de sa mythologie. Il n'est donc pas possible, pour les ateliers dont on possède suffisamment de témoignages, de faire une typologie en fonction de ces seuls modes de représentation. Ainsi pour les ateliers de l'est de la Gaule le dieu est seul sur 26 représentations et inclus dans une scène sur 10, pour la Gaule centrale les chiffres sont respectivement de 19 et 9, pour la Gaule méridionale de 13 et 26. Les ateliers des deux premiers ensembles géographiques se différencient donc du troisième par les sujets traités, puisque les images du héros isolé représentent les deux tiers des décors⁴⁵⁶, alors que la proportion s'inverse pour le dernier. La variété des scènes est elle-même facteur de division puisque 6 scènes différentes se trouvent sur les céramiques de l'est de la Gaule (n^{os} 6, 7, 11, 36, 76, 89, 92, 94, 98), 4 pour le centre de celle-ci (n^{os} 14, 24, 25, 26, 32, 79, 85, 86) et 10 pour le sud (n^{os} 2, 42 à 64).

Sur les 105 motifs retenus des potiers gaulois, 60 présentent le héros seul 44 dans une scène de sa légende. Pour le premier groupe, il est 42 fois debout, dans des attitudes très diverses, dont 4 fois dans la position dite Farnèse (tableau XVII en annexe, n^{os} 8, 16, 99, 100), 10 fois marchant (n^{os} 9, 10, 15, 20, 28, 37, 38, 87, 88, 95), et 11 fois au repos (n^{os} 12, 13, 23, 30, 34, 68, 77, 80, 81, 82, 90), 4 fois combattant seul (n^{os} 3, 66, 96, 97). Les autres positions ont une représentation plus limitée puisqu'il est 8 fois *bibax* (n^{os} 19, 29, 71-75, 83), modèle auquel on peut ajouter 2 exemplaires où il porte un canthare (n^{os} 5, 31), 1 fois couché (n^o 35) et assis (n^o 69). Pour le second groupe, les combats contre le lion de Némée orne 12 poinçons (n^{os} 11, 14, 27, 32, 42-47, 89, 98) et contre le sanglier d'Erymanthe huit (n^{os} 25, 48-54), la scène du jardin des Hespérides sept (n^{os} 2, 24, 62, 63, 85, 86, 93), le combat contre l'hydre 5 (n^{os} 6, 7, 55, 92, 106) de même que la capture de Cerbère (n^{os} 24, 64, 79, 94), celle des chevaux de Diomède 3 (n^{os} 36, 58, 59), celle de Géryon 2 (n^{os} 60, 61), celle d'Antée (n^o76), des oiseaux du lac de Stymphale (n^o56) et du taureau de Crète (n^o57) ou avec un animal indéterminé près de lui (n^o 65)

Enfin il faut noter que ces figurations dérogent parfois aux canons de la plastique classique, puisque nous pouvons relever dans l'est de la Gaule, une image où il est de dos (n^o 33), une où il tient le carquois de la main gauche (n^o 88), sur une autre il est placé sur un socle (n^o 34), sur une quatrième il est pourvu d'un bouclier (n^o 36), et sur une dernière il a la peau de lion sur le bras

⁴⁵² ID., *ibid.*, n^o 11.

⁴⁵³ ID., *ibid.*, n^o 21.

⁴⁵⁴ ID., *ibid.*, n^o 368.

⁴⁵⁵ ID., *ibid.*, p.17.

⁴⁵⁶ Ce qui nuance la remarque de J-M. DEMAROLLE qui souligne cette spécificité pour l'est de la Gaule seul, «Les représentations d'Hercule » [337], p.166.

droit et la massue à la main gauche (n° 13). Pour la Gaule centrale il y a peu de variations, si ce n'est 2 exemplaires où le héros est petit (n°s 18, 21), et 1 où il tient une tête dans la main droite. Le sud de la Gaule connaît aussi des particularités, puisque Hercule est figuré comme un être chétif à Valéry (n° 97), porte la peau de lion entre ses bras écartés (n°s 46, 47), le sanglier sur ses épaules (n°s 52-54) et le taureau sous le bras (n° 57), ou encore est sur une estrade (n° 49) : mais les plus curieuses sont celles de La Graufesenque où Hercule apparaît équipé d'un armement de bestiaire (n° 42) ou de gladiateur avec une épée (n°50), un casque, un bouclier (n° 63) et une lance (n° 43) ou une massue à pointes (n° 55). Ces derniers modèles, comme celui d'Heiligenberg, pourraient faire douter de leur réalité herculéenne si le potier n'en avait pas souligné l'attribution par une inscription explicite, *Acta Erculentis* ou *Ercule*, qui enlève toute hésitation quant à l'attribution de la scène⁴⁵⁷ : c'est donc là où les scènes sont les plus nombreuses que les distorsions sont les plus fortes, la Gaule centrale se caractérisant par son respect des structures classiques.

Les datations retenues pour ces images montrent une utilisation allant du milieu du I^{er} siècle (tableau XVII en annexe, n° 87) à la fin du II^e siècle. 12 sont de la seconde moitié et de la fin du I^{er} siècle, datant en particulier des Flaviens (n°s 2, 3, 5, 24, 26, 42, 43, 46, 52, 64, 71, 72), et trente du II^e siècle (n°s 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 25, 27, 33, 34, 36, 75, 77, 78, 80, 81, 82, 83, 88, 89, 90, 92, 93, 94, 96, 98, 99, 100), qui est donc la période la plus représentée. Si nous affinons ces chiffres par région, la Gaule orientale semble avoir développé l'imagerie herculéenne entre 125 et 150⁴⁵⁸ ; pour le centre de la Gaule, son utilisation dure de la fin du I^{er} siècle à la fin du II^e siècle⁴⁵⁹ ; pour la Gaule méridionale du milieu du I^{er} siècle au début du II^e⁴⁶⁰.

*

LE PETIT MOBILIER La représentation d'Hercule sur ce type de matériel est liée à la forme et à l'espace disponible sur l'objet, puisqu'il est bien évident qu'un plat offre plus de possibilités qu'un manche de couteau pour permettre à l'artiste de s'exprimer. Sur les 32 objets retenus (tableau XIII en annexe), 5 ont un décor qui ne nous est pas connu pour les mêmes raisons que celles qui ont été évoquées pour les autres supports. 13 figurent des scènes tirées de la légende du héros ; sur le vase de Vichy sont représentés les douze travaux (n° 58). Le combat contre Antée figure 4 fois (n°s 31, 52, 53, 57) sur 3 supports différents (deux manches de couteau, une coupe et une intaille) et son combat contre le lion de Némée 2 fois (n°s 30, 36) sur un manche de couteau et sur une intaille. Toutes les autres ne sont connues qu'en un seul exemplaire, à savoir la dispute avec Apollon pour le trépied (n°48), le combat avec l'hydre (n°42), le triomphe de Bacchus (n° 50), une scène avec une femme (n° 37), une avec un Amour (n° 35), et une avec un porc qu'il chevauche (n°41). Les autres décors le présentent seul 3 fois combattant (n°s 34, 43, 55), autant au repos (n°s 33, 38, 40) et 1 fois debout (n°47) ; tous les autres témoignages ne figurent que la partie supérieure du corps du personnage, soit la tête (n°s44, 54) soit son buste (n°s 32, 39, 49, 51) sur des supports très divers que ce soit la panse d'un vase, un casque de gladiateur ou un peson. Il n'y a donc pas un type de représentation lié à un support particulier ; la plus grande liberté préside ainsi aux choix de celui qui a exécuté le travail.

⁴⁵⁷ E. HEDAN et A. VERNHET, «Représentations d'Hercule » [339], p.289.et 291.

⁴⁵⁸ J-M. DEMAROLLE, «Les représentations d'Hercule » [337], p.169.

⁴⁵⁹ C. BEMONT, «Quelques aspects de l'imagerie mythologique » [335], fig.5.

⁴⁶⁰ EAD, *ibid.*, fig.5.

CHAPITRE III

L'ANALYSE DES DOCUMENTS ECRITS

L'ensemble de la documentation écrite sur Hercule est relativement limité. Elle est de deux sortes ; d'une part le héros est cité dans des ouvrages d'auteurs grecs et romains, d'autre part il figure sur des témoignages épigraphiques.

*
* *

I. HERCULE EN GAULE CHEZ LES AUTEURS GRECS ET ROMAINS

Hercule est l'objet de citations dans les textes de dix neuf auteurs, qui ont décrit son action en Gaule ou cité les marques de son passage sur ce territoire. Treize de ces écrivains sont de langue grecque, à savoir Athanadas, Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile, Eschyle, Etienne de Byzance, Hérodore, Lucien, Nicandre, Parthénios, Strabon, Timagène, les auteurs de deux textes n'étant pas connus ; six sont de langue latine, Antoninus Liberalis, Hygin, Pétrone, Pomponius Mela, Sénèque et Silius Italicus,. Leurs écrits s'échelonnent du VI^e siècle av.J.-C. au III^e siècle après, dix écrivains ayant rédigé leur texte avant notre ère et huit après.

DATES	AUTEUR	OEUVRE	SUJET
VIII ^e siècle av.J.-C.	Hésiode	<i>Théogonie</i> ⁴⁶¹	Vol du troupeau de Géryon.
V ^e siècle av.J.-C.	Eschyle	<i>Prométhée délivré</i> ⁴⁶²	Pluie de cailloux que Zeus envoya sur la plaine de la Crau pour aider Héraclès.
fin V ^e siècle av.J.-C.	Hérodore	<i>Histoire d'Héraklès</i> ⁴⁶³	-Passage dans la Pyréné. -Présence près du Rhône .
fin III ^e siècle av.J.-C	Nicandre	<i>Métamorphoses</i> ⁴⁶⁴	Combat d'Héraclès contre les Celtes lors de son trajet de retour après la capture des bœufs de Géryon.
II ^e siècle av.J.-C	?	<i>Bibliothèque</i> ⁴⁶⁵	-Voyage du héros avec les bœufs de Géryon en Ligurie -Quête des pommes du jardin des Hespérides chez les Hyperboréens,

⁴⁶¹ *Théogonie*, 289-294, P.-M. DUVAL, «La Gaule jusqu'au milieu du V^e siècle », *Sources de l'histoire de France*, I, 2 vol., Paris, 1971, p.173.

⁴⁶² Dans le fragment 26, et ID., *ibid.*, p.178.

⁴⁶³ Au livre 10, fragment 1, et ID., *ibid.*, p.182.

⁴⁶⁴ Livre 1, fragment 38, et ID., *ibid.*, p.226-227.

⁴⁶⁵ II, 109 (5.10.8) et II.113, 120, 121.

II ^e siècle av.J.-C	Apollodore ⁴⁶⁶		Quête des pommes du jardin des Hespérides ⁴⁶⁷ .
début du I ^{er} siècle av.J.-C.,	Diodore de Sicile	<i>Bibliothèque historique</i> ⁴⁶⁸	-Fondation d'Alésia ⁴⁶⁹ . -Union avec la fille du roi des Celtes qui engendra Galatée;
début du I ^{er} siècle av.J.-C.,	Parthénios	<i>Souffrance d'amour</i> ⁴⁷⁰	Héraclès rencontre le roi Brétanos et sa fille, Celtiné, qui enfanta Celtos.
I ^{er} siècle av.J.-C.	Timagène	<i>Histoire d'Auguste</i> ⁴⁷¹	-Les origines mythiques des celtes attribuées à Héraclès. -Les passages des Alpes qui lui sont attribués.
Règne d'Auguste	Hygin	<i>De l'astronomie</i> ⁴⁷² .	Lutte d'Héraclès contre les Ligures dans plaine de la Crau
Règne d'Auguste	Denys d'Halicarnasse	<i>Les antiquités romaines</i> ⁴⁷³	Idem.
Règne d'Auguste	Strabon	<i>Géographie</i> ⁴⁷⁴	La plaine de la Crau et son origine mythique .
Règne d'Auguste	Tite-Live	<i>Histoire de Rome</i> ⁴⁷⁵	Ouvertures des routes des Alpes Grées
Début du I ^{er} siècle	Pomponius Mela	<i>Chorographie</i> ⁴⁷⁶ .	Lutte d'Héraclès contre les Ligures dans la plaine de la Crau
Début du I ^{er} siècle	Cornelius Népos	<i>Hamilcar</i> ⁴⁷⁷	Ouvertures des routes des Alpes Grées
Milieu I ^{er} siècle	Sénéque	<i>Apocolocyntose</i> ⁴⁷⁸	Hercule vit le Rhône et la Saône depuis la colline de Fourvière.
Milieu I ^{er} siècle	Pétrone	<i>Satyricon</i> ⁴⁷⁹	Autels dédiés à Hercule aux sommets des Alpes.
Milieu I ^{er} siècle	Pline	<i>Histoire naturelle</i> ⁴⁸⁰	Ouvertures de routes dans les

⁴⁶⁶ II, 5, 11, 3-4.

⁴⁶⁷ C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, 1926, I, p.226 situe l'action en Armorique.

⁴⁶⁸ IV, 19, 1-4 et dans le V, 24, et P.-M. DUVAL, «La Gaule jusqu'au milieu du V^e siècle » [463], , p. 288-289.

⁴⁶⁹ J. HARMAND, «Héraclès, Alésia, César le Dieu », *Latomus*, 1967, p.956-986.

⁴⁷⁰ 30, et ID., *ibid.*, p.290.

⁴⁷¹ Dans Ammien Marcellin, fragments 9 et 10, ID., *ibid.*, p.294.

⁴⁷² Dans *de astronomica*, II, 6, et ID., *ibid.*, p.330.

⁴⁷³ I, 41, et ID., *ibid.*, p. 314.

⁴⁷⁴ IV, 1.7, et ID., *ibid.*, p.179.

⁴⁷⁵ *Histoire de Rome*, V, 34, rappelé par F. BENOIT, «La légende d'Héraclès » [59], p.106.

⁴⁷⁶ II, 5, (74-84), et P.-M. DUVAL, «La Gaule jusqu'au milieu du V^e siècle » [463], p.344-345.

⁴⁷⁷ *Hamilcar*, 3, et F. BENOIT, *Recherches sur l'hellénisation*, p.95.

⁴⁷⁸ 7, 2, et P.-M. DUVAL, «La Gaule jusqu'au milieu du V^e siècle » [463], p.353.

⁴⁷⁹ 122-123, et ID., *ibid.*, p.359.

⁴⁸⁰ III, 123 et 134.

			Alpes Grées.
Milieu I ^{er} siècle	Silius Italicus	<i>Puniques</i> ⁴⁸¹	-Amours d'Hercule avec la fille du roi Bébryx, éponyme de la tribu des <i>Bebrices</i> , la nymphe Pyréné qui enfanta un serpent. -Traversée des Alpes par le héros;
I ^{er} - II ^e siècles	Tacite	<i>Germanie</i> ⁴⁸²	Hercule dieu de la Germanie indépendante
Avant le II ^e siècle	Athanadas	<i>Sur Ambracie</i> ⁴⁸³	Combat d'Héraclès contre les Celtes
II ^e siècle	Antoninus Libéralis	<i>Recueil des métamorphoses</i> ⁴⁸⁴	Combat d'Héraclès contre les Celtes.
II ^e siècle	Lucien	<i>Héraclès</i> ⁴⁸⁵	<i>Ogmios</i> qui est l'Hercule des Celtes.
II ^e siècle	Justin		Traversée des Alpes ⁴⁸⁶ .
II ^e siècle	Ptolémée	<i>Géographie</i>	-Un <i>Promontorium Herculis</i> en Bretagne ⁴⁸⁷ . -Un <i>Portus Herculis</i> ⁴⁸⁸ .
II ^e siècle	Pseudo-Aristote	<i>Des singularités merveilleuses</i> ⁴⁸⁹	Ouverture de routes dans les Alpes
III ^e siècle	Solin		Combat contre les fils de Poséidon en Ligurie ⁴⁹⁰ .
IV ^e siècle	Servius	<i>Sur l'Enéide</i> ⁴⁹¹	-En Corse le héros Cynos serait le fils d'Héraclès. -Ouverture des routes dans les Alpes Grées.
IV ^e siècle	Ammien Marcellin		-Origine mythique des celtes attribuées à Héraclès. -Passages des Alpes ⁴⁹² .
IV ^e siècle	Panégyristes		Traversée des Alpes ⁴⁹³ .
V ^e siècle	Etienne de	<i>Ethniques</i> ⁴⁹⁴	Némausus a été fondée par

⁴⁸¹ Dans *Punica*, III, 415-646 et XV, 168-176, et P.-M. DUVAL, «La Gaule jusqu'au milieu du V^e siècle » [463], p.380-381 ; F. BENOIT, «La légende d'Héraclès » [59], p.122.

⁴⁸² TACITE, *Germania*, III.

⁴⁸³ Dans le fragment 6 de *Sur Ambracie*, et P.-M. DUVAL, «La Gaule jusqu'au milieu du V^e siècle » [463], p. 447.

⁴⁸⁴ IV, 6., et ID., *ibid.*, p.448.

⁴⁸⁵ 'Ο 'Hρακκλης, 1-6, et ID., *ibid.*, p. 462.

⁴⁸⁶ JUSTIN, XXIV, 4, 4.

⁴⁸⁷ *Géographie*, II, 3,3, cité par F. BENOIT, *Recherches sur l'hellénisation*, p 94.

⁴⁸⁸ F. BENOIT, «La légende d'Héraclès » [59], p.110 qu'il situe à Villefranche ou Nice.

⁴⁸⁹ 85, et P.-M. DUVAL, «La Gaule jusqu'au milieu du V^e siècle » [463], p.443.

⁴⁹⁰ F. BENOIT, «La légende d'Héraclès » [59], p.117.

⁴⁹¹ VIII ; X, 13, et F. BENOIT, *Recherches sur l'hellénisation*, p 94, 95.

⁴⁹² Dans le fragment 9 et dans le fragment 10, et ID., *ibid.*, p.294.

⁴⁹³ PANEGYR.LATINS, III, 9, 3.

⁴⁹⁴ P.-M. DUVAL, «La Gaule jusqu'au milieu du V^e siècle » [463], p.290.

	Byzance		l'Héraclide du même nom.
XII ^e siècle	Eustathe	<i>Denys le Périégète</i> ⁴⁹⁵	Combat d'Hercule contre Ligus qui a eu lieu entre Marseille et Rhégine.

Tableau 12 – Auteurs grecs et latins ayant cité la présence du dieu en Gaule.

On peut regrouper ces données en 5 catégories : les combats du héros, la fondation de villes, l'ouverture de voies de circulation, le créateur des Celtes et son rôle particulier dans cette population, et que 8 thèmes sont traités : l'épisode du combat contre les indigènes, Celtes ou Ligures, 6 fois cités, celui de la plaine de la Crau à 4 reprises, et autant pour son ouverture de passages dans les Alpes entre la Gaule et l'Italie, enfin celui de ses amours avec la princesse celte est repris 3 fois. Les autres mythes ne sont cités qu'une fois à savoir ceux de la fondation d'Alésia et de Némausus, sa vision des deux cours d'eau de Lyon ; enfin son assimilation à *Ogmios* est elle aussi unique.

Ces documents ne sont que de brèves citations, seuls Diodore de Sicile et Lucien donnant un texte plus élaboré et plus précis, mais aussi plus surprenant pour ce dernier, ceci pouvant expliquer cela. D'autre part il faut les replacer dans l'ensemble de l'œuvre de ces auteurs, ce qui revient à prendre avec les précautions d'usage la valeur des informations fournies. Dans ce cadre il est utile d'évoquer le *Bellum Gallicum* de César⁴⁹⁶ où figure une nomenclature divine soumise à une étude attentive, mais qui, pour l'objet de notre étude, est totalement silencieux, Hercule n'est donc pas à mettre dans les dieux de première importance et ne fait pas partie du panthéon fondamental des Gaulois du temps de l'indépendance, si l'on suit le proconsul, dont il faut cependant relever l'art de la déformation pour justifier sa conquête.

Enfin, pour être complet, il faut rappeler que la table de Peutinger signale chez les Bataves un *CASTRUM HERCVLIS*⁴⁹⁷, camp aussi indiqué par Ammien Marcellin⁴⁹⁸ à l'occasion de son occupation par l'empereur Julien. Sa localisation a provoqué un débat⁴⁹⁹, car si sa situation près de Nimègue ne faisait pas de doute, diverses villes se réclamaient de sa paternité ; en dernier la thèse de J.E. Bogaers, le plaçant à Druten, sur les bords du Waal, semble la plus argumentée⁵⁰⁰ : son absence sur l'Itinéraire d'Antonin laisse à penser, selon l'auteur, que ce camp aurait été construit durant l'Antiquité tardive⁵⁰¹. Il est notable qu'aucune autre allusion n'est faite à propos d'un autre site herculéen dans les sources géographiques de l'époque, que ce soit la carte de Peutinger ou l'Itinéraire d'Antonin.

La toponymie actuelle peut elle aussi fournir quelques indications, comme le montre le lieu-dit « Herculey » dans la commune de Luc-en-Diois dans la Drôme, ou à Tain-l'Hermitage, dans le même département, où la tradition veut qu'un temple à Hercule ait été situé sur une hauteur. Mais ces témoignages sont fragiles comme le montre l'exemple d'Escles dans les Vosges dont l'étymologie est « de Erculo » au X^e siècle, puis « Eccle » au début du XIII^e ; mais si on peut

⁴⁹⁵ID., *ibid.*, p.290.

⁴⁹⁶CESAR, *B.G.*, VI,17.

⁴⁹⁷E. DESJARDINS, *Géographie de la Gaule d'après la table de Peutinger*, Paris, 1869, rééd.Bruxelles, 1969, p.41.

⁴⁹⁸XVIII, II, 4.

⁴⁹⁹E. DESJARDINS, *Géographie de la Gaule* [499], p.42.

⁵⁰⁰J.E. BOGAERS, «*Castra Herculis* », *Historische Kring Huessen*, 1968, p.151-162, pl. LXIX.

⁵⁰¹ID., *ibid.*, p.155.

avancer l'hypothèse d'un site herculéen à cet endroit, les fouilles archéologiques⁵⁰² et les recherches actuelles n'ont pas pu justifier cette origine⁵⁰³.

*
* * *

II. LES INSCRIPTIONS

Une inscription lapidaire fausse est bien attestée par le *C.I.L.* ; il s'agit de celle du Mont d'Or⁵⁰⁴, portant le texte suivant :

HERCVLI MERCVRIO / ET SILVANO / SACRVM ET / DIO PANTEO EX V(...).

Certes il existe d'autres inscriptions portant une dédicace simultanée à Hercule et à Mercure ou Silvain, comme à Deutz, Kreuznach ou Remagen⁵⁰⁵, mais l'authenticité de cette inscription a été mise en doute. Cette opinion peut être renforcée par l'absence complète de témoignages du culte d'Hercule dans la région considérée et ses proches abords.

Une seconde doit aussi être éliminée, puisque si on peut lire sur une pierre de Noyon *OGL.AVG.SAC/ ATEVRIVS / SEPLAS(ius).V.S.L.M*⁵⁰⁶, rien ne permet de confirmer son attribution au culte herculéen, en l'absence du nom du dieu, sinon des rapprochement avec des surnoms approchant découverts dans les Alpes Grées⁵⁰⁷ ; le surnom *Oglaius* a été repris et donc accepté par P. Lambrechts qui, dans la même page, y lit en même temps le début de l'épiclèse *Ogmios*⁵⁰⁸, puis par P.-M. Duval⁵⁰⁹. La référence à l'inscription de Salins amène à souligner qu'elle était ainsi rédigée : *EX VOTO HERCVLEIO GRAIO*, mais la pierre n'a pas été conservée et il est impossible de procéder à une vérification ; en revanche à Aime, *Hercules Graius* est attesté⁵¹⁰. Ces témoignages ne peuvent constituer un argument pour corriger *Herculeius Graius* en *Hercules Oglaius* comme cela a été proposé dans le *C.I.L.*XIII, n° 11295 ; aussi ne peut-on utiliser cette correction hypothétique pour voir dans *Ogl(aius)* du territoire rémois une épiclèse d'Hercule⁵¹¹.

Une autre est incertaine ; conservée à Paris dans une collection privée⁵¹², le texte *Aft.Erculea* figurait sur un fragment de vase à coté d'une scène du combat d'Hercule contre le lion de Némée .

Enfin l'origine de 2 inscriptions est l'objet d'une discussion : la première donnée, dans le *C.I.L.*⁵¹³, comme provenant de Tönnistein près d'Andernach a été localisée auparavant à Bergenthal près de Clèves⁵¹⁴ ; la seconde découverte selon ce même ouvrage à Ruimel⁵¹⁵ est considéré, par les

⁵⁰² M. TOUSSAINT, *Répertoire archéologique des Vosges* [38], p. 26.

⁵⁰³ Voir le dernier point dans S. DUFETEL et M.-D. PONCIN, «Escles : la recherche de la ville d'Hercule », *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, 1997, p.143-155.

⁵⁰⁴ *C.I.L.*, XIII, 242.

⁵⁰⁵ *C.I.L.*, XIII, 7789, 7530, 8492.

⁵⁰⁶ *C.I.L.* XIII, 11295.

⁵⁰⁷ *Ibid.*

⁵⁰⁸ P. LAMBRECHTS, *Contributions à l'étude des divinités celtiques*, 1942, p.157.

⁵⁰⁹ P.-M DUVAL, *les dieux de la Gaule*, p.78.

⁵¹⁰ *A.E.*, 1991, 1184.

⁵¹¹ On notera que *Oglaius* comme *Graius* sont absents de A.T. HOLDER, *Alt-keltischer Sprachschatz*, 1896.

⁵¹² *C.I.L.* XII, 5687.5.

⁵¹³ *C.I.L.*, XIII, 7704.

⁵¹⁴ F.R. DUPEUX, «Sur l'autel consacré à HERCULE SAXANUS » [205], p.100.

⁵¹⁵ *C.I.L.*, XIII, 8771.

fouilleurs du temple herculéen d'Empel, comme provenant de ce site⁵¹⁶ ; dans les deux cas il est impossible de se prononcer et nous garderons la localisation du *C.I.L.*

Certaines autres inscriptions sont plus difficiles à consulter, raison pour laquelle nous donnons ici 2 inscriptions dédiées à Hercule, qui ont disparu, citées dans les œuvres inédites de dom Calmet⁵¹⁷ :

a. Sur la première⁵¹⁸ on pouvait lire :

I.O.M. / IVNONI.MAGNAE.HERCOLI / ET.GENIO.LOCI

b. Sur la seconde⁵¹⁹ :

MERCVRIO.NEGOTIATORI.ET.IVNONI.MAGNAE.HERCVLI.ET.GENIO.LOCI.

Si la lecture de ces données peut-être plus ou moins exacte, nous pensons que nous pouvons en retenir l'existence, d'autant plus que Metz a livré plusieurs monuments figurés de ce dieu.

Sur le territoire de la Gaule on peut dénombrer au total 161 inscriptions dont 159 sur 158 supports différents peuvent être retenues comme des témoignages valables. Sur ce total 121 sont placées sur 120 monuments en pierre (tableau III en annexe), l'un, à Narbonne, en portant deux (n° 88.1 et 2), 22 sur du petit mobilier (tableau IV en annexe), dont 11 sur des céramiques (tableau IV, n°s 1, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 20), 6 sur des bracelets (n°s 2, 3, 4, 6, 14, 21), 2 sur des tessons de tuiles (n°s 7, 8), 2 sur des plaque métalliques (n°s 5, 9), 1 sur une patères (n°s 22), et 16 sur des types monétaires de Postume (tableau IV, m 1 à m 16) ; nous pouvons peut-être y ajouter une bague marquée *HER* découverte dans une tombe mérovingienne à Iversheim (Allemagne)⁵²⁰

Nous pouvons ajouter, pour les provinces alpestres (tableau III en annexe), 5 inscriptions à Aime⁵²¹, Salins⁵²², Suse⁵²³, à Bourg Saint Maurice⁵²⁴, au Petit Saint Bernard⁵²⁵ et à Cimiez⁵²⁶, alors que celle dédiée par *Cn. Domitius* au col d'Enchastraie⁵²⁷ est considérée comme fautive⁵²⁸. A titre comparatif on peut rappeler que la Gaule Cisalpine a livré 69 dédicaces à Hercule et les Champs Décumates 9.

*

LES TYPES DE DEDICACES

Si dans l'ensemble le formulaire est peu différencié, quelques particularités sont à souligner, car beaucoup d'analyses du culte herculéen s'appuient sur elles.

TEMOINS LAPIDAIRES

S'il est seul cité sur la plupart des dédicaces, il est par contre en compagnie d'autres divinités sur 24 autres. D'autre part sur l'ensemble de ces données, le vocable herculéen est invoqué de diverses manières.

⁵¹⁶ A.E., 1994, p.380, 1281.

⁵¹⁷ DOM CALMET, «Œuvres inédites : les divinités païennes », *Bulletin de la Société philomatique des Vosges*, 1876, p.113-192.

⁵¹⁸ ID., *ibid.*, p.171,

⁵¹⁹ ID., *ibid.* p.181,

⁵²⁰ A. DEMAN, M.-T.. RAPSÆT-CHARLIER, *Inscriptions latines de Belgique*, 1985, n°28, note 4.

⁵²¹ A. E., 1991, 1184.

⁵²² *C.I.L.*, XII, 5710.

⁵²³ *C.I.L.*, V, 7240.

⁵²⁴ *C.I.L.*, XII, 99.

⁵²⁵ *C.I.L.*, V, 6947.

⁵²⁶ *C.I.L.*, V, 7809.

⁵²⁷ *C.I.L.*, V, 1017

⁵²⁸ F. BENOIT, *Recherches sur l'hellénisation*, p, 95.

Hercule seul destinataire de la dédicace. Son nom est orthographié correctement sur la grande majorité des inscriptions lapidaires (tableau III en annexe), puisque sur les 120 témoignages nous ne trouvons que 7 formulaires déviant des règles, sous la forme *Hercoli* à Metz à 2 reprises (n° 86, 87), *Hercli* à Fréjus (n° 64) et à Brohl (n° 24), *Herculis* à Nimègues (n° 90), *Erculi* à Deneuvre (n° 58), *Ercouleo* ou *Erecouleo* à Utrecht (n° 109,110).

Sur 48 dédicaces, il ne porte que son seul nom *Hercules* dans une localité inconnue du territoire lingon (n°1), à Aix en Provence (n°2), Andernach (Allemagne, Rheinland-Pfalz) (n°3), Arlon (n° 4, 5), Bonn (n° 6 à 8, 10, 11), Brohl (Allemagne, Rheinland-Pfalz) (n° 31, 33, 39), Castelgaillard (Haute Garonne)(n°40), Cologne (n° 42, 45), Deneuvre (n° 52, 57, 58), Deutz (Allemagne, Nordrhein-Westfalen) (n° 61), Eendenich (Allemagne, Nordrhein-Westfalen) (n° 63), Fréjus (n° 64), Saint Rémy de Provence (n° 66, 67, 68, 69, 70, 71), Jeuk (Belgique, Limbourg) (n° 76 à 79), Kreuznach (Allemagne, Rheinland-Pfalz) (n° 80), L'Isle en Dodon (Haute Garonne) (n° 81), Mayence (n° 83, 84), Metz (n° 85 à 87), Narbonne (n° 89), Oberwinter-Remagen (Allemagne, Nordrhein-Westfalen) (n° 96 à 98), Ollières (Var) (n° 99), Remagen (n°100), Uriménil (Vosges)(n°108) et à Valcabrière (Haute Garonne) (n° 112, 113) ; cette formule simple est complétée par *Sacrum* sur 5 inscriptions : à Cologne (n° 43), Dalheim (Allemagne, Rheinland-Pfalz) (n° 46), Nimègues (Pays-Bas) (n° 90), Ruimel (Pays-Bas) (n°101) et à Vidy (Suisse, Lausanne) (n°115). D'autre part sous cette forme *Hercules*, il est accompagné d'une épiclese ou d'une épithète sur 42 autres témoignages : 24 fois celle de *Saxanus* à Brohl (n° 18 à 21, 23 à 31, 33, 35 à 38), Hermes (Oise) (n°75) et à Norroy (n° 93), ou ses dérivés, *Saxetanus* et *Saxsetanus* à Norroy-les-Pont à Mousson (Meurthe-et-Moselle) à une reprises chacun (n° 94, 95), et *Saxsanus* 8 fois, dont 6 à Brohl (n° 19, 20, 24, 27-29), et 2 à Norroy (n° 91, 92) ; 9 fois par *Magusanus* à Bonn (n° 8), Deutz (n° 62), à Huissen aux Pays-Bas (n° 73), dans le même pays à Houten (n° 75), à Utrecht (n° 109, 110) et à Westcappel (n° 117), enfin à Xanten (Allemagne-Nordrhein-Westfalen) (n° 118, 119) ; 2 ou 3 fois par *Andossus* seul à Valcabrière (n°111) où il peut s'agir du nom du dédicant, sous la forme *Andosse* et accompagné d'*Ilunnus* à Narbonne (n° 89.1) et dans le mot composé *Toliandossus* à Saint Elix (Gers) (n°103) ; *Barbatus* n'est connu qu'à un seul exemplaire à Brohl (n°14), tandis que la formule *Herculi Sacrum* est exceptionnellement précédée par *Magusanus* à Ruimel (n° 101) ; parmi les épithètes *Inuictus* est utilisé 3 fois à Brohl (n° 15, 16) et à Valcabrière (n° 114), et *Victor* 2 fois à Bonn (n° 9) et à Saint Rémy de Provence (n° 65). Enfin *Saxanus* figure seul à Brohl (n° 21 et 38).

Le nom du dieu est précédé de *Deus* sur 16 dédicaces, à Châlon sur Saône (n°41), Deneuvre (Meurthe et Moselle) (n° 47-51, 53-56, 59, 60), Mayence (n° 82), Saint Elophe (Vosges) (n° 104), Tongres (n°106) et à Unkelam (Allemagne, Nordrhein-Westfalen) (n°107). Cet intitulé est complété par l'épiclese *Magusanus* à Bonn (n° 12) et l'épithète *Inuictus* à Saint Bertrand de Comminges (n°102), si l'on suit une nouvelle proposition⁵²⁹, et à Narbonne où le formulaire sur le socle est au nominatif, décrivant sans doute la statue d'argent qui le surmontait (n° 89.1).

On peut noter que sur les 47 qualificatifs découverts sur des monuments en pierre, 2 se retrouvent ailleurs dans le monde romain, puisque *Hercules Victor* est bien connu à Tibur en particulier⁵³⁰ et que le qualificatif d'*Inuictus* est fréquent à Rome⁵³¹ et dans les régions danubiennes⁵³².

⁵²⁹ A.E., 1994, p.352, 1191.

⁵³⁰ J. BAYET, *Les origines de l'Hercule romain*, p.313.

⁵³¹ ID., *ibid.*, p.322 .

⁵³² L. POINSSOT, «Inscriptions de Bulgarie », *Mémoires de la Société nationale de Antiquaires*, 1899, p.342.

Pour être complet, retenons qu'un témoignage se rapporte à un élément d'architecture, la *Porta Viennensis Herculea* de Grenoble (n° 72), un autre figure dans une inscription de Vienne où est écrit *Signa Herculis* (n° 116), et 2 où la formule est *Herclenti* à Brohl (n° 13) ou *Herclinti* à Cologne (n° 44).

Des divinités complémentaires Enfin sur les témoins lapidaires, 40 divinités sont invoquées conjointement à Hercule : la plus fréquente est Jupiter que nous retrouvons 16 fois à Andernach (Allemagne, Rheinland-Pfalz) (n° 3), Bonn (n° 10), Brohl (nos 33 à 39), Hermes (n° 74), Metz (n° 86), Norroy (nos 93 à 95), Remagen (n° 101) et Unkelam (n°108) ; ensuite nous pouvons relever 5 monuments invoquant aussi un Génie local à Deutz (n° 62), Metz (nos 86, 87), Remagen (n° 100) et Unkelam (n° 107) ; Junon est jointe à Hercule à 4 reprises à Andernach (n° 3), Bonn (n° 10), Metz (nos 86 et 87) ; Mercure est cité 3 fois à Deutz (n°62), Metz (n°87) et Vienne (n° 116) ; nous trouvons à 2 reprises Silvain à Bonn (n° 10) et Deutz (n° 62), Mars à Andernach (n° 3) et Bonn (n° 9) ; toutes les autres ne sont connues qu'à 1 seul exemplaire Castor et Pollux à Vienne (n° 116), Tutela chez les Lingons (n° 1), Alcmène à Jeuk (n° 78), la Fortune à Bonn (n° 6), les Déesse-Mères à Deutz (n° 62), Bacchus à Cologne (n°121) et Haeva à Huissen (n° 73).

Jupiter	16	Fortune	1
Génie local	5	Déesse-mère	1
Junon	4	Haeva	1
Mercure	3	Alcmène	1
Silvain	2	Tutela	1
Mars	2	Castor et Pollux	1
Minerve	1	Liber Pater	1

Tableau 13 – Divinités accompagnant Hercule sur les inscriptions

Au total Hercule n'est pas invoqué seul sur 26 monuments, dont 9 lui joignent le nom de plusieurs divinités :

Jupiter-Junon	avec Mars
<i>Idem</i>	Silvain
<i>Idem</i>	Génie local
Jupiter-Mars	avec Génie local
Jupiter	avec Génie local
Jupiter	avec l'invocation in H.D.D
Mercure- Génie local	avec Junon
<i>Idem</i>	avec Matrones-Diane-Silvain
Mercure	avec Castor-Pollux

Tableau 14 – Groupes de divinités accompagnant Hercule sur les inscriptions

Il faut rappeler que l'inscription de Aime (n° a), dans les Alpes Grées, s'adresse non seulement à Hercule, mais aussi à Jupiter, Junon, Minerve, *Sol*, *Luna* et aux *Dii Praesentes*.

Enfin les Empereurs ou la maison impériale sont joints à l'invocation sur 8 dédicaces l'une concernant Auguste à Châlon sur Saône (n° 41), une autre citant Vespasien, Titus et Domitien

César à Norroy (n° 92), enfin 4 par la formule plus classique *In h.d.d.* à Bonn (n° 12), à Deneuvre (n° 50), à Hermes (n° 74) et à Mayence (n° 84).

LE PETIT MOBILIER Sur les 38 témoignages retrouvés sur ces supports (tableau IV en annexe), aucune inscription ne comporte le mot *Deus*, à l'exception de 2 fragments de tuiles découverts dans le sanctuaire de Deneuvre. Le dieu est invoqué sous la forme *Herculi* à 4 reprises à Biel, Cologne (Allemagne, Nordrhein-Westfalen) et Vaison-la-romaine (n°s 2, 4, 5, 22), *Hercules* à 5 à Lyon, à Orange et Sainte Colombe (n°s 1, 16, 18, 19, 20) auquel on peut joindre une invocation sous la forme grecque (Ἡρακλ)ἩΣ à Limony (Ardèche) (n° 15), 2 fois par *Acta Ercul*, ou *Ercule*, ou *Erculentis* à la Graufesenque (Aveyron) (n°s 10, 12, 13), et *Erculen* au même endroit (n° 11). Dans tous les cas, il est invoqué seul.

Il porte un qualificatif sur 21 témoignages dont 15 ne sont connues que par une citation (les émissions monétaires de valeur différente ne sont comptabilisées qu'une fois) à savoir *Arcadius*, *Argius*, *Aug(ustus)*, *Cretensus*, *Deusionnensus*, *Erymanthus*, *Gaditanus*, *Immortalis*, *Invictus*, *Libycus*, *Nemaeus*, *Paciferus*, *Pisaeus*, *Rom (anicus)*, *Thracius* (n°s m1 à m16) correspondant toutes à des monnaies de Postume frappées vraisemblablement à Cologne⁵³³. Seul le surnom *Magusanus* est inscrit sur 5 éléments à Bonn, Cologne, Empel (Pays-Bas), Grimmlinghausen (Allemagne, Nordrhein-Westfalen) (n° 3, 6, 9, 14, monnaie m.4).

Si nous répartissons ces dédicaces selon le type de support, nous constatons une certaine homogénéité de celles-ci : ainsi *Hercules* ne se trouve que sur des céramiques et en particulier des médaillons d'applique, de même qu'*Acta Erculis*, *Erculentis*, et lié à Jason [*Ias(o)*] (n° 1) ; *Hercules* seul ne se trouve que sur des objets en bronze (2 bracelets, 1 lamelle et 1 patère) ; *Hercules Magusanus* est inscrit sur 4 bracelets, 1 plaque de bronze (à Empel il est qualifié de *Magusenus*) et 1 monnaie de Postume ; toutes les autres ne figurent que sur des monnaies de ce même empereur. Enfin sur les 16 épicleses et épithètes différentes, seules 2 d'entre elles, *Deusoniensis* et *Magusanus*, sont particulières à la Gaule (même si cette dernière se retrouve en dehors de ce territoire).

L'ENSEMBLE DES DONNEES Si nous synthétisons l'ensemble des données lapidaires ou non sur les 159 inscriptions retenues, 76 ne portent que le seul nom d'Hercule, qui est d'autre part 18 fois précédé de *Deus*. 4 inscriptions portent le terme *Erculentis*, avec des orthographe différentes, également réparties sur les deux types de supports.

Hercule porte un qualificatif dans 68 cas dont la plupart ne sont citées qu'une fois à l'exception de *Magusanus*, *Saxanus*, *Andossus*, *Inuictus* et *Victor* ; seules celles se rapportant à *Magusanus* figurent 16 fois sur les deux types de supports, avec cependant une majorité de témoignage en pierre. Parmi ces 21 épithètes et épicleses différentes, seules 4 , *Magusanus*, *Saxanus*, *Andossus* et *Deusoniensis* peuvent être considérées comme spécifique à la Gaule, les autres témoignant de la latinisation de ce territoire.

*

DATATION DES INSCRIPTIONS Si la plupart des inscriptions lapidaires peuvent être Datées grâce aux différents composants du formulaire, il n'en va pas de même pour les 23 inscriptions trouvées sur le petit mobilier où le nom du dieu est invoqué seul à l'exclusion de tout autre indication, à l'exception de 2 objets. Ainsi

⁵³³ Pour ce débat sur l'implantation de l'atelier de Postume, voir J. LAFURIE , «L'empire gaulois» [357], p.890.

peut-on situer chronologiquement un total de 114 inscriptions (tableaux III et IV en annexe).

Les plus anciens témoignages épigraphiques datent de la première moitié du I^{er} siècle ;

- un témoignage de *Glanum* (tableau III, n° 67) est sans doute de la première moitié du I^{er} siècle, car le nom d'Hercule n'est pas précédé de *deus* et le dédicant porte une nomenclature à *duo nomina* prénom-gentilice, *M(arcus) Vinicius*, qui ne se prolonge pas au-delà du milieu de ce siècle ;

- une dédicace de Vienne (tableau III en annexe, n° 116) a été offerte par une flaminique de la ville à Castor et Pollux, Mercure et Hercule⁵³⁴ ; le commentaire situe cette inscription au début du I^{er} siècle, en fonction de la qualité des lettres⁵³⁵, mais rien ne permettant de préciser une datation aussi haute, il semble préférable de la dater plus largement de la première moitié de ce siècle.

- un autel dédié à Hercule *Magusanus* suivi de *sacru(m)* (tableau III, n° 101) a été commandé par un magistrat batave qui a le statut de pérégrin, comme l'indique le nom unique, *Flauus* et la filiation, fils de *Vihirmatis*. T. Derks propose une datation la première moitié du I^{er} siècle⁵³⁶ rejoint par M-Th. Rapsaet-Charlier⁵³⁷ ce que confirme la magistrature unique (*summus magistratus*) et sa dénomination pérégrine semblable aux attestations de vergobret que l'on trouve dans les Trois gaules à la même époque.

D'autres inscriptions peuvent être situées dans la seconde moitié du I^{er} siècle ;

- à Fréjus une inscription (tableau III, n° 64) a été faite par un détachement de soldats venus du Rhin à l'occasion des déplacements de troupes engendrés par la lutte pour l'accession au pouvoir en 69, ainsi que l'atteste Tacite⁵³⁸ ;

- les carrières de Norroy-les-Pont à Mousson ont été exploitées par des vexillations des X^e, XIII^e, XXI^e, VIII^e légions pour les constructions en pierre de l'époque flavienne : la première d'entre elles a offert cette dédicace (tableau III, n° 92) entre 71 et 78 ainsi que l'indique la titulature de la famille impériale, *Imp(erator) Vespasianus Augustus*, *Titus imp(erator) et Domitianus Caesar* ; la deuxième était présente sur le Rhin entre 71 et 92 (tableau III, n^{os} 94, 95) et la troisième (tableau III, n° 91) à Bonn puis à Mayence entre 71 et 90⁵³⁹, une datation plus haute (elle est sur le Rhin depuis 9), possible au regard de ses garnisons, paraissant anachronique par rapport aux quatre autres dédicaces, enfin la dernière est de la VIII^e légion *Augusta* (n° 93) en garnison à Strasbourg depuis 71⁵⁴⁰ ou 80⁵⁴¹ et dont la dédicace semble être du dernier tiers du I^{er} siècle pour les mêmes raisons que la précédente ;

- une inscription découverte dans la cité des Lingons (tableau III, n° 1) comporte le nom du dieu sans *deus*, ce qui peut la faire dater avant le règne d'Antonin, tandis que le dédicant portant les *tria nomina* invite à une datation de la deuxième moitié du I^{er} siècle ;

- la carrière de la Brohlthal a livré trois dédicaces du même corps de troupe, la XV^e légion (tableau III, n^{os} 20, 21, 38) qui a séjourné sur le *limes* rhénan entre 40 et 70⁵⁴² ;

⁵³⁴ C.I.L., XII, 1904.

⁵³⁵ O. HIRSCHFELD, C.I.L., XII, p. 238, ad.1904.

⁵³⁶ T. DERKS, «La perception du panthéon romain par une élite indigène : le cas des inscriptions votives de la Germanie inférieure. », 1992, p.9.

⁵³⁷ M-Th. RAPSAET-CHARLIER, «Les institutions municipales dans les Germanies sous le Haut-Empire : bilan et perspectives », *Cités, municipes, colonies*, M. DONDIN-PAYRE et M.-TH.. RAPSAET-CHARLIER, [405], p.279-280.

⁵³⁸ TACITE, *Histoires*, II, 14.

⁵³⁹ E. STEIN, *Die kaiserlichen Beamten und Truppenkörper im römischen Deutschland unter dem Prinzipat*, 1932, p.289.

⁵⁴⁰ ID., *ibid.*

⁵⁴¹ M. DONDIN-PAYRE et M-Th. RAPSAET-CHARLIER, *Cités, municipes, colonies* [405], p. XI. qui localisent des détachements de cette légion à Mirebeau entre 71 et 80.

⁵⁴² E. STEIN, *Beamten*, p.289.

- *L. Acilius Strabo*, qui fut consul suffect en 71 puis légat de Germanie Inférieure sous Vespasien⁵⁴³, y est cité dans une dédicace de ses *pedites singulares* (tableau III, n° 29) datable de ce principat ;
- au même endroit une dédicace collective (tableau III en annexe, n° 22) de soldats de la légion XXI^e *Rapax* qui était basée dans un premier temps à Xanten puis Strasbourg, avant de s'installer à Bonn puis à Mayence⁵⁴⁴. Le monument est plutôt contemporain de la deuxième période, entre 71 et 90, pendant laquelle la construction de *castella* en pierre amena les détachements légionnaires dans les carrières rhénanes ;
- il en est de même pour la légion XXII^e *Primigenia*, cantonnée à Xanten de 43 à 71, à Bonn de 71 à 92, puis à Mayence à partir de 92, qui a laissé deux témoignages (tableau III, n°s 23, 24) datables sans doute de 71-92⁵⁴⁵ ;
- dans la même vallée, la cohorte II^e *Asturum* a marqué sa dévotion à Hercule (tableau III, n° 25, 28, 13) ; ses épithètes *Pia Fidelis* auxquels est ajouté *D(omitiana)* sur la première la font dater entre 89 et 96, alors que pour la deuxième les épithètes ne permettent qu'une fourchette chronologique plus large de l'ensemble de la dynastie flavienne⁵⁴⁶, et pour la dernière, en l'absence du *D* peut être de la période 71-89 ou 96-105 ;
- la cohorte I^{ère} *ciuium romanorum* a fait le même voeu (tableau III, n°26) alors qu'elle était cantonnée sur le Rhin sous les Flaviens⁵⁴⁷, tout comme la cohorte I^{ère} *Varcianorum* (n° 27), la XV^e *ciuium romanorum*⁵⁴⁸ (n° 39), et une unité de la flotte du Rhin (tableau III, n° 37) ;
- à Andernach des soldats de la flotte du Rhin qui travaillaient à transporter les blocs des carrières ont laissé une inscription (tableau III en annexe, n° 3) comportant la formule *sacrum*⁵⁴⁹, caractéristique dans cette région du premier tiers du I^{er} siècle, tandis que la la flotte portait les épithètes de *P(ia)*, *F(idelis)*, *D(omitiana)* dont le dernier est propre au règne de l'empereur Domitien entre 89 et 96 ;
- à Brohl, des soldats de la X^e légion basée à Nimègue ont laissé un témoignage (tableau III, n° 35) de la même période pour la même raison, tandis que quatre autres ignorant cette épithète (tableau III, n° 14, 18, 19, 36) se situent entre 71 et 89 ou 96-104⁵⁵⁰, ou 79/80-102⁵⁵¹, ce qui indique que cette légion a fourni des corps de troupe à deux périodes différentes ;
- dans la même carrière, une unité, inconnue du fait de la mutilation de la pierre, a fait une dédicace en 100 (tableau III en annexe, n° 31) ainsi que l'atteste la titulature de l'empereur Nerva qui figure au début de l'inscription⁵⁵² ;
- une dédicace de Bonn (tableau III, n° 6) par un citoyen romain se termine par l'indication du consulat de *C. Arrius Antoninus* qui a exercé cette charge en 69 puis à la fin du I^{er} siècle⁵⁵³, cette seconde hypothèse paraissant la plus vraisemblable au regard du dossier documentaire de ce site ;

⁵⁴³ B.E. THOMASSON, *Laterculi praesidum*, p.10, col. 1-2, n° 72.

⁵⁴⁴ E. STEIN, *Beamten*, p.289.

⁵⁴⁵ ID., *ibid.*

⁵⁴⁶ ID., *ibid.*, p.165.

⁵⁴⁷ ID., *ibid.*, p.181-182.

⁵⁴⁸ ID., *ibid.*, p.228.

⁵⁴⁹ M. DONDIN-PAYRE et M-Th. RAPSÆT-CHARLIER, *Cités, municipes, colonies* [4051], p.VIII.

⁵⁵⁰ E. STEIN, *Beamten*, p.289.

⁵⁵¹ M. DONDIN-PAYRE et M-Th. RAPSÆT-CHARLIER, *Cités, municipes, colonies* [405], p.XI.

⁵⁵² O. HIRSCHFELD [542], XIII, p.493, *ad.* 7711.

⁵⁵³ A. DEGRASSI, *I Fasti Consolari dell'Impero Romano*, Rome, 1952, p.153.

- dans la même agglomération, un centurion a précisé sa légion d'incorporation (tableau III, n°8), la I^{ère} *Minerua* qui a séjourné là de 83 à 101⁵⁵⁴ ; l'absence du qualificatif *D(omitiana)* fait exclure la période 89-96 ;

- à Cologne le soldat *Petitor*, fils de *Piroborus*, de la cohorte II^e *Varcianorum* (tableau III, n° 44) a fait une dédicace comportant le formulaire *Sacrum* fréquent au I^{er} siècle, alors que son unité était sur le Rhin sous les Flaviens, ce qui permet d'envisager une datation du troisième tiers du I^{er} siècle ;

- 2 inscriptions de la région de Remagen (tableau III, n^{os} 96, 97) comportent le nom d'Hercule seul, les dédicants étant des citoyens à *tria nomina*, ce qui permet de les situer dans la deuxième moitié du I^{er} siècle.

7 inscriptions sont du I^{er} siècle, sans qu'il soit possible d'être plus précis ;

- on peut estimer que l'autel découvert à Castellaillard (tableau III en annexe, n° 40) date de cette période si l'on retient l'absence de *deus* avant le nom du dieu, qui invite à une date probable avant le règne d'Antonin⁵⁵⁵, sous réserve que le haut du monument soit intact ; l'inscription de l'Isle en Dodon (n° 81) serait contemporaine par la même absence du vocable, ainsi que celles de Saint Bertrand de Comminges (n° 102) si le haut de la pierre est complet, de Valcabrière (n° 114) et de Saint Elix (n° 103) : on peut noter que ces 5 monuments ont été dédiés dans la même région ;

- il en est de même pour un relief d'Uriménil (tableau III, n° 108) qui porte une dédicace d'une citoyenne, *Talissa Cosuonna*, à Hercule dont le nom n'est pas précédé de *deus* suivant le modèle évoquée ci-dessus ;

- dans la carrière de Brohl une dédicace d'un détachement de la flotte de Germanie (tableau III en annexe, n° 30) n'est datable de ce siècle que par la qualité de ses lettres.

Plusieurs inscriptions sont de la fin du I^{er} siècle ou du début du II^e ;

- à Aix-en-Provence, un autel a été dédié à Hercule (tableau III, n° 2) sans que le mot *deus* n'apparaisse, tandis que le *s* de *sacrum* est lisible après le nom du dieu ; joint à la qualité des lettres, cela laisse envisager une datation entre 50 et 150 ;

- une inscription de *Glanum* (tableau III, n° 66) est faite à Hercule par un citoyen *M. Decumius Marcellinus* portant les *tria nomina* qui se rencontrent après la première moitié du I^{er} siècle et au II^e, sans *deus*, ce qui la date probablement avant Antonin. Il en est de même pour celles faites par *M. V. Zmaragdus* (n° 69) ; par *L. Cornelius Valentinus* et sans doute son épouse *Cornelia Lucina* (n° 005) ; par un citoyen dont ne figure que les initiales *L.C.V* (n° 70) désignant peut-être le même individu que la dédicace précédente : il fait ce vœu en compagnie d'une autre personne qui peut être *Valerius* ou *Valeria* si l'on suit H. Rolland, restitution qui rapprocherait cette inscription de la précédente ; par un dernier dont les initiales sont *F.A.I.* (n° 71). Enfin sur une dernière le dieu est invoqué par un pèlerin *Marcellinus* (n° 68) qui n'utilise pas le terme *deus* ce qui la rend probablement contemporaine des précédentes ;

- à Valcabrière un autel (tableau III, n° 113) correspond au premier critère du précédent et serait donc du I^{er} ou du II^e siècle ;

- dans la même agglomération, un fragment d'inscription (tableau III, n° 112) laisse apparaître le début du nom d'Hercule, mais il est impossible de dire s'il était ou non précédé d'une autre ligne de texte où le mot *deus* pourrait être écrit ; aussi cette dédicace peut-être contemporaine de la précédente

- un relief d'Hercule à Metz est surmonté d'une dédicace (tableau III en annexe, n° 85) où le premier critère retenu ci-dessus est identique, laissant envisager une chronologie identique ;

⁵⁵⁴ E. STEIN, *Beamten*, p.289.

⁵⁵⁵ M. DONDIN-PAYRE et M-Th . RAPSÆT-CHARLIER, *Cités, municipales, colonies* [405], p. VIII.

- un citoyen romain, *seuir Aug(ustalis)* portant les *tria nomina*, a offert un autel à Vidy (tableau III, n° 115) où le nom d'Hercule est suivi de *sacrum* ; daté du I^{er}-II^e siècle⁵⁵⁶, il est possible de resserrer la fourchette chronologique si l'on tient compte du fait que les Helvètes ont obtenu le droit romain sous Vespasien, et elle ne peut donc lui être antérieure ;

- une série d'inscriptions de Brohl présentent la particularité d'être dues à des unités qui n'ont pas encore été citées, ayant séjourné sur le Rhin au I^{er} et au début du II^e siècle : la VI^e légion à Neuss de 71 à 100, puis à Xanten jusqu'à 120 (tableau III, n^{os} 15, 16) ; la même légion a fait deux dédicaces conjointement avec la X^e légion (n° 17, 34), donc entre 71 et 104 ; la légion XXII^e sur le Rhin depuis 40 et devenue la garnison résidant à Mayence à partir de 96/97, a fait une offrande (n° 33) en compagnie des VI^e et X^e légions, ce qui limite la tranche chronologique à 71-104 en raison de l'indication de cette dernière unité ; mais si l'on rapproche ces documents des autres témoignages découverts dans la vallée de la Brohl, on peut supposer que leur datation précise est en rapport avec celles des autres données du site, donc sans doute proches de la période flavienne ;

- à Dalheim un ex-voto à Hercule, offert par une citoyenne *Valeria Sperata* pour ses fils qui portent les *tria nomina*, comporte le terme *sacrum* (tableau III, n° 46) ce qui peut le faire dater du I^{er} ou du début du II^e siècle ;

- un citoyen à *tria nomina* a offert un autel à Mayence-Castel (tableau III, n° 83) sans doute au I^{er} ou au début du II^e siècle, puisque le nom du dieu n'est pas précédé de *deus* ;

- une inscription de Cologne (tableau III, n° 43) est dans le même cas ;

- Une plaque de bronze découverte à Empel, près de Nimègue, (tableau IV en annexe, n° 9) a été offerte par un vétéran de la X^e légion qui a reçu les épithètes *P(ia) F(idelis) D(omitiana)* en 89 ; l'absence du dernier d'entre eux sur ce document amène à une datation entre 96 et 102 ou 104 selon les hypothèses vues plus haut.

Les témoignages du II^e siècle sont très inégalement répartis, puisque la première moitié du siècle ne connaît aucun témoin précis, sinon ceux qui ont été évoqués ci-dessus et qui sont à cheval sur les deux siècles ; la documentation est donc essentiellement de la deuxième moitié du siècle, voire de la fin de celui-ci ;

- à *Glanum*, l'inscription placée sous la statue d'Hercule tenant un canthare (tableau III en annexe, n° 65) a fait l'objet de nombreuses discussions: G. Ch Picard proposait d'y voir un monument du milieu du I^{er} siècle av.J.-C., H. Rolland du I^{er} siècle après J.-C., H-G. Pflaum du II^e siècle⁵⁵⁷ et H. Lavagne de 23 en liant la levée d'un contingent glanique à la répression de la révolte de Sacrovir, mais Y. Le Bohec, avec des arguments convainquants la date entre 185 et 188, lors de la révolte de Maternus⁵⁵⁸ ;

- à Narbonne un socle qui portait une statue en argent (tableau III, n° 89.1et 2) porte sur la face principale une dédicace qui débute par *deus*, qui n'est pas antérieure au règne d'Antonin, et sur la partie arrière une deuxième inscription nommant les dédicants ; la notice indique le premier siècle en raison de la qualité des lettres⁵⁵⁹, mais il semble préférable d'envisager la deuxième moitié du II^e siècle à cause de la nomenclature des dédicants avec les *tria nomina* ;

⁵⁵⁶ H. NESSELHAUF et H. LIEB, *Inschriften aus den germanischen Provinzen und dem Treverergebiet*, Berlin, 1960, p.132.

⁵⁵⁷ G. Ch. PICARD, «*Glanum* et les roigines de l'art romano-provençal : seconde partie : la sculpture. », *GALLIA* ? 1964, p. 19 ; la synthèse de l'ensemble des opinions dans A. ROTH-CONGES, «La fortune éphémère de *Glanum* » [190], p. 189.

⁵⁵⁸ H. LAVAGNE, « Un mausolée inconnu à *Glanum* » [414], p.201., Y. LE BOHEC, «Les *milités glanici*», [396], p.298.

⁵⁵⁹ O. HIRSCHFELD, [542], XII, p.527, ad. 4316.

- à Valcabrière (tableau III, n°111) le nom du dieu Hercule est suivi de *deus*, formule qui apparaît sous Hadrien⁵⁶⁰, ce qui situe ce document au deuxième ou au troisième tiers du II^e siècle ;
- dans une dédicace à Hercule faite à Chalon sur Saône (tableau III, n° 41) par un citoyen romain portant les *tria nomina* le nom du dieu est précédé de *deus* : ces deux éléments permettent de la dater de la seconde moitié du II^e siècle et de préciser ainsi la chronologie donnée par B. Rémy entre 125 et 250⁵⁶¹.
- à Deneuvre une inscription sur une stèle (tableau III, n° 50) d'où est absent le nom du dédicant débute par la formule *In h.d.d.* qui n'est pas antérieure à 198 en Gaule Belgique⁵⁶², ce que confirment les données stratigraphiques qui montrent que ce monument est postérieur au règne de Marc-Aurèle⁵⁶³ ; il faut donc le situer à la fin du II^e siècle et avant la première moitié du III^e où le site périclite ; le haut d'une stèle offerte par un pèlerin, *Silvester* fils de *Saturninus*, comporte *deus* avant le nom d'Hercule (n°47), qui ne peut être antérieur à Antonin, mais la qualité du relief ne peut le situer postérieurement au II^e siècle, le rendant contemporain du précédent ; il en est de même pour une plaque votive offerte par un citoyen romain portant les *tria nomina*, où apparaît le même mode de désignation du dieu datant l'objet du dernier tiers du II^e siècle ; une base octogonale porte le seul nom d'Hercule (n° 57), ainsi qu'un fragment de niche (n° 52) et deux graffiti sur des tessons de tuiles (tableau 4, n^{os} 7 et 8) dont l'usage est surtout attesté avant Antonin : les données stratigraphiques du site amène donc à dater ces derniers de ce règne ;
- à Hermes a été découverte une inscription d'un médecin oriental (tableau III en annexe, n° 74), citoyen romain portant les *tria nomina* débutant par l'invocation *h.d.d.* peut être datée de la deuxième moitié du II^e siècle ;
- une dédicace à Mayence faite par un citoyen portant les *tria nomina* comporte l'invocation *h.d.d.* (tableau III, n° 84) ce qui permet de l'attribuer à la deuxième moitié du II^e siècle ;
- dans le même lieu, une citoyenne portant deux *nomina* de filiation a fait une dédicace (tableau III, n° 82) où *deus* précède le nom d'Hercule, ce qui permet de la dater de la seconde moitié du II^e siècle ;
- A Brohl une dédicace (tableau III en annexe, n° 118) de la XXX^e légion *Vlpia Victrix*⁵⁶⁴ est postérieure à 120, date à partir de laquelle elle stationna à Xanten⁵⁶⁵ ;
- une dédicace de Remagen (tableau III en annexe, n° 100), invoquant Jupiter, un Génie local, Mercure, Mars et Hercule, a été faite par des soldats de cette même unité ; l'intitulé de la seconde divinité apparaît au milieu du II^e siècle⁵⁶⁶, plaçant ce témoignage dans la deuxième moitié de ce siècle ;
- une dédicace d'Unkelam (tableau III, n° 107) cite aussi le *Genius loci* et place *deus* avant le nom d'Hercule ; ces éléments la rendent contemporaine de la précédente ;
- une dédicace (tableau III, n° 7) du légat de la légion I^{ère} *Minerua P.F.* à Bonn, *Lucius Calpurnius Proclus* est datable de 180-185⁵⁶⁷ ;
- dans le même site *M. Sabinius Nepotianus* et ses fils ont dédié un monument (tableau III, n° 10) daté de 190⁵⁶⁸ en fonction de la titulature impériale et consulaire qui la termine .

⁵⁶⁰ M. DONDIN-PAYRE et M-Th. RAPSÆT-CHARLIER, *Cités, municipes, colonies* [405], p.VIII.

⁵⁶¹ B. REMY, *I.L.A.*, Arvernes, Bordeaux, 1996, p.67, n° 3.

⁵⁶² M-Th. RAPSÆT-CHARLIER, «La datation des inscriptions latines » [407], p.239.

⁵⁶³ G. MOITRIEUX, *Hercules salutaris*, p.177.

⁵⁶⁴ *A.E.*, 1926, 20.

⁵⁶⁵ A.STEIN, *Beamten*, p.288.

⁵⁶⁶ M. DONDIN-PAYRE et M-Th. RAPSÆT-CHARLIER, *Cités, municipes, colonies* [405], p.VIII.

⁵⁶⁷ G. ALFÖLDY, *Legionslegaten der römischen Rheinarmee*, Cologne-Graz, 1967, p.42-43 ; B. HOFFMAN, «Die Senatoren aus den kleinasiatischen Provinzen », *Epigraphia e ordine senatorio*, 1982, II, p.644.

D'autres inscriptions ont un contenu moins explicite et ne peuvent être datées que du II^e siècle sans plus de précision ;

- à Saint Maurice (tableau III, n° 105), une statue d'Hercule dont il ne reste que le socle, porte sur celui-ci le nom du donateur *Messius* qui est un pérégrin à nom unique qui a sans doute fait cette offrande durant cette période ;
- d'Ollières provient un autel (tableau III, n° 99) offert par une pérégrine ce qui incite à une datation de ce siècle ;
- les quatre inscriptions de Jeuk sont des dons de pérégrins et de pérégrines (tableau III, n^{os} 76, 77, 79) ainsi que l'atteste leur nom unique associé à leur patronyme, formule qui ne peut exister qu'avant 211, et d'un citoyen portant les *tria nomina* (n° 78) dont le gentilice *Maternius* est formé sur un surnom typique de la Gaule tandis que la mention de son prénom *G(aius)* pousse à une datation du II^e siècle ;
- à Cologne, un petit autel (tableau III en annexe, n° 45) offert par un pérégrin, *Nonius*, est de ce siècle, sans doute avant Antonin en l'absence de *deus* ;
- une inscription de Nimègue (tableau III, n°90) comporte le terme *sacrum* qui devient rare après 200 et émane d'un citoyen portant les *tria nomina*, *C(aius) P(ublicius) Patern(us)*, ce qui pousse à la placer au II^e siècle ;
- dans la même région à Neerijnen, un bracelet (tableau IV, n° 23), contemporain du témoignage précédent, porte le nom d'un pérégrin à nom unique, *Pacius* créé sur le gentilice *Paecius*⁵⁶⁹, alors qu'il n'y a pas de cognomen *Pacius*⁵⁷⁰.

Certaines inscriptions peuvent être du II^e siècle ou du début du III^e, mais dans tous les cas antérieurs à 212 ;

- à Arlon un fragment d'inscription à Hercule, rédigée en hexamètres dactyliques (tableau III, n° 4), utilisé en remploi dans les thermes est du II^e ou du III^e siècle ;
- deux inscriptions de Metz (tableau III, n^{os} 86, 87) comportent une invocation au *Genius loci*, ce qui permet de les situer dans une tranche chronologique allant de la deuxième moitié du II^e siècle au milieu du III^e ;
- dans le sanctuaire de Deneuvre, plusieurs inscriptions sont de la fin du II^e ou du début du III^e siècle : un petit autel (tableau III, n°48) porte le nom d'un pérégrin à nom unique, *Maternus*, un rebord de stèle (n° 53) est dans le même cas avec le nom unique *Ialus*, ainsi qu'un autel (n° 56) avec le nom *Magiso*, deux fragments de niche (n° 51, 59) et un graffiti (n° 60) comportent le mot *deus* avant le nom du dieu, ce qui les fait dater postérieurement au règne d'Antonin ;
- une inscription de Tongres (tableau III, n° 106) est due à un pérégrin, peut-être *Res(pectus)*⁵⁷¹ auquel on peut préférer *Rest(io)*, qui plus court, correspond mieux à l'emplacement disponible au regard de la disposition des lettres de la ligne 1 et qui est attesté à quatre reprises⁵⁷² dont une en Germanie Supérieure en 219⁵⁷³ ; ce document se situe donc postérieurement à Antonin puisqu'il s'adresse à Hercule en employant la formule *deus*, et antérieurement à l'édit de Caracalla puisque le dédicant porte un nom unique ;
- A Cologne une dédicace à Hercule et *Liber pater* a été donnée par un décurion *M(arcus)*

⁵⁶⁸ O. HIRSCHFELD, [542], *C.I.L.*, XIII, p.539, ad. 8016.

⁵⁶⁹ H. SOLIN, O. SALOMIES, *Repertorium nominum et cognominum latinorum*,², Hildesheim-Zürich-New-York, 1994, p.135.

⁵⁷⁰ ID., *ibid.* p.135 ; I. KAJANTO, *The latin cognomina*, Helsinki, 1965, p.419.

⁵⁷¹ *I.L.B.*, n° 6.

⁵⁷² I. KAJANTO, *The latin cognomina* [575], p.382 et H. SOLIN, O. SALOMIES, *Repertorium nominum et cognominum latinorum* [574], p.391.

⁵⁷³ *C.I.L.*, XIII, 8170.

Vannius Adiutor est datée des II^e-III^e siècles et les *tria nomina* de son auteur la situent avant 212 (tableau III en annexe, n° 121) ;

- une inscription de Saint Elophe (tableau III, n° 104) faite par plusieurs dédicants, *Liuianus*, et *Seuerus*, est à placer dans la même tranche chronologique pour les mêmes raisons.

Les documents du III^e siècle sont à situer entre l'édit de Caracalla de 212 et la fin du siècle au-delà de laquelle les inscriptions privées disparaissent ;

- à Deneuvre un relief portant l'inscription *deo Herculi* (tableau III, n° 54) est postérieur au règne d'Antonin et date vraisemblablement du milieu du III^e siècle en référence à son analyse stylistique ; un cippe votif (n° 58) donné par une citoyenne *Caratulla* fille de *Imuius Communis* qui porte un *duo nomina* de la deuxième forme ;

- dans le même site, une stèle porte une dédicace (tableau III en annexe, n° 55) faite par un citoyen à *duo nomina*, *Alpinus Verus* ; cet élément, lié à l'analyse de la sculpture, font dater ce témoignage de la fin du III^e siècle ou du début du IV^e siècle⁵⁷⁴, une datation plus basse allant à l'encontre de la disparition des inscriptions privées à cette époque ;

- à Bonn une inscription (tableau III, n° 12), faite par *M. Naeuius Miniruinus* option de la légion I^{re} *Minerua P(ia) F(idelis)*, dont les titres de *Severiana Alexandriana* ont été martelés après la mort de Sévère Alexandre en 235, porte la datation consulaire de 226 (Sévère Alexandre et *M. Aufidius Marcellus*), les mentions *in h.d.d.* et *deus* convenant de plus parfaitement à pareille époque ;

- de Cologne provient une dédicace (tableau III, n° 42) d'un citoyen romain portant les *duo nomina Ianuarinius Moderatus*, qui la date du III^e siècle ;

- une inscription (tableau III, n° 62) près de Deutz adressée au *Genius loci*, formulation qui n'est pas antérieure au milieu du II^e siècle, comporte de plus la mention *deus et dea* postérieure au règne d'Antonin et les *duo nomina* sans prénom du citoyen qui l'a dédiée indiquent la première moitié du III^e siècle ;

- il en est de même dans la colonie de Xanten qui a livré un autel à Hercule *Magusanus* (tableau III, n° 119) offert au III^e siècle par des citoyens romains, dont *Ulpus Agilis*, *Vadulius Victor*, *Valerius Placidus* ;

- dans la cité des Bataves à Huissen (tableau III, n° 72) un citoyen répondant à la même caractéristique, *Ulp(us) Lupo*, a fait un vœu à Hercule au III^e siècle, tout comme *Volusius Vetonianus* à Houten (n° 75) ; deux autres inscriptions contemporaines ont été faites à Utrecht (n° 109,110) par des décurions de la colonie *Albiolola Ba(tavorum)* dont l'une commence par *deus* si l'on suit la rectification proposée, qui paraît d'autant plus justifiée que la première proposition répéterait le début de la formule finale ;

- enfin une porte de Grenoble portait une inscription (tableau III, n° 72) en l'honneur de Dioclétien et de Maximien pour les travaux de la porte *Herculea* exécutée selon leurs ordres ; cette dédicace est plus politique que religieuse, puisque les deux empereurs sont dits pour le premier Jovien et pour le second Herculéen dans une filiation terrestre à l'image de celle des dieux.

La répartition chronologique de ces données se différencie assez peu de celles des sculptures lapidaires, et là aussi il faut tenir compte de la faiblesse numérique des données et du nombre plus limité de sites, ce qui rend la statistique encore plus fragile. Retenons cependant que 43 sont du I^{er} siècle, 20 des I^{er}-II^e, 25 du II^e, 13 de la fin du II^e et du III^e, 1 de la première moitié du III^e, 2 de la deuxième moitié et 9 de ce siècle sans plus de précision, les plus anciennes étant à *Glanum*, Vienne, Ruimel et Brohl, soit 2 dans le sud de la Gaule et 2 dans le nord de la Gaule

⁵⁷⁴ G. MOITRIEUX, *Hercules salutaris*, p.181.

On peut constater que l'ensemble des données retenues forme un dossier documentaire de 971 objets liés directement au dieu. L'apport de l'iconographie avec les 829 figures retenues forme l'essentiel du corpus des vestiges répertoriés sur le territoire des Trois Gaules et des Deux Germanies ; cela montre le poids de l'image dans ce monde où l'écriture, malgré toute l'importance qu'on doit lui accorder, reste un fait minoritaire avec ses 142 pièces. Le mythe d'Hercule s'est donc développé avant tout par ses représentations, du moins si l'on en croit ce que les témoignages nous donnent à voir, mais qui n'est peut-être qu'une partie de la réalité, le temps apportant régulièrement son lot de nouveautés. Il est évident que la recherche archéologique peut dans l'avenir découvrir de nouveaux sites ; mais les données actuelles sont le fruit de plus de deux siècles de découvertes et la répartition ne semble pas devoir changer fondamentalement dans les temps à venir : même si de nouveaux sites apparaissent, il n'est pas sûr que leur importance changera fondamentalement les choses, comme le montre l'exemple de Deneuvre, statistiquement important mais limité par son poids géographique.



